

Maintenir le réseau et plus de responsabilités

CAP-DE-LA-MADELEINE (MA) — Une des grandes choses qui est affirmée dans le rapport du comité ad hoc chargé d'étudier le statut du commissaire d'écoles, dans la perspective d'une revalorisation de ce statut, est le maintien du principe du réseau des commissions scolaires au ministère de l'Éducation. Du début à la fin du rapport on sent qu'une des grandes préoccupations du comité vise à assurer une autonomie accrue aux commissaires d'écoles et aux commissions scolaires.

Au cours d'une entrevue accordée au *Nouvelliste*, le président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Trois-Rivières M. Robert Rocheleau, ne s'est pas caché pour dire qu'il avait l'impression qu'au ministère de l'Éducation, on voudrait voir disparaître les commissaires d'écoles.

Il est donc facile de constater que la Fédération des commissions scolaires entend lutter de toutes ses forces contre cette possibilité. Elle contre-attaque par une revalorisation du rôle des commissaires d'écoles visant à raffermir ce rôle dans un premier temps, et à l'accroître dans un second temps.

Le rapport soumis par le comité ad hoc a été envoyé à chaque commissaire scolaire et il sera soumis aux commissaires dans le but de susciter leurs commentaires. Une fois ceux-ci recueillis, un nouveau mémoire sera rédigé pour être présenté aux membres de la Fédération lors du congrès annuel de novembre 1974. Il sera ensuite acheminé vers le ministère de l'Éducation.

Avant de parler de décentralisation, il faut d'abord définir des tâches, selon M. Rocheleau. C'est ce que le comité ad hoc s'est chargé de faire. Il est aussi important, dans l'esprit du président Rocheleau, de tenter de faire percevoir aux commissaires ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être. C'est ce que la Fédération se propose de faire dans le but d'amener les fonctionnaires du ministère de l'Éducation à changer la conception qu'ils ont du rôle des commissaires.

D'ailleurs, dans le but de faciliter ce travail de sensibilisation, le comité ad hoc propose la préparation d'un programme de relations publiques pour les années à venir.

**SERVICE
1 JOUR**



**CIRQUE
METEO**

Plus
passagers
Maximum:
60

Samedi,
engagement

chez vos finisseurs
de photos associées

le nouvelliste

54e année, No 276 Trois-Rivières, vendredi 20 septembre 1974 Vingt cents

Il y a présomption de violation de la loi fédérale des communications (Pelletier)

OTTAWA (PC) — Selon le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, il y a présomption de violation de la loi fédérale dans la récente ordonnance émise par la Régie québécoise en matière de câblodistribution.

M. Pelletier, qui affirme par ailleurs ne pas avoir complété l'étude du dossier,

a indiqué hier, en réponse aux questions des journalistes, que le gouvernement fédéral se verrait dans l'obligation de recourir aux tribunaux s'il s'avère que la loi fédérale a été violée.

Cette prise de position de M. Pelletier fait suite à une ordonnance de la régie

québécoise, qui en plus d'accorder un permis de câblodistribution à un requérant n'ayant soumis aucune demande au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), réduit pratiquement de moitié le territoire concédé précédemment en exclusivité par l'organisme fédéral à un autre câblodistributeur.

Décision contestée

Le gouvernement fédéral entend par ailleurs soutenir toute personne qui se verrait lésée dans l'exercice d'un permis d'exploitation que lui aurait accordé le CRTC.

Le câblodistributeur "lésé" par l'ordonnance québécoise, M. François Dionne, a déjà annoncé par ailleurs qu'il entend contester la validité de la décision de la Régie des services publics, qui réduit son territoire aux secteurs de Malane et de la Matapédia au bénéfice de M. Raymond D'Auteuil, qui s'est ainsi vu octroyer le territoire de Rimouski et de Mont-Joli.

Quant aux gens qui détiennent un permis de câblodistribution de la Régie québécoise, M. Pelletier soutient que le gouvernement fédéral n'a pas à intervenir tant qu'ils n'ont pas exercé les droits que leur confère présument ce permis.

L'Allier n'est pas inquiet...

QUEBEC (PC) — "Le gouvernement du Québec n'hésiterait pas à se porter à la défense de tout câblodistributeur québécois qui se serait conformé aux décisions de la Régie des services publics du Québec et qui serait l'objet d'une contestation judiciaire," a déclaré hier M. Jean-Paul L'Allier.

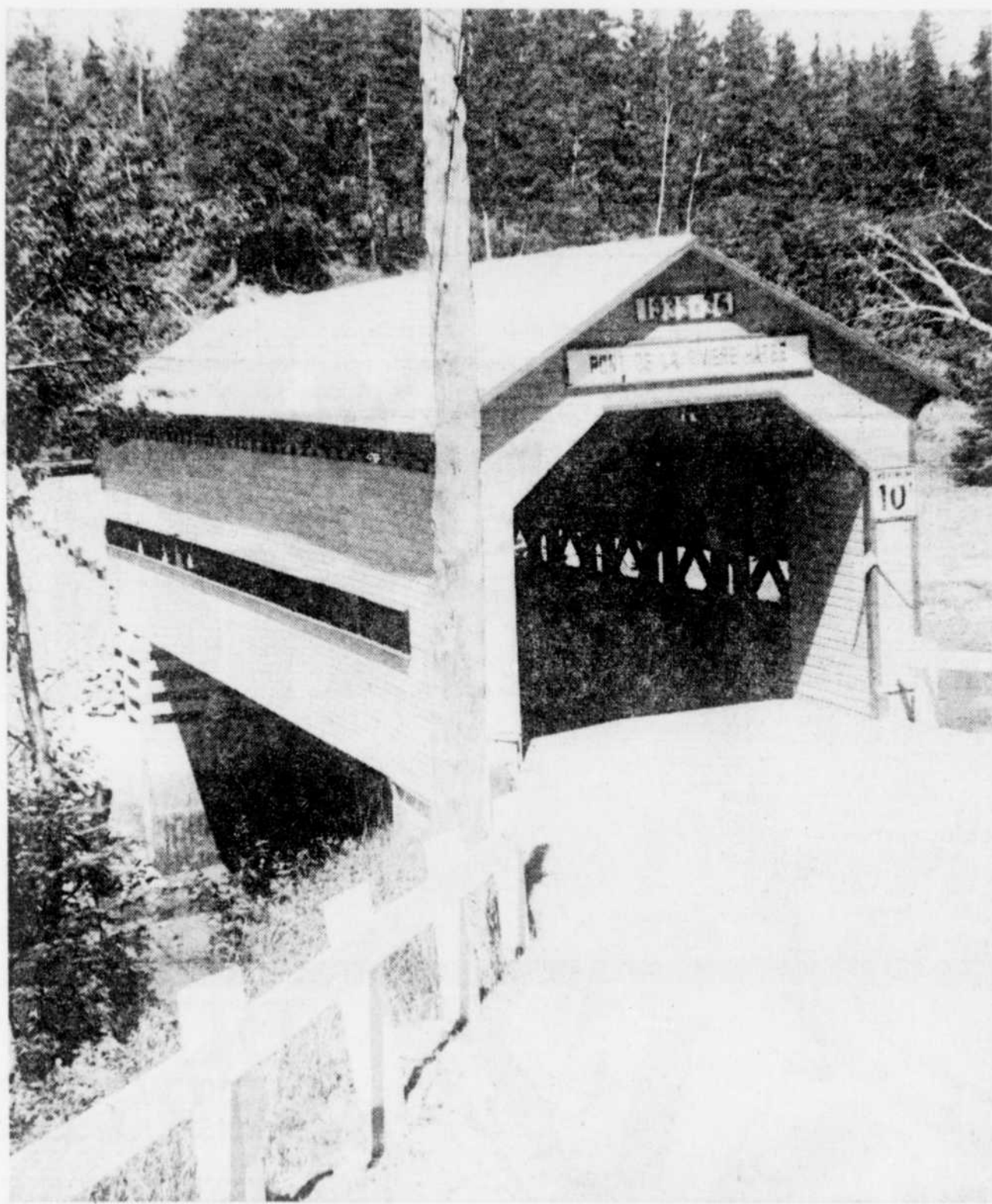
Le ministre des Communications du Québec a ajouté, lors d'une conférence de presse, qu'une solution politique à tout problème de juridiction concernant la câblodistribution serait préférable à une solution de type judiciaire, a-t-il dit; "nous irons en cour et nous assumerons la défense de M. D'Auteuil."

Même si l'affaire était portée devant les tribunaux jusqu'en Cour suprême elle ne réglerait pas le problème "que nous souhaitons depuis trois ans discuter et négocier avec le fédéral".

D'ailleurs une décision de la Cour suprême "reconnaissant la responsabilité du fédéral ne ferait que souligner davantage la désuétude des lois et même de la constitution en ce qui a trait à la répartition des responsabilités entre le fédéral et les provinces", a dit le ministre.

Par ailleurs, une décision favorable aux provinces soulignerait l'incertitude des termes de référence des tribunaux, qui accorderaient aux provinces le câble et qui, du même souffle, reconnaîtraient la radio et la télévision comme étant de niveau fédéral.

Parce que, a-t-il expliqué, le ministre fédéral des Communications, Gérard Pelletier, et lui-même sont bien d'accord sur un point: que le câble, le téléphone, la radio et la télévision sont des secteurs des communications intimement reliés et qu'il est pratiquement impossible de les scinder.



Shhh... à mots couverts, pont couvert et feuillages d'automne demain. (Photo J.-P. Arsenault)

Le CRSSS communique un projet de règlement sur la protection de la santé publique

par Claude SAVARY

Recommandations

TROIS-RIVIERES — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région 04 vient de faire connaître la teneur d'un projet de règlement de la loi sur la protection de la santé publique.

Ainsi, en mettant de l'avant un tel projet, le CRSSS-04 a principalement considéré que certains oublis ou certaines omissions avaient été relevés au projet de règlement de la loi 30. Il a aussi considéré les recommandations des CRSSS du Québec en matière de services d'urgence et notamment des services ambulanciers et de communications. Enfin, il a considéré qu'il est important que le règlement de la loi 30 soit un instrument efficace quant à la réorganisation et au contrôle des services d'urgence adéquats, complets, géographiquement et financièrement accessibles de même que de haute qualité.

Dans cet esprit, le CRSSS-04 propose neuf recommandations très concrètes. Ainsi, il recommande de distinguer deux types de transport, soit: le transport par ambulance pour les cas d'urgence et ce, avec l'application de normes et exigences sévères; et le transport de certaines catégories de patients non en état d'urgence (ex.: handicapés, malades mentaux, etc.) au moyen de véhicules face auxquels s'appliqueraient des normes et exigences moins sévères. Il recommande aussi au lieutenant-gouverneur en conseil de veiller à ce que l'application des normes et exigences du règlement n'apporte pas comme conséquence la disparition de services ambulanciers à l'intérieur de vastes régions du territoire, plus particulièrement en milieu rural. Il recommande d'autre part de prévoir un financement au moyen de subventions pour l'installation, la mise à jour et le renouvellement

de l'équipement à bord des véhicules ambulanciers.

Le CRSSS-04 souhaiterait par ailleurs qu'on couvre, tout en appliquant un contrôle rigoureux, le coût des usagers en matière de transport ambulancier en prévoyant des frais modérateurs, et notamment, au niveau du transport inter-établissements. Il recommande aussi de doter un organisme ou bureau régional de pouvoirs de coordination et de surveillance du système ambulancier, cet organisme devant plus particulièrement évaluer et contrôler le respect des normes telles qu'établies par le présent règlement et s'assurer de la qualité des services ambulanciers tout en donnant une couverture géographique complète par un zonage rationnel en tenant compte des ressources hospitalières.

Le CRSSS-04 fait également la recom-

mandation d'exiger une disponibilité de 24 heures en matière de services ambulanciers. Il demande aussi d'assurer la qualité et l'actualisation des cours de secourisme et de premiers soins reconditionnés au présent règlement au moyen de contrats de services impliquant les universités dans la programmation de ces cours et les centres hospitaliers et autres institutions d'enseignement quant à leur dispensation. Dans un autre ordre d'idée, il recommande au lieutenant-gouverneur en conseil d'assurer la coordination régionale de l'opération du système de communications via le ministère des Communications.

Enfin, le CRSSS-04 recommande de doter les CRSSS du pouvoir d'entendre les plaintes d'usagers, de groupes et d'établissements en matière de services ambulanciers, d'analyser ces plaintes et de recommander les corrections ou sanctions nécessaires.

par Marcel AUBRY

CAP-DE-LA-MADELEINE — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec entend présenter un mémoire au ministère de l'Éducation, au cours des prochains mois, dans le but de sensibiliser ses dirigeants à la nécessité de revaloriser le rôle des commissaires d'écoles.

A cet effet, la FCSAQ a créé un comité ad hoc, le 2 mars dernier, en lui donnant comme objectifs: 1) de mieux définir le rôle du commissaire d'écoles, afin de contribuer à le valoriser et à valoriser la commission scolaire et, 2) de proposer une rémunération et des avantages sociaux appropriés en fonction de tâches mieux définies.

Le président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Trois-Rivières, M. Robert Rocheleau, qui fait partie de ce comité ad hoc a permis au *Nouvelliste* de s'approprier une copie exclusive du document de travail qui sera transmis aux commissaires d'écoles dans le but de susciter chez eux des commentaires à partir de ce rapport.

Le document s'attarde, dans un premier temps, à définir le rôle du président du conseil et de l'exécutif. Il recommande de confier à une seule et même personne les postes de président du conseil et de l'exécutif afin de lui permettre de réellement remplir son rôle.

Ce rôle, dans l'esprit du comité ad hoc, consiste essentiellement à agir comme porte-parole, médiateur et animateur des commissions scolaires et des cadres de la commission. En d'autres mots, le président est le joint universel entre la partie politique et la partie administrative de la commission.

Quant au rôle du commissaire d'écoles, le comité recommande d'affecter chaque commissaire à du travail en comités couvrant tous les aspects du fonctionnement et de l'évolution de la commission et de prévoir une forme de rémunération.

Il recommande en plus d'attribuer à la charge exclusive de la commission scolaire les frais inhérents à la tenue de l'élection des commissaires et non pas faire ressortir cette charge d'une subvention gouvernementale, et ceci au nom de l'autonomie du gouvernement local.

Il propose aussi de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la décentralisation des pouvoirs dans le milieu, afin d'augmenter l'efficacité des commissions scolaires et d'accroître le sentiment d'utilité des commissaires. A cet effet, on demande d'utiliser au maximum les pouvoirs que la loi donne aux commissions scolaires.

Rémunération

Le comité croit que la rémunération et les avantages sociaux accordés aux commissaires peuvent aussi jouer un rôle important dans le processus de revalorisation du statut du commissaire d'écoles.

C'est pourquoi il formule dans la deuxième partie de son rapport, cinq recommandations bien précises à ce sujet. L'une d'elles consiste à prévoir une rémunération de base pour chaque commissaire, une allocation pour les tâches assumées d'office (travail en comités, réunions statutaires, régulières, spéciales, etc.)

Le paiement d'une prime d'assurance (50 pour cent par la commission et 50 pour le commissaire) pour protéger les commissaires dans l'exercice de leur fonction et l'organisation d'un fonds de retraite sont autant de moyens mis de l'avant par le comité pour revaloriser le statut des commissaires.

L'Union des Municipalités du Québec en congrès:

La fiscalité municipale: les solutions ne manquent pas — Page 10

Une réforme en profondeur des structures de l'UMQ — Page 11

Québec est amorphe s'il s'agit de l'eau — Page 11

Il y aura fusion uniquement là où cela sera nécessaire — Page 11

l'actualité aujourd'hui

P.A. Guoin investira \$5 millions à T.-R. — Page 3

L'APEVF et la CSRVF: c'est réglé — Page 3

Le contrat est accordé pour la résidence des étudiants à l'UQTR — Page 3

Les syndiqués du CH régional disent NON au stationnement payant — Page 9

sommaire

Au Coeur du Québec	5
annonces classées	
23-24-25-26-27	
Bandes illustrées	19
Centre Mauricie	8-9-10
Convocations	23
Détente	19-20-21
Horoscope	24
Informations régionales	
5-8-12-14-28	
Le monde des affaires	22
Le monde en 24 heures	7
Madame en tête	13
Mots croisés	25
Nécrologie	27
Sports	15-16-17-18
Télévision	19
Timbres	28

le sourire du petit déjeuner

La fillette de 5 ans, en voiture avec sa maman, regardait avec attention les têtes tendrement rapprochées des amoureux dont l'auto les précédait sur la route: — Regarde maman, elle apprend à conduire.

CRÉMERIE DES TROIS-RIVIERES

Le juge doute des témoignages, mais...

Yvon Gervais est acquitté

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Le policier a juré que Yvon Gervais lui avait dit qu'il était le conducteur du véhicule qui reposait dans un fossé après avoir fauché plusieurs poteaux d'électricité. Par contre le même Yvon Gervais a lui aussi juré qu'il n'avait jamais affirmé positivement être le conducteur du véhicule et son témoignage fut corroboré par son compagnon Robert Morasse qui a avoué être le conducteur de la Plymouth au moment de l'accident.

En arrivant sur les lieux de l'accident, un policier de la sûreté du Québec, attaché au poste de Louiseville, a déclaré qu'en faisant sa patrouille, il avait aperçu un véhicule dans un fossé et remarqué que plusieurs poteaux étaient fauchés. C'était le 31 juillet en soirée. Un camion-remorque était à tirer l'auto de sa fâcheuse position.

Le policier a narré qu'il avait vu Gervais donner des ordres au préposé du camion-remorque. Gervais a ajouté qu'il conduisait l'auto mais que Morasse en était le propriétaire.

Pour le policier de la sûreté du Québec, Gervais semblait en boisson il avait les yeux "vitreux" et sa démarche était chancelante. L'agent de la sûreté du Québec n'a pas rencontré le propriétaire du véhicule mais Gervais fut conduit au quartier général de la sûreté du Québec où le test de l'ivresse indiquait 0,16.

Me Marcel Chartier qui occupait en défense n'a fait entendre que deux témoins. Robert Morasse s'est efforcé au cours de son témoignage et l'audience a dû être ajournée pendant quelques minutes. Il a raconté qu'il revenait de Maskinonge au volant de son automobile ajoutant qu'il avait soudainement perdu le volant de son auto. Il a juré

avoir pris seulement deux petites bouteilles de bière. En guise de conclusion à son témoignage, Morasse a affirmé n'avoir jamais été condamné pour quoi que ce soit.

"C'est pas moi"

Yvon Gervais, l'accusé de fautes affaiblies, a apporté un court témoignage pour jurer que Robert Morasse conduisait l'auto, qu'il avait déjà été condamné pour vol d'auto mais jamais pour fautes affaiblies. Il a avoué avoir pris huit petites bières avant l'accident.

Le juge Roch Lefrançois devant les deux témoignages de l'accusé et de son compagnon a expliqué qu'un doute avait pénétré dans son esprit même s'il ne croyait pas ces versions. "J'acquiesce l'accusé, a conclu le magistrat, mais vous les reprendrez une autre fois". Cette remarque devait sans doute s'adresser aux policiers.

chronique judiciaire

par Claude HEROUX

Toujours détenu

Jacques Durand du Cap-de-la-Madeleine, accusé de vol qualifié subira son enquête préliminaire, le 24 septembre du consentement de son procureur, Me Lawrence Corriveau de Québec et de Me Gilles Bergeron, procureur de la couronne.

Tout cautionnement avait été refusé au Madelinis lors de ses comparutions antérieures et Me Corriveau avait même songé à s'adresser à la cour supérieure. Il semble bien que ce projet de procédures ait été abandonné par le criminaliste québécois puisque Durand a repris le chemin des cellules après sa comparution d'hier matin.

Pas de preuve

Robert David, de Montréal, dont l'enquête préliminaire s'instruit le 4 octobre, a pu recouvrer sa liberté, hier matin, alors qu'il devait subir son enquête sur le cautionnement. Ainsi que la cause du Montréalais était appelée par le greffier, Me Gilles Bergeron a fait savoir que la couronne n'avait pas de preuve à offrir. Robert David est accusé de quatre introductions par effraction, trois à Saint-Wenceslas; et une autre à Saint-Célestin.

Le 26 septembre

Serge dont le nom de famille s'apparente avec celui d'un animal bien connu semble dans de mauvais draps malgré son jeune âge. La justice l'accuse de deux introductions par effraction dans des maisons privées de Saint-Célestin et de Saint-Wenceslas, les 29 et 31 août dernier. Il se serait emparé en d'autres choses d'un radio-téléviseur. Il voulait avoir le temps de consulter un avocat et le juge a reporté la date de l'enquête préliminaire au 26 septembre. Serge pourra demeurer en liberté, d'ici cette date.

Pierre Hardy obtient sa liberté provisoire

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Pierre Hardy, de Trois-Rivières, que la couronne, représentée par Me Gilles Bergeron, voulait garder derrière les barreaux jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire a été élargi provisoirement par le juge Roch Lefrançois à l'issue de l'enquête sur le cautionnement, hier matin, aux sessions de la paix.

Me Bergeron pour démontrer que le jeune homme de 19 ans représentait un danger pour la sécurité du public a fait entendre l'accusé lui-même. Hardy a admis qu'il n'avait pas d'occupation présentement expliquant qu'il demeurait chez ses parents.

Il a avoué avoir été condamné à deux ans de pénitencier, en 1972, et qu'il a travaillé dans une industrie trifluvienne jusqu'à il y a un mois. Il ne travaille pas depuis le premier août mais ses parents subviennent à ses besoins et il a tenté de se trouver du travail. Hardy a affirmé avoir fait plusieurs "applications" pour du travail mais il doit bientôt reprendre ses études par des cours du soir pour lesquels il recevra une rémunération.

Me Bergeron, à la suite du témoignage du jeune homme, a expliqué que Pierre Hardy, était âgé de 19 ans et qu'il était sur une libération obligatoire après avoir été condamné sous sept chefs d'accusations de vol par effraction et un de vol qualifié. "A chaque fois que quelqu'un se fait prendre, d'ajouter Me Bergeron, on arrive avec l'exemple classique que l'accusé vient de se trouver une "job".

Me Gilles Lacoursière, procureur de la défense, a fait enten-

dre un autre son de cloche. "C'est difficile, a-t-il lancé pour quelqu'un qui n'a pas de casier, de se trouver du travail alors il faut penser quel fardeau ça présente pour celui dont le passé n'est pas immaculé."

Pour le juge Lefrançois, la couronne a fait valoir le casier antérieur de l'accusé qui cependant n'est pas sous caution pour d'autres causes. Le président du tribunal a libéré Hardy sous une caution de 950 fournie par une personne solvable.



Un camion lourdement chargé de bois de pulpe a donné le lest sur la route Saint-Maurice à Trois-Rivières. Dix cordes sinon plus de lourdes billes ont quitté le véhicule endommagé et sont stationnées à proximité. (Photo Roland Lemire)

Dix cordes de bois de pulpe dans la rue

Il a dû recharger seul les billes

TROIS-RIVIERES (JPA) — Du bois de pulpe (pitoune) a quitté le chargement d'un camion de Vigneault et Frères de Plessisville, sur la rue Saint-Maurice à Trois-Rivières hier midi. Une partie des quelques dix cordes de bois ainsi semées s'est retrouvée sur une voiture de marque Renault stationnée à proximité, plus précisément près du tunnel de la rue Champ-fleur. Au moment où la charge de bois a quitté le camion pour frapper la Renault, celle-ci était vide et elle appartient à M. Claude Thibodeau du Cap-de-la-Madeleine.

Seul avec ses bras
A vrai dire tout s'est résumé à une circulation embarrassée qu'a dû surveiller la police tout l'après-midi. Entre-temps, le conducteur du camion, M. Paul-André Gosselin de Plessisville, a fait appel à ses confrères camionneurs à Saint-Ferdinand-d'Halifax. A environ deux heures et demie de distance de Trois-Rivières, dans la région de Thetford-Mines,

Résultat: le malchanceux camionneur s'est vu aux prises avec une tâche de taille, celle de recharger seul, sous l'œil bienveillant de plusieurs curieux et passants, les lourdes billes, dix cordes approximativement.

Deux enfants légèrement blessés dans une collision

TROIS-RIVIERES (JPA) — Deux automobiles se sont heurtées hier matin à l'angle des rues Laurier et Saint-Olivier à Trois-Rivières, cet impact causant des blessures à deux enfants qui prenaient place dans un des véhicules. Les blessés: Marie-Josée Lamy (4 ans) et Julie Lanteigne (5 ans) ont pu cependant retourner à leur domicile après avoir été traitées à l'hôpital Sainte-Marie.

Mme Suzanne Lanteigne de Trois-Rivières-Ouest. Les deux enfants voyageaient dans l'auto de cette dernière.

Martin & Blais
NOTAIRES
et CONSEILLERS JURIDIQUES
Lionel Martin, B.A., LL.L.
Claudia Blais, LL.L.
152, LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES
Tel: 375-7733

Le grand succès de l'année!

GRAND SPÉCIAL \$739 gallon

CIL
Produits de Peinture

EN GRAND SPÉCIAL
PEINTURE D'INTERIEUR
• COUCHE DE FOND
• SEMI-LUSTRE
• LUSTRE • MAT
• LATEX
PEINTURE D'EXTERIEUR
• LATEX
• BLANC
• COUCHE DE FOND
• EMAIL DE FOND
• EMAIL POUR PORCHE
ET PLANCHER (gris)

N'ATTENDEZ PLUS
UNE SEMAINE
OU 2 SEMAINES
TAPISSERIE
EN STOCK
2215 BELLEFUEILLE
ET AUX
4 AUTRES MAGASINS

MARTIN BERGERON & FILS ENR.
2215, Bellefeuille, tapisserie, Trois-Rivières - 374-9317
221, Des Chenaux, Cap-de-la-Madeleine - 376-6152
Les Galeries du Cap, Cap-de-la-Madeleine - 379-1026
Centre d'Achats de Normanville - 379-1231
Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest - 379-7533

SOYEZ infidèle

VENTE CYCLOPÉE

DU 25 AU 28 SEPTEMBRE

chez **MEUBLES ST-LAURENT DE GENTILLY**

C'EST UNE VENTE À NE PAS MANQUER

EN RAISON DES NOMBREUSES CHANCES D'ÉCONOMIE QU'ELLE OFFRE À TOUTE LA POPULATION PRIX COUPÉS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

VOYAGE À MIAMI
CHAQUE \$25 D'ACHAT VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER CE VOYAGE POUR 2 PERSONNES.

GILBERT ROY
président

Surveillez notre page de spéciaux dans ce journal le 25 septembre.

MEUBLES ST-LAURENT
GENTILLY (Ville de Bécancour) 298-2020

Bonne Valeur BV Best Value

Investissement de \$ 5 millions

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIERES — Le plus vieux commerce de la région, P.A. Gouin Limitée établi à Trois-Rivières depuis 1881, continue de progresser. En effet, le président de PAG, M. Jean-Pierre Gauthier, annonçait un investissement de \$ 5 millions de cette maison d'affaires dans la région.

Ce projet est la construction d'un centre de distribution mécanisé. Ce centre sera construit sur un terrain de 500,000 pieds-carrés récemment acquis de la ville de Trois-Rivières, et situé dans la zone industrielle no 1, à l'angle des rues Saint-Joseph et Allyon. La première bâtisse, dont la mise en chantier est déjà en cours, est d'une superficie

de 83,195 pieds carrés et d'une hauteur de 25 pieds.

Conception moderne

Selon le directeur général, M. Robert Beaudry, cette construction sera à la fois esthétique et fonctionnelle. Elle sera dotée d'une charpente en acier et le revêtement sera de béton précontraint. L'utilisation de cette bâtisse est divisée comme suit, à savoir, 77,195 pieds carrés en entrepôt et 6,000 pieds carrés qui serviront au service à la clientèle, aux services techniques et au bureau des achats.

Attendant à cet immeuble, un stationnement pourra accommoder 135 véhicules. La localisation de cet entrepôt sera facile d'accès, étant situé en bordure de la future autoroute 735. La

conception de l'immeuble a été confiée aux architectes Denoncourt, Villemure et Marchand et les plans de fondation et de structure sont l'oeuvre de l'ingénieur Pierre Laoursière. En ce qui concerne les plans de mécanique, ils seront exécutés par la firme Pluritec.

Opérations

Par ce nouvel investissement, P.A. Gouin pourra séparer complètement son commerce de gros et celui du détail et ainsi donner un meilleur service à sa clientèle. L'entrepôt sera doté de méthodes très modernes de manutention. Ainsi, la marchandise sera disposée sur des ratières de 22 pieds de hauteur et sera manutentionnée à l'aide de 6 chariots-élevateurs.

Toutes les opérations administratives seront contrôlées à l'aide d'un ordinateur d'une plus grande capacité et flexibilité. De cette façon, selon M. Gauthier, le client pourra prendre possession de sa marchandise sur place grâce à la centralisation de ce sans pertes de temps.

Premier pas

Ce nouvel investissement est le premier pas de la maison P.A. Gouin vers une progression qui entend dépasser éventuellement les limites de la région. Toutefois il ne s'agit pas du premier investissement majeur de ce commerce en Mauricie qui, depuis les 5 dernières années, a injecté \$ 2 millions chez nous. On se rappellera, en effet, de l'agrandissement du magasin

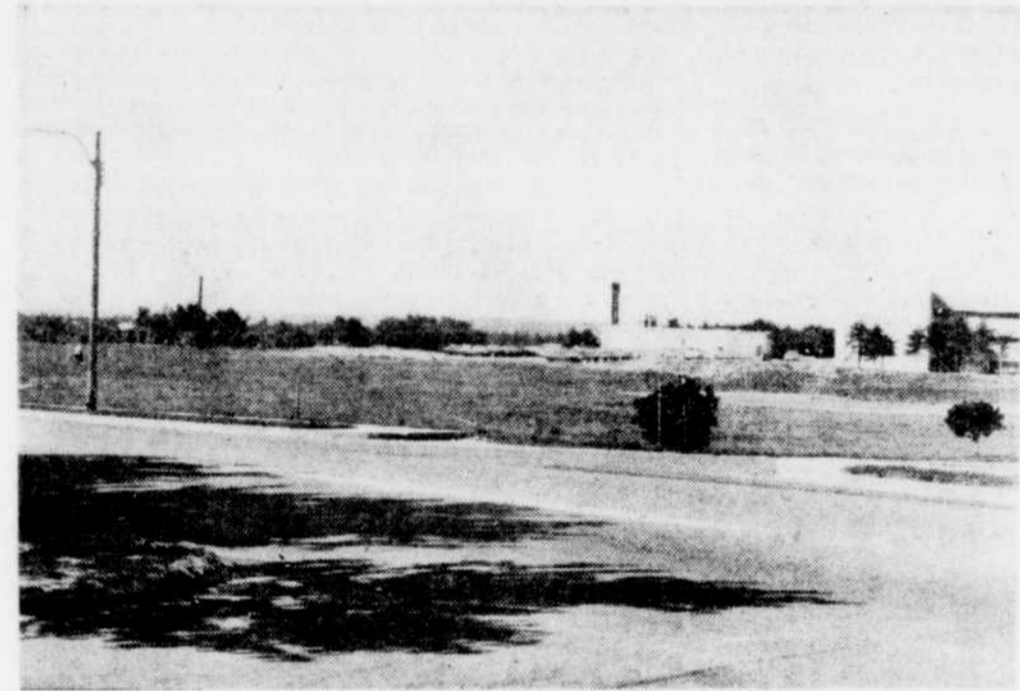
de la rue des Forges, en 1966, de l'ouverture de la succursale du centre commercial Les Rivières, en 1971 et de celle de la Plaza de la Mauricie, au début de l'année.

Compte tenu de l'immense étendue de terrain acquis dans le parc industriel M. Cauthier n'a pas nié les possibilités d'agrandissement du futur entrepôt sans vouloir en donner les détails. De ces agrandissements, devrait résulter éventuellement l'ouverture de nouvelles succursales.

Les travaux, déjà en marche, seront complétés pour le 15 mars et la nouvelle bâtisse donnera du travail à 40 personnes qui s'ajouteront à l'imposant personnel actuel de 260 employés.



M. Robert Beaudry, directeur général, et M. Jean-Pierre Gauthier, président de P.A. Gouin. (Photo Roland Lemire)



C'est sur ce terrain utilisé présentement pour la balle-lente que l'on construira les résidences pour les étudiants de l'UQTR. L'emplacement est situé en bordure de la rue Père-Marquette. (Photo Roland Lemire)

La résidence pour étudiants à l'UQTR

Le contrat est accordé

TROIS-RIVIERES (CS) — La première résidence pour les étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières sera mise en chantier au cours des prochaines semaines.

En effet, après de nombreuses démarches, l'Association coopérative d'habitation étudiante des Forges a finalement obtenu le feu vert pour donner suite au projet déjà ébauché depuis plusieurs mois.

En faisant part de cette nou-

velle, l'UQTR signale que le contrat a été accordé à la firme Hervé Pomerleau Inc. de Saint-Georges-de-Beauce au coût de \$189,777. Il s'agit là de la plus basse soumission conforme au cahier des propositions.

L'édifice proprement dit sera érigé à proximité de la rue Père-Marquette sur la partie du campus qui est déjà utilisée comme terrain de balle-lente. Quant au type de construction, il s'agira d'un immeuble de

trois étages groupant douze logements de trois chambres chacun. L'extérieur de la résidence sera par ailleurs recouvert de briques.

De plus amples détails devraient d'autre part être fournis d'ici quelque temps relativement aux plans retenus. Sur ce point, il est intéressant de souligner que chaque entrepreneur devait soumettre son propre plan conformément au cahier des propositions.

L'APEVF vs CSRVF: c'est réglé

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — Suite à l'entente définitive survenue mercredi soir entre la CSRVF et l'APEVF relativement à la distribution des tâches, le président de l'Association des enseignants, M. Raymond Johnston a émis, hier, un communiqué dans lequel il précise les termes de cet accord.

Il aura fallu cinq mois avant que les deux parties en viennent à cette entente dont voici les termes:

«Entièrement conçue dans le triple but d'accorder la priorité à des impératifs pédagogiques, d'éviter la réalisation du divorce — souhaité par l'appareil de gestion — entre la pédagogie et l'administration et d'assurer une équité dans la distribution des tâches entre les enseignants, cette entente:

1) accorde une importance et sérieuse voix du chapitre aux enseignants dans les décisions relatives au dépistage des enfants dits inadaptés et à leur classement de même que dans les décisions relatives à l'organisation des journées pédagogiques;

2) détermine des règles précises de distribution du nombre d'instituteurs dans les écoles;

3) établit une procédure d'assignation des enseignants (détermination du poste occupé par chacun) qui constitue un heu-

reux mariage des principes suivants: ancienneté, priorité au poste occupé et autogestion;

4) définit l'obligation pour la commission de nommer tous les chefs de groupe permis par le décret, établit une libération uniforme pour les chefs de groupe, circonscrit leurs fonctions et responsabilités et prévoit un mécanisme de sélection des candidats à ces postes où l'opinion des enseignants est aussi importante que celle des administrateurs;

5) prévoit que le calendrier scolaire soit établi conjointement chaque année, que les réunions collectives ou les rencontres avec les parents se fassent dans le cadre des prévisions du règlement No 7 du ministre de l'Éducation ou que, à défaut, elles donnent lieu à une récupération du temps supplémentaire, que les enseignants ne seraient pas tenus de rester à l'école lorsque les écoles sont fermées par décision de la commission;

6) établit le temps minimum d'un enseignant peut bénéficier pour le dîner et exclut toute possibilité de double horaire pour le dîner;

7) encadre le recours à des enseignants ayant déjà une pleine tâche pour le remplacement d'enseignants absents et abolit l'obligation pour les enseignants d'être présents à l'école lorsque leur travail ne leur demande pas d'y être;

8) maintient la situation 1973-74 quant à la participation des enseignants à la surveillance des étudiants en dehors de leurs cours jusqu'à la conclusion d'une entente générale sur le sujet;

9) établit des règles précises quant à la composition des groupes d'élèves en distinguant les clients selon les secteurs d'enseignement et le genre d'enseignement: enseignement académique et/ou théorique au cours secondaire professionnel court, enseignement académique et/ou théorique hors le cours secondaire professionnel court et hors le secteur de l'enseignement inadapté, apprentissage professionnel en atelier au cours secondaire court professionnel, apprentissage professionnel en atelier au cours professionnel long et enseignement à l'enfance inadaptée;

10) accorde à chaque enseignant de secondaire un nombre de périodes d'enseignement qui ne varie pas plus d'une fraction de période à partir du nombre régional moyen de périodes par enseignant et confie, aux enseignants eux-mêmes, dans le cas où il y a eu différence d'une période d'enseignement sur une année entre les tâches de deux enseignants, le soin de déterminer les critères applicables en tels cas;

11) établit l'horaire hebdoma-

taire maximal des étudiants du 1er cycle du cours élémentaire (enfance inadaptée) à 1,250 minutes;

12) détermine qu'aucun enseignant du secondaire ne peut être tenu d'enseigner plus de trois années-matières différentes;

13) prévoit la formation d'un comité paritaire chargé de veiller à l'administration de cette entente (comité de révision);

14) n'exclut aucun recours à la procédure générale de griefs prévue au décret dans les litiges relatifs à l'interprétation et à l'application de cette entente;

15) prévoit la négociation des conditions de travail (tâches) particulières des enseignants affectés à des écoles où sont implantés de nouveaux régimes

de la réponse finale du comité exécutif des commissaires sur la dite entente. Cette réponse ne tardera d'ailleurs pas; les membres de l'exécutif trouvant également l'entente à leur satisfaction.

Le président Lafontaine n'a pas caché sa joie au moment de la signature. Il devait d'autre part déclarer que les négociations s'étaient bien déroulées même si à certains moments, de son avis, les discussions furent très fermes de part et d'autre. M. Lafontaine a cependant souligné qu'il ne pouvait signer une telle entente au mois de juin dernier: les inscriptions n'étaient pas terminées et trop d'inconnues subsistaient encore à ce moment-là.

Quant au président de l'APEVF, M. Johnston, il a fait savoir sa grande satisfaction quant aux clauses négociées et il a promis que le climat allait être beaucoup plus propice dans les écoles au cours de la présente année scolaire.

En Pharmacéutiques Ltée a le plaisir de vous annoncer la nomination de Monsieur Roger Payette, bien connu dans les domaines pharmaceutique et médical de notre région, au poste de directeur des ventes.

Satisfaction des parties

TROIS-RIVIERES (CS) — L'année scolaire présentée en cours devrait être l'une des meilleures que la région ait jamais connue en tout cas depuis plusieurs années. «C'est du moins l'avis qu'a exprimé mercredi soir le président de la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, M. Léonce Lafontaine, à la suite de la conclusion définitive d'une entente avec les enseignants sous sa juridiction relativement à la distribution des tâches dans les écoles.

La CSRVF et l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges (APEVF) venaient en effet de parvenir à un accord sur les nombreuses clauses visant à définir de façon précise la distribution des tâches des enseignants au cours de la prochaine année. Toutefois, même si une certaine euphorie a marqué la signature d'une telle entente, le président de l'APEVF, M. Raymond Johnston, a tout de même laissé entendre que n'eût été le «sprint» de négociations de la dernière fin de semaine, la situation serait encore aussi difficile qu'elle l'était au début de l'année.

De fait, les deux parties étaient en pourparlers depuis le printemps dernier sans que rien n'aboutisse. Aussi, au début de l'année, les enseignants s'étaient bien promis de régler la situation au plus vite et par n'importe quel moyen s'il le fallait. C'est pourquoi d'ailleurs ils avaient décidé la semaine dernière de ne se tenir qu'à leurs cours proprement dits sans prendre charge ou participer à toute autre activité extérieure ou même connexe à leurs cours. Cette situation, à première vue, devait raidir les deux parties l'une contre l'autre. Mais après quelques rencontres, on devait annoncer des négociations soutenues au cours de la dernière fin de semaine. Une entente de principe était alors intervenue mais l'APEVF se devait de la soumettre à ses membres. Ce qui devait être fait lundi dernier.

Mercredi soir, la salle des délibérations du centre administratif de la rue Foucher était remplie à capacité par une mul-

Symposium en performance motrice et comportement humain à l'UQTR

TROIS-RIVIERES (Comm.) — Le premier symposium québécois en performance motrice et comportement humain se tient à l'université du Québec à Trois-Rivières, aujourd'hui et demain.

Cette rencontre de deux jours est organisée par le département d'éducation physique et de psychologie de l'UQTR. Les activités se dérouleront au pavillon Michel-Sarrazan.

Les buts du symposium sont: — Assurer un premier regroupement de tous les spécialistes qui s'intéressent à la psy-

chologie du comportement moteur;

— Promouvoir la recherche et l'acquisition des connaissances relatives au développement, à l'apprentissage et à la performance d'habiletés motrices ainsi qu'aux éléments psychologiques s'y rattachant.

— Favoriser la communication entre théoriciens et praticiens des sciences du comportement.

Aujourd'hui est consacré à la recherche et à la théorie dans le domaine du comportement mo-

teur de l'homme (développement, apprentissage et performance). Demain, les participants s'intéresseront particulièrement à l'enseignement de l'activité physique, à l'entraînement sportif, dans les milieux scolaires, cliniques et sportifs (éducation, éducation physique, psycho-éducation, enfance inadaptée, psychologie clinique et appliquée, etc.).

La conférence de clôture sera prononcée par M. Michel Bouet, de l'université de Rennes, en France. Plusieurs autres personnes-ressources ont accepté de participer au colloque.



En route vers le congrès des Hebdos...

Des membres du BC Community Newspaper Association se sont arrêtés à Trois-Rivières au cours de la journée d'hier, alors qu'ils étaient en route pour le congrès des Hebdos qui se tiendra à Québec. Le groupe a été reçu à l'hôtel de ville par le conseiller Jean-Guy Laferté qui remplaçait le maire Beaudoin à cette

occasion. Ci-dessus, dans l'ordre, M. Claude Bérubé, de l'Hebdo au Cap, le conseiller Laferté, M. Gordon Root, président du BC Community Newspaper, M. Cloudsley Hadjipith, président du Canadian Community Newspaper et Alan Black, ex-président du BCNA. (Photo Roland Lemire)

Le point sur l'éducation

Les pauvres régionales!

par André GAUDREAU

On pourrait en sourire si la chose n'avait pas coûté aussi cher en ressources de toutes sortes et particulièrement en ressources financières. La régionalisation scolaire et toutes les transformations qu'elle doit drainer dans son sillage allait remettre le Québec sur la carte de l'Amérique. La nouvelle bible, c'était il y a quelques années, le rapport Parent. On a vu par la suite qu'il avait été maladroitement inspiré par des expériences de régionalisation aux États-Unis et qui étaient loin d'avoir fait leurs preuves. Au moins une province canadienne de l'Ouest avait aussi adopté cette formule.

Une grosse machine

Dire que les rouages des "monstrueuses" ré-

gionales, responsables de l'enseignement secondaire, commencent à grincer serait un euphémisme. Ont-ils jamais bien fonctionné? Pour celui qui s'intéresse de près à l'éducation, la réponse est non. On a créé organismes sur organismes, directions sur directions et même un Conseil supérieur de l'éducation qu'on a plus ou moins écouté. C'est à la tonne qu'on a fait parvenir règlements, directives, rapports et "bibles" de toutes sortes aux différents conseils scolaires locaux et régionaux. Un ordinaire pour chaque conseil n'aurait pas été de trop pour en tirer les conclusions et parfois les contradictions. Encore eût-il pu y arriver tant la matière était abondante.

Notre propos n'est pas de faire le procès de la régionalisation. Le public a largement fait ses commentaires jusqu'à propos du transport scolaire, du gigantisme des polyvalentes, de l'organisation des cours et de l'absence de contacts entre élèves et instituteurs. Généralement on n'aime guère.

Un retour en arrière

La question d'un retour en arrière est dans l'air depuis quelque temps. A la fin d'avril dernier, le ministre de l'Éducation publiait un autre document intitulé "Formation de commission scolaire responsable des niveaux élémentaire et secondaire". Bien sûr, il ne s'agit pas d'un véritable retour aux anciennes méthodes. Il n'est pas question de se priver de tout l'équipement existant et des nombreuses structures qui demeurent valables. Alors, que voir dans cette "suggestion" du ministère? Une économie d'argent? Sans doute. Mais probablement aussi un souci de rapprocher l'administration, les profes-

seurs, les parents et les élèves. Ces préoccupations du gouvernement semblent rencontrer globalement celles des parents.

Le nouveau regroupement

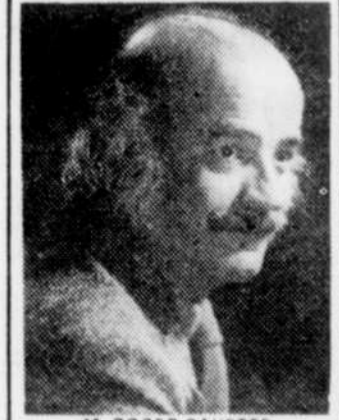
Le document que nous avons en main sur la "refonte" des conseils scolaires n'a rien de très romantique. On y indique tout simplement la procédure à suivre pour en arriver à un nouveau regroupement qui assurerait l'éducation aux niveaux primaire et secondaire. Il nous semble tout de même partir d'un bon naturel devant une certaine "faillite" de la régionalisation telle qu'elle fut appliquée.

Hier toutes les constituantes de la régionale des Vieilles-Forges se réunissaient, présidents et directeurs généraux, pour étudier la question d'un éventuel regroupement ou des nouveaux conseils scolaires s'occuperaient des deux niveaux d'enseignement. Le guide gouvernemental stipule toutefois que toutes les constituantes doivent y être représentées. Quant aux nouvelles fusions, elles devraient recevoir un support unanime de tous les conseils scolaires concernés.

Il n'y a pas de doute qu'un mouvement se dessine dans le sens de profondes modifications dans le fonctionnement et la structure des conseils scolaires. "Quand le ministère de l'Éducation fait de telles suggestions, nous dit-on, c'est qu'éventuellement elles deviendront lois". Autant prendre les devants et organiser son propre milieu.

La "grande question" est maintenant de savoir si on devra les nommer "petites régionales" ou "grosses locales". A moins que l'on trouve quelque chose de plus original.

NOMINATION



M. ROGER PAYETTE
En Pharmacéutiques Ltée a le plaisir de vous annoncer la nomination de Monsieur Roger Payette, bien connu dans les domaines pharmaceutique et médical de notre région, au poste de directeur des ventes.

LA PURE VÉRITÉ
affiliée à
L'AMBASSADOR COLLEGE
Assemblées de
L'ÉGLISE DE DIEU UNIVERSELLE
tous les samedis
après-midi (14h30)
CENTRE CULTUREL DU CAP
150, rue Fusée
Cap-de-la-Madeleine
MINISTRE
C. WILKINS
C.P. 1301 Trois-Rivières
Lire notre revue "La Pure Vérité" (The Plain Truth) et regarder notre émission au canal 12 chaque dimanche. Garner Ted Armstrong présente.

LES TEMPS DURS S'EN VIENNENT!!!
CHEZ-NOUS LES PRIX ONT ENCORE DU BON SENS
50 ans d'existence et de clientèle satisfaite
MERCERIE
LAMBERT & CLOUTIER
rue Champflour, Trois-Rivières

Il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau à

NICOLET — Dans un communiqué signé par le maire Roger Veilleux, la ville de Nicolet a fait savoir hier que la population n'est plus tenue de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

L'ordonnance des services de protection de l'environnement a été levée récemment après que les correctifs nécessaires furent apportés à l'usine de filtration. L'interdiction pesait depuis le 22 février 1974.

"Voilà donc la question de l'eau bien réglée", s'exclama le maire Veilleux dans son adresse à la population.

D'autres travaux importants sont toutefois encore en vue à l'usine de filtration. Une somme d'un demi-million de dollars doit être dépensée au cours des prochains mois afin d'augmenter la capacité de traitement de l'usine. Tout en remerciant les citoyens de leur patience et de leur coopération, le maire dut espérer qu'ils ne seront pas trop incommodés durant les travaux.

L'Assemblée nationale siège... et ajourne

Par **BERNARD RACINE**

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a rejeté hier la proposition de M. Robert Burns de faire étudier par l'Assemblée Nationale le problème de l'indexation des salaires au Québec et la Chambre a été ajournée jusqu'au 29 octobre prochain.

Le premier ministre Robert Bourassa a promis auparavant que le gouvernement verra en temps opportun s'il est utile de convoquer la commission parlementaire sur le travail pour étudier le problème.

"Le fait que la grève de la CTCUM soit réglée ne règle pas le fond du problème, c'est-à-dire l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs", a déclaré le leader parlementaire du Parti Québécois, M. Burns.

Bourassa déclara que le conflit de la construction et celui de Québec-Téléphone étaient des conflits identiques à celui de la CTCUM. Il a prédit que le Québec allait connaître "exactement le même problème partout où les travailleurs se sentent lésés par le système actuel".

Les députés étant assemblés, le gouvernement devrait en profiter pour étudier la possibilité de permettre que les conventions collectives soient renouvelées.

On devrait permettre que soient rediscutées les conventions basées sur une prévision normale de l'augmentation de coût de la vie, a-t-il dit.

M. Samson de son côté a souligné que les points de vue des syndicats eux-mêmes diffèrent sur la question et que c'était la commission parlementaire sur

la main-d'oeuvre et le travail qui devrait être convoquée pour entendre et le point de vue syndical et celui du côté patronal.

M. Maurice Bellemare — U.N. Johnson — a demandé au gouvernement de déposer en Chambre, tous les jours de sessions, une liste établie depuis quelques années au ministère du Travail et donnant le nombre de grèves en cours dans la province ainsi que le nombre de grévistes. Les députés seraient ainsi constamment au courant de l'état véritable des grèves dans la province. Par ailleurs, il a abondé dans le même sens que M. Burns.

Les députés avaient été convoqués à une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale pour adapter une loi spéciale forçant le retour au travail des grévistes du transport et commun de Montréal. Le conflit avait été réglé hier, la séance avait pour but de faire ajourner la Chambre au 29 octobre prochain et n'a duré qu'une demi-heure.

Une délégation de l'ONU, comprenant des parlementaires de Belgique, du Canada, de France, d'Allemagne, d'Italie, du Luxembourg, de Hollande, de Norvège, de Turquie, de Chypre et de l'OTAN a assisté, des galeries, à la séance.

Pas de discours pour Cloutier

SHERBROOKE (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a suivi, jeudi soir, le conseil de l'Association d'éducation du Québec et il n'a pas prononcé le traditionnel discours de la rentrée scolaire à Sherbrooke.

"Je suis prêt à affronter n'importe qui, avait dit le ministre aux dirigeants de l'AEQ, mais je suis votre invité et je m'en remets à votre décision."

À l'extérieur de l'école Saint-François, où il devait prononcer son discours, des manifestants commençaient déjà à se rassembler, afin de montrer leur opposition à la Loi sur la langue officielle.

Au cours de la matinée, M. Cloutier avait visité plusieurs écoles et il avait rencontré des administrateurs scolaires. C'est à l'Université de Sherbrooke, au cours de l'après-midi, que les choses avaient commencé à se gâter.

Devant les étudiants déterminés à manifester leur mécontentement, le conseil d'administration de l'AEQ décida de se réunir et d'étudier la situation.

Vers 17 h 30, on demanda au ministre d'annuler son discours. Revenant chez les journalistes, M. Guy Stringer, président de l'AEQ, expliqua que "le conseil d'administration se refusait de fournir une occasion à des citoyens de saborder le discours de la rentrée."

M. Stringer souligna le caractère non politique de l'AEQ et il déclara qu'il "n'entendait pas faire le jeu de quelque groupe que ce soit susceptible de manifester son opposition à quelque loi ou problème que ce soit".

M. Cloutier lui-même, rencontrant les journalistes, leur affirma qu'il n'avait peur de personne, mais que, invité par l'AEQ, il s'en remettait à leur décision.

Le ministre de l'Éducation continue d'ailleurs sa tournée, puisqu'il doit se trouver aujourd'hui à Asbestos et à Lac Mégantic.



PHILADELPHIE (AP) — Deux soeurs siamoises de 13 mois ont été séparées mercredi grâce à une opération qui a duré six heures et demie et a nécessité une équipe chirurgicale de 23 personnes.

Les deux fillettes, Clara et Altargracia Rodriguez, nées en République dominicaine, étaient venues au monde en se faisant face, car elles étaient attachées l'une à l'autre par l'abdomen et à la hauteur de la taille.

"Il n'y a pas de raison, a déclaré le Dr Everett Koop, qui a dirigé l'opération, pour qu'elles ne vivent pas". Il a ajouté que, désormais, elles pourraient avoir une vie normale et pourront même, plus tard, avoir des enfants. Les deux soeurs, bien que complètement autonomes depuis l'opération,

continueront quelque temps encore à dormir dans le même lit pour leur éviter un choc psychologique.

L'opération a été possible parce que les organes des deux enfants avaient tous une alimentation sanguine autonome. Cependant les deux fillettes possédaient un rectum commun et il fallait le laisser à Clara et en fabriquer un artificiel pour Altargracia.

Chacune des fillettes pèse 12 livres 12 onces, ce qui est environ inférieur de presque six livres et demie au poids d'un bébé normal à un an. Mais les médecins ne sont pas préoccupés par le poids des enfants.

Dans l'histoire de la médecine, on ne connaît que 24 opérations de ce type qui se soient déroulées avec succès. Les cas les plus récents s'est produit en Finlande il y a trois mois.

POUR INSERER UNE annonce classée

SIGNELEZ:

TROIS RIVIERES

378-6116

SHAWINIGAN

537-1801

GRAND MERE

538-1717

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

SI C'EST PAS

Ziebart

C'EST PAS PAREIL

IMPORTANT: Garantie de 10 ans par écrit

ANTI-ROUILLE
AUTO - CAMION

TÉL.: 379-6711

La CSD, devant la commission Cliche, attaque tout le monde

par **HELENE ARCHAMBAULT**

QUEBEC (PC) — C'est à une collision entre le ministère du Travail, le patronat et les Unions américaines, que la CSD attribue la majeure partie des

problèmes de la construction au Québec.

La Fédération du bâtiment et du Bois (CSN) préside par Michel Bourdon, n'a par ailleurs pas été épargnée puisque pour la première fois depuis le début des travaux de la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale, elle a été accusée, à l'instar de la FTQ, d'avoir ses propres fiers-à-bras lorsque nécessaire.

Déposant hier à Québec son mémoire à la commission Cliche, le président de la Centrale des Syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpé, a attribué l'inefficacité de la loi 290, réglissant les relations de travail dans cette industrie, au ministre Cournoyer.

"On peut mettre en doute le comportement du ministre du Travail, a-t-il dit, qui depuis 1970 n'a cessé de cautionner des négociations illégales allant à l'encontre des principes du bill 290".

Les conclusions du mémoire de la CSD ne sont pas tendres pour le ministre à cet égard; elles mentionnent entre autres, la série d'amendements et de dispositions législatives qu'il a consentis depuis trois ans et demi et qui ont eu pour effet de violer la loi.

La Centrale syndicale l'accuse aussi d'avoir sanctionné des négociations entre la FTQ et cinq associations patronales, les légalisant par le bill 9, conférant ainsi à la Fédération rivale une situation monopolistique.

Unions américaines.

Répondant au président de la commission, Me Robert Cliche, M. Dalpé a expliqué qu'il était trop tard maintenant pour instaurer la paix entre les centrales syndicales rivales. "Le point de non-retour est dépassé", a-t-il dit. À l'issue de la séance le vice-président de la CSD, M. J.P. Héu a déclaré qu'un pacte de non-agression avait été impossible à conclure dans le passé à cause de l'opposition de la FTQ.

Abordant ensuite le rôle des Unions américaines, réunies au Conseil Provincial des métiers de la construction de la FTQ, M. Dalpé, assez énergique dans son plaidoyer, a déclaré que leurs méthodes s'apparentaient fortement à celles de la mafia. En guise d'exemple, il a cité devant quelques journalistes le cas de ces Unions qui réclament aux travailleurs \$325 pour leur adhésion syndicale et qui réquisitionnent par la suite la moitié de leur salaire en échange d'une garantie d'emploi.

Le président Dalpé a par ailleurs obtenu l'assurance de Me Cliche que certains ouvriers puissent témoigner à huis-clos afin d'être protégés des éventuelles représailles que leurs déclarations pourraient amener de la part de leurs dirigeants syndicaux.

"Votre commission, a-t-il recommandé à Me Cliche, doit dénoncer cette situation faisant des québécois des valets exploités par des américains".

M. Dalpé se référant au fait que quelque \$33 millions étaient versés annuellement aux syndicats américains, sans que la moitié de ce montant ne bénéficie aux Québécois.

Le débat a pris une couleur plus politique lorsque Me Cliche a demandé à M. Dalpé s'il était favorable à l'expulsion de ces Unions de la province. Devant sa réponse affirmative, le commissaire Mulroney, a répliqué qu'une certaine forme de nationalisme était malsaine quand il s'agit d'aller chercher des capitaux.

Les représentants CSD ont par ailleurs fâché leur déposition d'une multitude d'exemples de violence et de chantage sur les chantiers. Relatant les incidents qui ont marqué certaines assemblées de désaffiliation lors de la scission CSN-CSD en 1972, ils ont mis en évidence les menaces exercées par une vingtaine de fiers-à-bras de la CSN à Jonquière et l'expulsion à deux reprises de l'automobile d'un ancien permanent CSN devenu membre de la CSD.

La violence.

"Il n'y a rien de malsain à refuser de se laisser imposer notre manière d'être. Si nos vœux s'introduisent ici, qu'ils respectent nos lois. Ici, leur reproche, a poursuivi M. Dalpé, d'avoir introduit au Canada un syndicalisme d'affaire où il y a une large place pour le "cassage de gueule". Sous pré-

VOYEZ PARTOUT... VOUS ACHETEREZ CHEZ-NOUS

VENEZ PROFITER DE NOS BAS PRIX!



LAVEUSES ET SÈCHEUSES INGLIS ROYAL

CARACTÉRISTIQUES:

- Lessiveuse — 6 cycles
- Nouveau cycle pour tricot
- 3 vitesses d'agitation
- 2 vitesses d'essorage
- Filtre auto-nettoyeur
- Distributeur de javel et d'assouplisseur de tissus
- Réglage de niveau d'eau
- Lampe de cuve
- Secheuse - Réglage électronique de degré de séchage
- Cycle special pour tricot
- Cycle de pressage permanent
- Réglage anti-froissement
- Grille de séchage

Voyez notre vaste choix de MEUBLES de tous styles.

Inqlis

J.P. BOUCHER MEUBLES

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES - ASTON-JONCTION - TEL. 226-3343

ENR

à Trois-Rivières

UN MAGASIN DE **PIÈCES** D'APPAREILS MÉNAGERS POUR TOUTES MARQUES

- LAVEUSES-SÈCHEUSES
- LAVE-VAISSELLE
- POÊLES ÉLECTRIQUES
- RÉFRIGÉRATEURS

GROS ET DETAIL

JOPAM

TROIS RIVIERES INC.

658, BONAVENTURE, TROIS RIVIERES 376-2735
492, 4e RUE, SHAWINIGAN 536-4059

au coeur du québec



Une modification importante au réseau routier intérieur... c'est ce qu'examinent MM. Jacques Paquin, président du septième festival western, Ernest Goulet, maire de la ville de Saint-Tite, Alcide Bourassa, responsable de l'Agence de sécurité mauricienne, et le sergent Paul Provencher, du quartier général de la Sûreté du Québec, district de la Mauricie, au Cap-de-la-Madeleine. (Photo Royal St-Arnaud).

Lors de la tenue du festival western

Problèmes de réseaux routiers dans les environs de Saint-Tite

par Royal SAINT-ARNAUD

SAINT-TITE — "Le festival western est devenu un "gros monstre" et il n'y a pas eu d'améliorations suffisantes d'apportées aux réseaux routiers, intérieur et extérieur, sauf à la place Louis (où a été déviée la parade cette année). La circulation était extrêmement dense; elle pouvait être contrôlée à l'entrée, mais une fois les automobilistes sortis de la ville, nous n'avions plus de contrôle. De plus, les caprices de dame température occasionnent des problèmes, particulièrement dans les stationnements aménagés dans les champs."

Les commentaires apportés par le sergent Pierre Brosseau, attaché au quartier général du district de la Mauricie et adjoint à la coordination lors du travail de la Sûreté du Québec à Saint-Tite, à l'occasion du festival western. Il a transmis ces remarques lors de la réunion tenue à l'hôtel de ville de Saint-Tite mercredi soir où s'étaient réunis plusieurs représentants de l'organisation du festival, dont le président Jacques Paquin, ceux de la ville avec le maire Ernest Goulet, et quelques autres dont ceux de l'Agence de sécurité mauricienne.

Réseau routier et stationnement

Cette rencontre, qui se voulait une évaluation de l'organisation et de l'efficacité du service d'ordre qui, selon le sergent Paul Provencher de la SQ, attaché au quartier général du Cap-de-la-Madeleine et coordonnateur du service à Saint-Tite, a fonctionné assez bien alors que les policiers ont fait de l'excellent travail, appuyés d'une bonne collaboration de la ville.

C'est le sergent Provencher qui a apporté les principales suggestions pour les festivités de 1975. Il a en premier lieu parlé du réseau routier intérieur de la ville. Selon lui, le prolongement du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Gabriel (dans les deux sens), pour que cette dernière rencontre le boulevard Saint-Joseph et

la route 133 à l'entrée ouest de la ville, permettrait un bien meilleur circuit pour la circulation des automobiles. De plus, le représentant de la SQ a suggéré que ces améliorations pourraient permettre la fermeture de la rue du Couvent pour y tenir des expositions.

Par ailleurs, relativement au stationnement dans la ville et aux environs immédiats, M. Provencher a laissé entendre que tous les stationnements devraient être utilisables en tout temps, bien aménagés et bien éclairés, tout en étant situés en des endroits stratégiques comme à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Le Bourdais, près du Grand rang à Saint-Adelphe, en obtenant la permission des propriétaires des terres. Il a de plus suggéré qu'une demande soit adressée au ministère de la Voirie afin que des affiches officielles soient installées pour indiquer les sens uniques, les terrains de stationnement et les divers centres importants comme Trois-Rivières et Québec.

Pour augmenter davantage la qualité du service d'ordre, M. Provencher a suggéré que les rues fermées à la circulation le

Deux hommes armés à la BCN de Saint-Zéphirin

Un hold-up de plus de \$15,000

par André PROVENCHER

SAINT-ZÉPHIRIN — Deux hommes armés d'une mitrailleuse et d'un revolver ont commis

un vol audacieux, hier, à la succursale de la Banque canadienne nationale, à Saint-Zéphirin. Leur présence de quelques minutes à l'intérieur de l'établissement leur a été suffisante pour faire main basse sur une somme que la police évalue entre \$15,000 et \$18,000.

Les deux bandits se sont pré-

sentés à la porte de la succursale vers 11 h 20 hier matin. Ils portaient des vêtements de travail et leurs visages étaient recouverts de cagoules. L'un avait une mitrailleuse à la main, et l'autre un revolver.

À l'intérieur de l'établissement, le gérant, M. Théobald Raymond, était seul au travail. Il n'a offert aucune résistance aux bandits armés qui ont complètement vidé le contenu du tiroir-caisse et du coffre-fort. Il s'y trouvait une somme d'environ \$15,000.

Le vol a causé un violent choc nerveux à la victime des malfaiteurs et M. Raymond a éprouvé beaucoup de peine à fournir aux policiers les renseignements sur la description des individus et leur moyen de fuite. L'un mesure environ 5 pieds et neuf pouces et pèse cent soixante-dix livres, tandis que son comparse mesure cinq pieds et deux pouces et pèse environ 150 livres.

Ils ont pris la fuite dans une

Ford 1969 rouge qui a par la suite été retrouvée à proximité de l'autoroute Transcanadienne, sur la route 255. L'automobile avait été volée le matin même sur le terrain de stationnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les traces de roues décelées près de l'automobile retrouvée laissent croire aux policiers que les bandits ont pu ensuite utiliser des motocyclettes pour fuir. L'opération 100 a été déclenchée et les forces policières ont surveillé attentivement la circulation routière dans la région.

L'enquête amorcée par la Sûreté du Québec est dirigée par les agents Jean-Paul Gingras et Pierre Massicotte. Ces derniers doivent recevoir l'assistance des enquêteurs du Bureau d'enquêtes criminelles de la SQ du Cap-de-la-Madeleine.

Les policiers ont de sérieux soupçons sur l'identité des bandits et l'enquête devrait fournir d'intéressants résultats au cours des prochains jours.

Le couvent de Ste-Ursule pourrait être vendu

par Berthold LEVESQUE

SAINT-URSULE — Le vaste couvent de Sainte-Ursule, propriété de religieuses auparavant, et qui était acquis par la municipalité de l'endroit, à la fin de juin dernier, devrait être

revendu dans les semaines à venir. Depuis quelques semaines, les membres du conseil municipal, M. Jean Bergeron, continuent à leur secrétaire-trésorier, les pourparlers en vue d'une transaction prochaine.

Actuellement, deux acheteurs se sont montrés intéressés au couvent de Sainte-Ursule, situé en plein coeur du village, et d'une très grande superficie. Parmi les intéressés, il y a un industriel de la région de Louiseville, mais aucune décision n'a encore été prise, et ce n'est qu'au stade de projet.

Pour le conseil municipal, on espère bien un dénouement dans toute cette affaire prochainement. Les efforts d'entente se poursuivent et il se pourrait, si une certaine transaction se réalise, que ce couvent de Sainte-Ursule devienne un édifice dont les buts seraient industriels.

Pour le moment, tout est à l'étude et on devrait connaître de nouveaux développements au cours des semaines à venir. Une chose est certaine, le conseil municipal et son secrétaire-trésorier ne ménagent pas leurs efforts actuellement.

Une femme tuée dans la collision de deux camions

LAC-AUX-SABLES (RSA)

— Une septuagénaire du Lac-aux-Sables, Mme Florida Rivard, âgée de 72 ans, a tragiquement perdu la vie, vers 17 h 30 mercredi, dans un accident de la circulation survenu à l'entrée de cette municipalité, sur la route 153, à l'intersection du chemin conduisant au lac Huron.

Le tragique accident est survenu au moment où le véhicule de M. et Mme Rivard a été violemment heurté par un lourd camion-remorque conduit par

M. Louis Verreault de Saint-Raymond, qui n'a pas eu le temps d'éviter le petit camion que conduisait M. Rivard.

Les constatations policières ont été effectuées par les agents Alain Carreau et Gérard Maltais, de la SQ de Portneuf. Pour leur part, les ambulanciers de la maison Raymond Paré de Saint-Ubalde n'ont eu à transporter que le corps de la victime, MM. Rivard et Verreault n'ayant subi aucune blessure dans cet accident.

AVIS AUX MEMBRES DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

La journée d'information sur les ACTES DELEGUES prévue pour le 10 octobre 1974 a été reportée au 24 JANVIER 1975. Vous recevrez les détails par la poste.

NICOLE DU MOUHEL
Directrice générale et
secrétaire de l'Ordre

Pour l'équilibre d'un bon repas

Tirez le meilleur de vos exploits de chasse!

Petit ou gros gibier, il est difficile de faire mouche à tous les coups. Aussi, quand vous réussissez l'exploit, ajoutez à votre légitime fierté de chasseur en retirant le meilleur goût possible du gibier abattu. Le vin est là pour ça.

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

De bon à délicieux, c'est le vin qui fait la différence.

Il en existe de toutes sortes qui affineront le goût lors de la cuisson et rehausseront d'une manière particulière la dégustation de vos prises de chasse.

Pour la perdrix et le canard: vin rouge sec bouqueté.

Pour le lièvre, le chevreuil et l'original: vin rouge sec et corsé.

Il est recommandé dans la plupart des cas, de servir avec votre gibier, le même type de vin que celui utilisé pour sa cuisson.



LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

PHILIPS MODULAR 4
T.V. COULEUR
CENTRE ÉLECTRONIQUE
PRIX DE CAMPAGNE
Tél.: 377-2898

Selon M. Jacques Hamel

Un microbe saisonnier dans la ville de La Tuque

par André COTE

LA TUQUE — Des rumeurs circulaient à La Tuque, ces jours derniers, à l'effet que les enfants, patients au cinquième étage de l'hôpital St-Joseph de La Tuque, aient été sujets à des malaises subits. Rejoint à son bureau, le directeur de cette institution, M. Jacques Hamel, nous a souligné qu'il s'agissait d'un microbe qui fait son apparition à chaque année, non seulement dans les hôpitaux mais également parmi la population.

Il s'agit du staphylocoque, un microbe qui végète sur les vêtements et les muqueuses. Des

prélèvements normaux ont été effectués non seulement sur les enfants mais également parmi tous les patients de l'institution. "Il s'agit d'une chose normale, puisque nous sommes tous porteurs de tel microbe," de commenter le directeur Hamel.

De son côté, Mme Pauline Bouchard, du département médical, nous a souligné qu'il s'agissait d'un germe qui se retrouvait chez chaque résident de La Tuque, et qu'aucun symptôme ne pouvait permettre à première vue de le retrouver dans le corps humain d'où le besoin d'effectuer des prélèvements.

CHARBONNEAU et le CHEF
DU 27 SEPTEMBRE AU 3 OCT.
THÉÂTRE CAPITOL TROIS-RIVIÈRES

VENDREDI 9h00 p.m. 27 septembre	SAMEDI 9h00 p.m. COMPLET septembre	DIMANCHE 9h00 p.m. 29 septembre
LUNDI 8h00 p.m. COMPLET septembre	MARDI 9h00 p.m. 1er octobre	MERCREDI 9h00 p.m. COMPLET octobre
JEUDI 9h00 p.m. 3 octobre	SAMEDI 2h30 p.m. 28 septembre	DIMANCHE 2h30 p.m. 29 septembre

9 REPRÉSENTATIONS
ENCORE DE BONS BILLETS DISPONIBLES
aux 2 magasins Claude Bornais

UNE PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
C.H.I.N. TÉLÉMÉDIA
LES PRODUCTIONS JEAN PIERRE

ABCDEFHIJKLMNOPQRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNOF
COURS DE DACTYLOGRAPHIE
DICTAPHONE "KEYPUNCH"

Inscrivez-vous pour un cours rapide - 30 heures seulement, 2 fois la semaine, le lundi et le mercredi de 7h à 9h P.M.

DÉBUT DES COURS:
LUNDI 23 SEPTEMBRE PROCHAIN

MACHINES IBM manuelles et électriques

Modern English School
1581, ROYALE TROIS-RIVIÈRES
378-1123

ABCDEFHIJKLMNOPQRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNOF
CDEFHIJKLMNOPQRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMNOF

éditorial

Est-ce une fin ou un début?

Les Montréalais ont sans aucun doute poussé un soupir de satisfaction en apprenant, au cours de la journée d'hier, que le conflit de travail qui paralysait depuis 44 jours le service du métro et perturbait le transport par autobus, est terminé.

Les 1.600 employés de garage et préposés à l'entretien de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) ont en effet accepté unanimement l'entente de principe intervenue entre leurs représentants et ceux de la CTCUM. En vertu de cette entente, ils pourront choisir entre une somme forfaitaire de \$600 qui leur sera versée après leur retour au travail ou encore une formule d'indexation au coût de la vie qui leur garantira une somme forfaitaire égale à la différence entre leurs augmentations de salaire et la hausse du coût de la vie. Cette somme leur sera versée tous les trois mois.

De plus, la CTCUM a accepté de retirer les 73 suspensions imposées à certains grévistes qui avaient refusé de travailler le 24 juin et le premier juillet. Finalement, l'entente prévoit que les employés qui accepteront de travailler les jours fériés seront rémunérés à temps double et demi.

Evidemment ce conflit ouvrier, même s'il était très local, aura des repercussions provinciales. Cette grève illégale mettait en jeu l'épineuse question de l'indexation des salaires à la hausse du coût de la vie. Or, l'étude de cette entente indique clairement que les positions défendues par les deux groupes en présence ont plus ou moins été respectées.

D'une part, le syndicat n'obtient pas, comme il le souhaitait, une véritable indexation des salaires à la hausse du coût de la vie et d'autre part la CTCUM a préféré épouser la formule de la compensation fiscale pour répondre aux demandes de ses employés et ainsi sortir de ce guépier.

Naturellement, le syndicat pourra se vanter d'avoir fait accepter le principe d'une indexation de leur salaire à la hausse du coût de la vie. Cette interprétation n'est pas tout à fait erronée. Mais, il s'agit là d'une indexation partielle puisque la CTCUM a accepté de combler la différence entre les hausses salariales prévues à la convention collective de travail et la hausse du coût de la vie.

Ainsi, si la prochaine augmentation salariale de ces travailleurs est de huit pour cent et que la hausse du coût de la vie est de neuf pour cent, ils recevront dans les faits une compensation fiscale de l'ordre de un pour cent.

Cette entente n'est pas sans nous rappeler la teneur du document que soumettait, il y a deux semaines, M. Lucien Saulnier, qui avait été chargé par les autorités provinciales d'enquêter sur l'indexation des salaires. Dans les faits, M. Saulnier suggérerait que la CTCUM verse une compensation fiscale à ses employés.

Dans son esprit, la formule de l'indexation des salaires serait une mesure de justice. Toutefois, M. Saulnier y ajoutait une condition. Il insistait alors sur le fait que cette formule serait équitable "si les gouvernements ne décidaient pas d'agir sur les prix, cause principale de l'inflation".

C'est donc dire qu'en somme les grévistes ont accepté une certaine forme d'indexation salariale. Mais, dans les faits, il s'agit beaucoup plus d'une compensation fiscale pour lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat.

Il est clair qu'il était beaucoup plus souhaitable que les deux parties en viennent à une entente au lieu de subir les foudres d'une loi spéciale que l'Assemblée nationale s'appropriait à adopter. Ce n'est pas sans raison que le président du Syndicat du transport de Montréal (CSN), M. Jacques Beaudoin, a déclaré à ses membres qu'il valait mieux opter pour le "connu" que pour l'"inconnu". Les grévistes savent très bien que "le pire des arrangements vaut mieux que le meilleur des procès".

Il serait maintenant souhaitable, à la lumière des différents faits qui sont survenus au cours des dernières semaines, que le gouvernement québécois se décide à réviser de fond en comble ses lois qui touchent au domaine du travail. Déjà, le juge-en-chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes, a invité le pouvoir politique à un tel effort de réflexion. M. Saulnier, lui aussi, suggérerait différents moyens aux autorités gouvernementales pour éviter que se perpétuent de tels conflits.

Et, l'une de ces suggestions mériterait une attention particulière. Elle insiste sur le fait que le "temps est peut-être arrivé de songer à constituer des tribunaux de salaires et de prix...qui, dans un premier temps pourraient limiter leurs interventions à énoncer des avis, publiquement, sur les attitudes patronales et syndicales dans un conflit, en application de règles d'équité et de justice". Il y a dans ces deux documents matière à réflexion.

Si les autorités gouvernementales se décident à agir en ce sens, nul doute que le conflit des employés de la CTCUM n'aura pas eu lieu pour rien.

Rejean LACOMBE



votre opinion

Un retour aux vieilles structures sociales

A. BEN. PATERSON

Cher monsieur, Ceci veut faire suite à votre lettre parue dans Le Nouvelliste du 14 septembre. Après avoir lu cette lettre, je me pose de sérieuses questions sur votre proverbial sens de la démocratie.

En effet, ce que vous proposez là, c'est ni plus ni moins un retour aux vieilles et desuettées structures sociales des années 30 (hitlerisme), à l'époque de ces régimes totalitaires et obscurantistes basés sur l'inegalité des hommes. Et je m'explique.

Vous partez d'un principe factice, à savoir que "toute autorité vient de Dieu". Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Cela signifie surtout que vous et vos semblables prenez pour acquis un être purement hypothétique (dont nous sommes probablement la moindre préoccupation, si on lui concède la possibilité

d'existence) duquel vous gobez naïvement les lois et préceptes qu'un petit groupe d'opportunistes s'est arrogé le pouvoir de transmettre en son nom. Et qui pis est, vous vous faites le porte-parole de cette clique pour propager ces idéologies avilissantes. Ce que vous faites par cette lettre, c'est que vous véhiculez l'idéologie de la classe dominante, idéologie abusive mise en place par les épouvantails qui dirigent, et qui la servent et la protègent tellement bien des revendications légitimes de la classe dominée. Car Dieu sert le pouvoir en place, l'ignorez-vous, en étant interprète comme le symbole de toute autorité. Ne vous leurrez pas; Dieu a été créé de toutes pièces par la race des opportunistes-exploiteurs pour les servir et les protéger. Et vous vous faites le complice de ces endormeurs avides de pouvoir et de \$\$\$.

vous situez contre cette classe de gens dépouillés par le système, par votre acharnement à propager ces vieux mythes bourgeois. L'ex-président Nixon était une crapule, et mérite d'être jugé comme tel. Il n'est nullement question de lui donner un sursis jusqu'à une bien improbable comparution devant un tribunal créé de toutes pièces par des gens de son espèce. La justice doit s'exercer sur terre, cher monsieur, et ce n'est pas par un décret d'un ex-joueur de football devenu président par hasard que l'on peut exempter un être vil du châtiement qu'il mérite.

Il serait souhaitable qu'avant de diffuser votre propagande subversive à l'élaboration d'une conscience populaire, vous en mesuriez la portée et les implications.

Pierre Marchildon
3055, de Francheville

revue de la presse hebdomadaire

Une remise en cause

Il semble bien que le temps soit venu pour le Parti québécois de passer aux douches: le recul instantané pris par le député Marcel Léger en faveur d'une reorganisation électorale, la division survenue sur la question de la campagne d'annulation de juillet dernier, les performances du Parti, lors de l'élection partielle dans Johnson, le partage des pouvoirs entre l'aile parlementaire et l'exécutif national soulignent à un problème de représentation, le rapport Claude Morin.

Après les libéraux de l'ère Paragon, les créditistes du clivage Dupuis-Samson, les unionistes disparus, le PQ devient à son tour l'objet d'une remise en cause. Et pourquoi pas? Il y a maintenant cinq ans que le PQ bat fièrement pavillon. Cinq ans, c'est suffisant pour s'enrouler.

De fait, lors d'une récente émission de Télé-Metropole, Pierre Bourgault avait posé de façon réaliste la contradiction interne qui s'articule autour du Parti québécois. En effet, depuis ses débuts — et il aurait été difficile de passer outre — le Parti s'est cantonné dans un élitisme dangereux. Et comme le rejette à desormais fois ses premiers pas, il est temps pour son bien et pour celui du climat socio-politique québécois qu'il laisse le biberon.

Cependant, on aurait tort de croire que ce qui se vit au niveau du parti soit le simple fait d'un tour légitime de carrousel ("c'est à son tour de suer") ou si l'on préfère d'une conjonction machiavélique des astres.

Ses succès antérieurs, le PQ les tient de ce qu'il a su se faire percevoir comme une espérance, ce qui a eu pour conséquence immédiate une sympathie sincère à l'endroit de ses dirigeants. Que cette espérance de changement social et culturel se soit atrophiée plus ou moins, il demeure que le PQ est devenu contre son gré un "parti politique", c'est-à-dire une organisation qui compte sur des intérêts propres et personnels.

Et, c'est en cela que le PQ doit la plupart des déchirements qu'il vit présentement. Paradoxalement, le PQ ferait une grave erreur en essayant de se maintenir à cheval entre les deux options: le messianisme de ses origines et l'organisation approfondie et efficace de ses structures.

Comme cela semble également se produire au niveau du comte de Drummond, le Parti québécois est voué à un laborieux examen de conscience qui, du reste, ne

peut être que salutaire. Encourager un banditisme de parti, parce que c'est ce qu'il y a de plus simple, ne lui vaudrait rien. Il étranglerait ainsi la flamme qui lui a permis, plus que quiconque, de faire de l'éducation politique. Avant un partage équitable de la représentativité parlementaire, c'est encore pour l'instant ce qui fait le plus défaut au Québec.

Benoit Paré
La Parole Drummondville

La poule et l'autruche

La famine, ça existe. Ça existe à l'ombre des gratte-ciel de nos villes surpeuplées et polluées. Ça existe à l'échelle mondiale, familles seches qui pétrifient chaque jour des milliers d'enfants et doivent des peuples entiers. Pendant ce temps, au Canada, c'est la grande vaise des oeufs pourris. Douze millions d'oeufs détruits en l'espace de quelques jours. Douze millions! Certains mathématiciens de la mise en marche, pris au piège comme de vulgaires loups des bois, tentent de minimiser l'importance de l'omelette: après tout, ce n'est qu'un million de douzaines, soit un chiffre bien inférieur à la population canadienne! Beau raisonnement, si on peut qualifier de raisonnement une argumentation aussi creuse et aussi cynique. En cette période de crise et d'inflation, alors que les spécialistes de toutes tendances s'inquiètent de la disproportion croissante entre la production mondiale de produits comestibles et l'accroissement de la population, toute destruction d'aliments ne serait-ce que d'une douzaine d'oeufs est tout simplement scandaleuse et inadmissible. Un tel geste dénote, de la part des responsables, une absence grave de sens social qui les rend indignes de la fonction qu'ils occupent. Bientôt, ce serait au tour des dindons de subir le même sort. Le motif invoque: surproduction.

Nous avons compris la réaction des producteurs qui se servent de ce prétexte pour se défendre devant l'opinion publique. En effet, si le revenu de l'agriculteur a pratiquement doublé au cours des dernières années, les frais de production ont suivi une courbe dont le tracé tend de plus en plus vers la verticale. L'agriculteur se trouve donc coincé entre d'une part les entreprises qui lui vendent les produits dont il a besoin et d'autre part, les sociétés qui lui achètent ses propres produits. Comme il ne possède ni les moyens financiers ni les influences politiques des entreprises multinationales, il ne peut que se réfugier sous l'aile protectrice des ministres de l'agriculture et se reposer sur des argumentations précieuses destinées à calmer la fureur des consommateurs exaspérés.

Il faut savoir gré à Mme Plumtre pour avoir attiré l'attention de la population sur le scandale de la destruction des oeufs et sur les déficiences des agences de mise en marche. Nous nous étions, cependant, du fait que la Commission s'attarde avec tant d'acharnement sur le problème des oeufs et des volailles et ne dise mot du rôle joué par les chaînes d'alimentation. Si on en croit les producteurs agricoles, la plupart sinon toutes les profits réalisés par la mise en marche de leurs produits vont dans la caisse des intermédiaires. Et ici, nous posons quelques questions: comment se fait-il que volailles et oeufs soient vendus à perte par les producteurs agricoles alors que les chaînes d'alimentation les offrent au consommateur à des prix de plus en plus élevés? Comment expliquer que des chaînes d'alimentation achètent des champs entiers de fruits et légumes pour ensuite les laisser pourrir sur place? Et les pressions qui s'exercent de la part des grandes sociétés d'élevage de volailles sur les plus petits afin de les acheter ou de les faire disparaître?

RAYMOND PAGE
Le Dynamique
Saint-Tite.

Le Barreau prêche pour son clocher

Le Barreau du Québec, dans un mémoire préparé à l'intention de la commission parlementaire des Institutions financières, Compagnies et Cooperatives, dénonce ce qu'il appelle le radicalisme du rapport du comité d'étude Gauvin sur l'assurance-automobile. Il soutient que la mise en vigueur des réformes proposées menerait à "un nouvel empiètement de l'Etat sur le système judiciaire."

Le comité Gauvin qui avait reçu pour mandat de déterminer les causes du coût élevé de l'assurance-automobile au Québec et de suggérer, le cas échéant, les moyens de le réduire, a déposé le 14 mai dernier un volumineux document de 412 pages, fruit de trois années d'études et de recherches.

Le Barreau du Québec, dans son analyse critique du rapport Gauvin, s'arrête particulièrement sur trois recommandations: l'abolition de la notion de faute; l'abolition du recours de la victime devant les tribunaux de droit commun et l'indemnisation de toutes les victimes par l'assureur de l'automobiliste impliqué, selon un barème pré-établi.

Il ne fait aucun doute que le Barreau prêche pour son clocher. En effet, si ces trois recommandations du rapport Gauvin étaient acceptées par le gouvernement Bourassa, plusieurs centaines d'avocats québécois seraient aussitôt privés de leur gagne-pain.

Tout en reconnaissant que les intérêts de ses membres pourraient être affectés, le Barreau du Québec soutient que les grands perdants ne seraient pas les avocats mais plutôt les citoyens qui, en perdant leur droit de s'adresser aux tribunaux pour obtenir justice, seraient en quelque sorte laissés à la merci des compagnies d'assurance.

Abstraction faite de ces considérations qui ont surement leur mérite, l'abolition de la notion de faute qui, dans une certaine mesure, pourrait contribuer à réduire le coût élevé de l'assurance-automobile au Québec en diminuant les frais de cour, risquerait de multi-

plier les accidents en ce sens que certains automobilistes deviendraient plus hasardeux et imprudents sachant que de toute façon ils ne seraient jamais tenus responsables. Les économies réalisées d'un côté seraient vite dispersées de l'autre.

Le Barreau du Québec rejoint par ailleurs l'une des recommandations fondamentales du rapport Gauvin, en recommandant que l'assurance-automobile soit obligatoire pour tous les automobilistes du Québec.

Il existe présentement beaucoup trop d'automobilistes écervelés qui circulent dangereusement sur nos routes sans posséder d'assurance.

Par ailleurs, il faut comprendre la reticence des courtiers d'assurance devant une telle recommandation. En effet, ces derniers seraient forcés de prendre des risques énormes en assurant tous les conducteurs, bons ou mauvais. Dans un tel cas, il faudrait sûrement prévoir de nouveaux mécanismes.

Un fait est certain, le coût de l'assurance-automobile est trop élevé au Québec. Par ailleurs, nous savons également que le Québec détient le championnat des accidents au Canada. Il existe sûrement un rapport très étroit entre ces deux réalités.

Si nous voulons empêcher les coûts de monter en flèche, nous devons nécessairement faire tous les efforts possibles pour freiner l'effarante escalade des tragédies routières.

Pour atteindre cet objectif, le Barreau du Québec recommande que le gouvernement prenne des mesures énergiques.

Mais il y a plus. Chacun de nous doit faire sa part, non seulement en déployant une plus grande prudence au volant, mais aussi en faisant pression sur les autorités gouvernementales afin que les lois soient sévèrement appliquées sur nos routes et que ces mêmes routes soient construites de façon sécuritaire.

Sylvio SAINT-AMANT

Pages trifluviennes

Quelle fut la première supérieure du couvent des Ursulines de Trois-Rivières?

—La première supérieure des Ursulines de Trois-Rivières fut la mère Marie Drouet de Jésus; elle arrivait en notre ville le 10 octobre 1697, accompagnée de la mère Marie Le Vaillant de Sainte-Cécile, assistante, et de la sœur François Gravel de Sainte-

Anne, converse. Elles se logèrent temporairement au château du Gouverneur de Ramesay; c'est vers 1700 qu'elles vinrent s'établir sur la rue Notre-Dame où elles se trouvent présentement.

Armour Landry
dans Bribes d'Histoire

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 314-2501
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE Inc. Fondé le 30 octobre 1910

REDACTION Directeur: J. René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX

TIRAGE Directeur: Wilfrid THERRIEN

PRODUCTION Directeur: Jean Guy RISSONNETTE

Membre de La Presse Canadienne. Affilié aux agences AFP. Reçu: AP, UPI et RN. Distribué par Talbot, TWX et TMS. Photo Fac similé Presse Canadienne. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0748



Président et directeur général: Charles D'AMOUR
Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Relations extérieures: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire trésorier: Jocelyn BONIN
Dir. Centre: Maurice J.L. GROULX
PUBLICITE Directeur: Elphage LERRON
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON
Annonces nationales: Thomas BROUSSEAU

Les otages racontent... le commando file

LA HAYE (AP) — Les otages du reconnaître que nous risquons de faire tuer l'un de nous. Mais si les Japonais avaient tiré sur l'un d'entre nous, nous aurions sauté dessus; honnêtement, nous n'avons pas vraiment pensé que cela se produirait. Après tout les Japonais n'avaient rien contre nous personnellement et se comportaient au moindre bruit; nous avons correctement...

La soif
M. Meertens a affirmé que si les otages avaient été privés d'eau pendant les 30 premières heures, c'était en partie à cause des autorités, qui essayent d'affaiblir les Japonais.

Les Japonais devenaient irritables quand ils avaient l'impression que les négociations ne progressaient pas assez. "Alors, nous étions traités plus sévèrement. Nous devions nous asseoir par terre et ne devions pas quitter notre place".

car, a-t-il dit. L'un d'eux a pris son pistolet et a essayé de briser une fenêtre avec la crosse. Mais, aussi fort frappait-il, les vitres étaient apparemment de meilleure qualité qu'il ne le croyait, parce qu'il a brisé la crosse de son pistolet.

précise à l'équipage de trois hommes du Boeing 707 dans lequel ils étaient montés avec Yutaka Furuya, mardi soir, après avoir relâché leurs otages.

se trouvaient pas dans le cockpit de l'appareil français, a indiqué Jim Sierks, et jamais ils n'ont eu une attitude menaçante envers nous. Au contraire ils étaient très amicaux.

Au cours du vol, les quatre Japonais et les trois hommes d'équipage ont été abordés. Tous les sujets ont été abordés, à l'exception, a précisé Barry Knight, de celui de l'Organisation japonaise de l'Armée rouge.



JEAN-PAUL en liberté

Ah, ah, j'vous pogne!

Pensez-y un seul instant. Comme beaucoup d'autres, vous êtes plus que confortablement installé dans votre chambre avec madame, tous deux suivant pas tellement attentivement le film en fin de soirée. Soudain, comme ça, à l'improviste, un des comédiens vous lance de l'écran: "He, c'est fort, nous aussi on peut vous voir!" Vous feriez le soubresaut? Et si la couverture n'était pas au bout du lit... vous seriez gêné hein... HEIN?

L'affaire Watergate
Superbe ce mot d'Albert Brie, dans le Devoir, relativement au pardon accordé à Nixon par son copain Buick... pardon, Ford:
— S'il est un principe qui dit... Pardonne à ton ennemi, il n'en existe pas disant... pardonne à ton ami.



La grande TOUFFE

Les réactions
M. Meertens a ajouté que les terroristes avaient entendu des émissions de radio qui les avaient effrayés et mis en colère. "Une autre balle est alors venue se loger dans le plancher", a-t-il dit.

"Il y a eu quelque chose de comique dans la situation, quand les terroristes ont commencé à briser les vitres du

Commando
AMSTERDAM (AFP) — Le commando japonais de l'ambassade de France à La Haye n'avait pas indiqué de destination

Entourés par de très nombreux journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, mitraillés par les flashes des photographes, les trois hommes d'équipage de la Transavia ont répondu aux questions en anglais, en néerlandais ou en français. Vêtus d'un strict uniforme gris vert, Jim Sierks, son co-pilote Ruud Van De Zwaal et

Discussions
C'est le mécanicien Barry Knight qui a réussi à obtenir des trois Japonais et de Yutaka Furuya qu'ils n'emportent pas la rançon. "Je leur ai simplement dit, a-t-il déclaré, qu'emporter cet argent n'était pas une bonne chose pour eux. Ils l'ont rendu".

Les trois hommes ont enfin déclaré que les relations entre les trois hommes du commando de l'ambassade de France et Yutaka Furuya semblaient excellentes.

Le socialisme n'a pas éliminé le crime

par ANNE VAHL
MOSCOU (AFP) — La criminalité de droit commun en URSS, qui a été longtemps un sujet tabou, le socialisme étant censé éliminer largement ce problème, occupe une place croissante dans les journaux et les discours des dirigeants soviétiques.

mois d'août et relatant un fait divers atroce: en septembre 1973, un adolescent de 16 ans, Andreï Tcherechniev, avait été martyrisé et battu à mort par deux camarades de son âge dans le taiga, sur les bords du fleuve Ienisseï. Les trois garçons avaient été vus par des chasseurs, un garde-chasse et plusieurs personnes de son village, qui avaient refusé d'accorder leur aide à Andreï et d'avertir ses parents.

De telles lettres demandant l'aggravation des peines pénales sont fréquentes actuellement dans la presse soviétique.

affirmait la Pravda, ne doivent pas rester impunies ou passer inaperçues devant les organes de gouvernement locaux, l'administration des entreprises et les organisations sociales.

pendant en cas de conflit, les citoyens ne sont plus protégés par la loi".

tudes des dirigeants soviétiques. La tenue à Moscou, au mois d'août, d'une exposition internationale de matériel "anticriminel" a fait dire à de nombreux observateurs que les autorités ont entrepris une vaste campagne d'information du public pour lutter contre le "hooliganisme" et le banditisme.

Le "miracle de Saint-Janvier"

NAPLES (AP) — Le "miracle de saint Janvier" s'est reproduit, hier, dans la cathédrale de Naples, en présence d'une grande foule de fidèles qui ont applaudi et pleuré de joie en voyant ce que la tradition dit être le sang séché du saint se liquéfier dans les ampoules sacrées que tenait le cardinal-archevêque, Mgr Corrado Ursi.

que le "miracle" ne se produise. La liquéfaction rapide est généralement considérée comme de bon augure.

La légende: L'Eglise n'a jamais pris officiellement position sur ce phénomène et le Vatican a même rétrogradé saint Janvier, qui fut évêque de Naples au IV^e siècle, au rang de "personnage local" lorsqu'il a révisé la liste des saints en 1969, mais nombre de croyants défendent ce miracle face à ceux qui affirment que ce n'est qu'une superstition.

sa mort, puis qu'elle les avait remises à l'évêque.

Peines plus lourdes
En ce qui concerne les fraudes des pots de vin, le vol sur la qualité des marchandises, il ne se passe pas de semaine sans que la presse soviétique ne rap-

La revue littéraire Voprosy Literaturny — "Questions Littéraires" — a publié dans son dernier numéro un long article très critique à l'égard de ce film, soulignant que "il n'y a pas de thème interdit dans l'art soviétique" mais que "les auteurs doivent traiter tous les sujets de façon juste, c'est-à-dire sur les positions du Parti communiste". "Il ne saurait être question, ajoutait la revue, que des thèmes tels que celui du film 'Kalina Krasnaïa' soit généralisées dans notre littérature ou dans notre art cinématographique".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

Rayonier Québec Inc. est à la recherche d'un directeur du service de l'équipement mécanique pour ses exploitations forestières de Port-Cartier.

Fonctions
Sous la direction du gérant des opérations forestières, le directeur du service voit à planifier, organiser et coordonner l'ensemble des activités reliées aux opérations forestières, particulièrement au choix de l'équipement, l'entretien préventif, la réparation, la surveillance et l'approvisionnement et le transport.

Candidat
Le candidat possède une connaissance approfondie de la mécanique, de préférence reliée à l'équipement utilisé dans les opérations forestières, il a un intérêt marqué pour l'amélioration de l'équipement et peut assumer les responsabilités administratives du service dont l'ampleur peut se mesurer par les 125 mécaniciens à l'emploi, et les 400 unités mobiles en fonction.

Conditions
Les salaires et les avantages marginaux se comparent avantageusement aux fonctions de nature similaire et seront fixés selon la compétence et l'expérience du candidat.

Les demandes seront traitées confidentiellement, elles devront être adressées d'ici le 10 octobre 1974 au:
Directeur du Personnel
Division Forestière
Rayonier Québec Inc.
C.P. 3000, Port-Cartier, P.Q.
G0G 2J0

RAYONIER QUÉBEC INC.
Port-Cartier

Drogue et Interpol


CANNES (AP) — L'interdiction de la culture du pavot en Turquie, décidée en 1971, avait entraîné un bouleversement considérable du trafic de la drogue dans le monde, affirme un rapport soumis à l'assemblée annuelle d'Interpol, qui s'est ouverte jeudi à Cannes.

Cette interdiction avait sensiblement diminué les sources d'approvisionnement des trafiquants et entraîné une spectaculaire augmentation des prix, particulièrement aux États-Unis, relate le rapport présenté par le secrétaire général d'Interpol, M. Jean Nepotte.

L'année 1973 aurait ainsi été la première au cours de laquelle les effets de l'arrêt de la culture du pavot auraient été sensibles dans le trafic international: les saisies d'héroïne aux États-Unis ont baissé de moitié, alors qu'en Europe elles passaient de 750 KG en 1972 à 124,8 KG en 1973. La police européenne a de même saisi 204 KG de morphine seulement en 1973, contre 742 KG en 1972.

"Le manque d'approvisionnement en opium turc, combiné avec le renforcement de la répression, particulièrement en France et aux États-Unis, a sérieusement perturbé le trafic traditionnel, qui allait de la Turquie, en passant par les laboratoires clandestins du sud de la France, jusqu'aux États-Unis", poursuit le rapport, qui ne parle cependant pas de la récente décision du gouvernement d'Ankara d'autoriser à nouveau la culture du pavot.

CARRIÈRES et PROFESSIONS



TRAVAIL DE JOUR TRAVAIL PERMANENT BÉNÉFICES ACCORDÉS PAR CONVENTION COLLECTIVE

SOUDEURS SOUDURE ÉLECTRIQUE ET AU GAZ (maintenance)

Classe No 1 — 5 ans d'expérience \$5.32 hre
Classe No 2 — 3 ans d'expérience \$5.05 hre

Pour rendez-vous téléphoner à M. JACQUES RICHARD: 756-1076

PLOMBIERS (Maintenance)

Compagnon Senior — 5 ans d'expérience \$5.32 hre

Pour rendez-vous téléphoner à M. LUC RIBERDY: 756-1076

CIMENT INDÉPENDANT INC. INDEPENDENT CEMENT INC.

C.P. - P.O. BOX 480, JOLIETTE, P.Q. CANADA

Interventions colorées à la Chambre de commerce

Les hommes d'affaires attendent le Messie

SHAWINIGAN (G1) — Les hommes d'affaires du centre-ville attendent le Messie. Ils croient sans doute que d'autres vont faire le travail à leur place. Ils veulent que d'autres payent pour eux. — On entend du mercredi à la Chambre de commerce alors que la discussion portait sur l'avenir du centre-ville. On devait également entendre

en contrepartie: "Il ne faut tout de même pas oublier que les citoyens du centre-ville payent des taxes à la ville et qu'une étude a démontré que depuis plusieurs années, la ville a reçu plus en taxes qu'elle n'en a redistribués dans ce secteur".

Me Pierre Deschênes, dont les interventions mettent toujours le piquant dans les débats avait lancé qu'à la suite de certains "départs" des 3e et 4e Rues de maisons d'affaires importantes, l'inaction, l'indifférence devant les recommandations d'une firme de consultants, pourraient amener selon la rumour la compagnie Woolworth, pour ne pas la nommer, à abandonner elle aussi le centre-ville. Il n'en fallait pas plus pour stimuler les plus indifférents.

Au fil de la discussion, le président de l'Assemblée M. Gilles Grouin suggéra qu'un représentant de la firme Pluram soit invité à la tribune de la Chambre de commerce et ce dès la semaine prochaine. A l'assentiment général, un représentant du conseil municipal, probablement le maire Dominique Grenier et le président de la Promenade M. Jacques Hébert seront aussi invités, tour à tour.

De la dynamite quoi! Peut-on croire, à la veille des élections municipales. Il est vrai que le rapport de Pluram sur le cen-

tre-ville a été épluché dans Le Nouvelliste, tout d'abord et dans les autres médias ensuite. Qu'à cela ne tienne la tribune de la Chambre de commerce deviendra captivante dans les prochaines semaines, s'il n'en tient qu'aux "réguliers" du mercredi matin.

Rappelons que l'étude commandée à la firme de consultants Pluram, par la ville de Shawinigan et les hommes d'affaires de la Promenade invitait ceux qui menent la barque à Shawinigan, à appliquer les recommandations du rapport "dans les 8 ou 9 prochains mois de la date de publication de ce rapport". C'était en mai



**Collège d'Enseignement
Général
et Professionnel
de Shawinigan**

Le Service d'Animation du CEGEP de Shawinigan est à la recherche d'étudiants qui aiment dessiner et qui seraient intéressés à participer à un comité d'affiches. Les étudiants recevraient une rémunération.

Si intéressé, t'inscrire au Service d'Animation local 1161, (dans le mail).

Quelque 1,951 personnes inscrites au CMC en août

par Michel LAMARRE

GRAND'MÈRE — Le Centre de main-d'œuvre du Canada de Grand'Mère a enregistré, au cours du mois d'août 1974, un total de 1,951 personnes dont 1,150 hommes et 801 femmes, qui se cherchaient un emploi régulier.

Le directeur du CMC de Grand'Mère, M. Nelson Laflamme

me a souligné, dans une entrevue, que les étudiants étaient exclus de ce nombre comparativement à 2,238 pour le mois de juillet.



M. Nelson Laflamme

Les postes vacants signalés au CMC de Grand'Mère s'établissent à 166 au mois dernier dont 31 occasionnels.

M. Laflamme a signalé par ailleurs que 329 personnes s'étaient présentées pour ces vacances. Au cours du mois d'août, les placements réguliers locaux ont été les suivants: 67 hommes et 38 femmes; les placements locaux occasionnels: 25 hommes et 6 femmes et les placements extérieurs ont été de 35 hommes et 2 femmes.

Les relations patronales ont atteint 50 visites dont 11 par le Centre de main-d'œuvre étudiant.

Enfin, le directeur du CMC de Grand'Mère a révélé que la majorité des vacances reçues au CMC et des placements effectués proviennent des industries manufacturières.

M. Jean-Louis Dupont candidat au siège no 7

SHAWINIGAN (J50) — Shawiniganais depuis toujours, M. Jean-Louis Dupont, 37 ans, agent concessionnaire pour les Distributions Eclair, a annoncé hier qu'il posera sa candidature au poste de conseiller du quartier sept en fonction des élections municipales. M. Dupont affrontera donc le conseiller actuel du quartier, M. Robert Beaulieu qui a déjà, rappelés-les, confirmé qu'il solliciterait auprès de la population un renouvellement de mandat.

tenant au contribuable qui désire implanter "son petit home".

Ferú d'administration et de problèmes ouvriers, le jeune candidat croit que selon une tendance constatée à travers la province il importe de rajouter à la composition des conseils municipaux.



M. Jean-Louis Dupont

Lors d'une entrevue hier, M. Jean-Louis Dupont a expliqué qu'il avait pris cette décision de poser sa candidature en raison du besoin qu'il ressentait à combler par ses services certaines lacunes actuelles de l'administration municipale. Il préconise notamment une meilleure répartition du trésor municipal au niveau, entre autres, de l'économie d'ensemble et des loyers.

M. Dupont a jusqu'à tout récemment été mêlé de près aux problèmes des loyers dans son quartier, et dit-il, pour éviter que ne se présente un conflit d'intérêt avec sa candidature à l'échéance, il a démissionné avant hier au poste de président des loyers de l'Assomption.

Durant sa campagne électorale, M. Dupont défendra l'application d'une politique d'ensemble plus qu'une politique de quartier. Ainsi estime-t-il qu'il y aurait lieu, tout en se montrant prudent dans les dépenses, d'amorcer le problème de rénovation du centre-ville. Il explique que tôt ou tard, la ville devra se pencher sérieusement sur cette rénovation qui peut se révéler à court terme très rentable pour le payeur de taxes et irréversiblement plus dispendieuse à réaliser si on attend trop pour le faire.

Le candidat s'affirme conscient du problème des loyers à Shawinigan et particulièrement celui qui prévaut dans son quartier qui subit une explosion démographique mais très peu de changement dans la répartition de l'argent des contribuables. A toutes les situations M. Dupont a pour mot d'ordre: "Réagir rapidement et avec optimisme". Il souligne d'ailleurs l'importance de traiter les affaires municipales avec dynamisme et optimisme. Il souhaite que la politique d'ensemble du prochain conseil soit plus favorable qu'elle ne l'a été jusqu'à main-

Concile diocésain samedi à Shawinigan

SHAWINIGAN (G1) — L'Assemblée du concile diocésain qui aura lieu samedi à Shawinigan au sous-sol de l'église du Christ-Roi, abordera les thèmes du baptême et des ministères dans l'église diocésaine. Plus de 400 personnes, délégués et observateurs, venant de toutes les paroisses du diocèse et assurant une présence de chaque mouvement et association, sont attendues au concile. L'évêque du diocèse Mgr Georges-Léon Pelletier, présidera.

Le baptême sans condition

Comme il s'agit de la ranche des sessions pour la nouvelle saison, il faudra mettre fin à l'étude du document sur le baptême, étude restée en plan en mai dernier. Les étudiants en théologie à l'université du Québec avaient soulevé alors le problème du baptême des enfants dont les parents ne pratiquent pas ou dont la foi est incertaine. Le document des propositions pour la journée de samedi recommande l'accueil de tous les couples qui demandent le baptême pour leurs enfants. Une instance spéciale pour la préparation au baptême et le cheminement avec le couple est cependant prévue. Prêtres, diacres et autres L'autre document à l'é-

tude porte sur les ministères dans l'église diocésaine. Il s'agit, bien sûr, du ministère des prêtres et de celui de l'évêque. Cependant, d'autres ministères qui se font jour actuellement et qui sont assumés par les laïcs pour-reconnus comme "ministères d'église". Les services liturgiques, tels lecteurs, chœurs, amateurs sont les plus connus. D'autres services de catéchèse et d'évangélisation dans certains milieux sont aussi à considérer. Un des points importants du document vise directement les prêtres.

La consultation faite, il y a trois ans, déplorait le peu d'unité dans la pensée des prêtres. "De nouveaux types de prêtres ont fait leur apparition (prêtres professionnels, prêtres francs-tireurs etc.) et on est loin d'être d'accord. Pour les uns, c'est un luxe et un danger; pour les autres, c'est une nécessité de plus en plus prononcée.

L'assemblée de samedi et celles qui suivront pourraient avoir une influence prépondérante sur l'image de notre diocèse et des chrétiens d'ici, pour l'avenir, indique M. Roland Leclerc en conclusion de ce communiqué remis hier. La rencontre débutera à dix heures pour se terminer à 16 heures.

La FSSA sera présente à l'assemblée de dimanche

par Michel SAINT-AMANT

SHAWINIGAN — Le président de la fédération des syndicats du secteur de l'aluminium, M. Jean Haley, refusait hier, la rumour qui circulait à l'importance de l'assemblée de dimanche. M. Haley a précisé que tout l'exécutif de la fédération l'accompagnera à l'occasion de cette importante assemblée.

La fédération souhaite que la majorité des 900 syndiqués de l'usine de Shawinigan seront présents afin de régler, une fois pour toutes, cet épineux problème, à savoir le regroupement avec la fédération des syndicats du secteur de l'aluminium. Cette assemblée générale spéciale aura lieu dimanche, le 22 septembre, à compter de 9 heures du matin, au couvent Saint-Marc, situé sur la rue Trudé à Shawinigan.

J.R.I. LAFRENIÈRE

M.H.B.

vous offre les services d'un seul bijoutier diplômé à une

SEULE ADRESSE
442, Tamarac, 536-3040

DE NOUVEAU SERVICE DE 3 JOURS de plus nous effectuons soudure en or pour bagues, chaînes, etc.

REPARATIONS GÉNÉRALES MONTRES, CADRANS HORLOGES, ETC.

Horloger Expert

Nettoyage de BAGUES bijoux SANS FRAIS estime gratuit

Reparations garanties 1 an

Bijouterie J.R.I. Lafrenière
442, Tamarac, Shawinigan
"Aucun représentant"



DONNE TOUJOURS SATISFACTION

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

CHEMISES À CARREAUX POUR HOMMES

100% coton finelle, manches longues. Ces chemises sont très chaudes. Choix de couleurs assorties, dans les tailles 15 à 18 ans.

Prix rég. 5.88 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 3.99 ch.

POUR UN BEAU LIT DOUILLETTE

100% polyester, remplit d'une heure, mesurement 64 x 70. Cette douillette est douce et moelleuse, légère et lavable.

Prix rég. 12.37 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 9.99 ch.

FILTRE À AIR POUR FOURNAISE

Choix de grandeurs assorties telles que: 10 x 20 x 1", 16 x 25 x 1", 14 x 25 x 1", 20 x 20 x 1", 16 x 20 x 1", 20 x 25 x 1".

Prix rég. 97 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 63¢

BAS-CULOTTES POUR DAMES

en nylon extensible, talon nu, choix de couleurs variées. Ces bas-culottes s'ajustent à toutes les grandeurs.

Prix rég. 47¢
PRIX SPÉCIAL K-MART 4 / 100

SHAMPOING COLORANT NICE 'N EASY DE CLAIROL

restitue vos cheveux, donne du corps et de la souplesse. S'emploie facilement. Choix de teintes des plus réussies.

Prix rég. 1.62 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 1.39 ch.

SOUTIEN GORGE "GOTHIC"

en coton de bonne qualité, procure un soutien ferme et confortable. Bretelles réglables sans coutures aux épaules, élastiques. Bous élastiques avec 2 agrafes pour ajustement parfait. Grandeurs assorties.

Prix rég. 3.00 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 1.77 ch.

JOLIE COUVERTURE KRESFAIR

en polyester et nylon, facile à laver. Elle est confortable, douce et luxueuse. Elle mesure 72 x 84". Choix de couleurs assorties.

Prix rég. 6.88 ch.
PRIX SPÉCIAL K-MART 4.57 ch.

PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN

EN FAISANT L'ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE OU USAGÉE CHEZ **MAURICIE TOYOTA**

demandez le fameux "KIT" et prolongez la garantie de votre voiture

Wynn's

GARANTIE
achat d'une voiture neuve: 12 mois, 12,000 milles
+ en se procurant le KIT WYNN'S
12 mois, 28,000 milles TOTAL 24 mois
40,000 milles de GARANTIE.

ACHAT D'UNE VOITURE USAGÉE RECENT MODELE EN SE PROCURANT LE KIT WYNN'S:
12 mois, 12,000 milles de garantie.

QUELLE SÉCURITÉ AVEC WYNN'S

aussi venez faire l'essai d'un de nos modèles TOYOTA et demandez votre coupon de participation pour le concours "DEVINEZ LE MILLAGE AU GALLON" qui est présentement en cours venez et demandez les détails.

vous en avez en 20 yen pour votre argent!
COMBATTEZ LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE AVEC UNE TOYOTA ACHETÉE CHEZ

MAURICIE TOYOTA INC.
ROUTE SHAWINIGAN - GRAND'MÈRE 539-2291

GAMME COMPLÈTE: MARK II - MARK I - CELICA LT - GT 5 VITESSES COROLLA SEDAN ET SR 5 - CORONA SR 5 CAMIONS HI-LUX - JEEP LAND CRUISER

centre mauricie



Les membres des trois syndicats du centre hospitalier régional de Shawinigan-Sud ont dit non mercredi soir au projet de stationnement payant annoncé par le ministère des Affaires sociales et ont mandaté leurs exécutifs à entreprendre les démarches visant à conserver le statut du stationnement tel qu'il est présentement. Les syndi-

cats étaient représentés par Micheline Boisclair, secrétaire, Monique Gagnon, présidente adjointe, Charlotte Bouchard, pour les infirmières, Édouard Boute, président du syndicat des employés généraux et Gilles Lavallée, conseiller de la Fédération des Affaires sociales. (Photo Normand Rheault)

Contre le stationnement payant

Les trois syndicats du centre hospitalier entendent lutter

SHAWINIGAN (JSO) — Les trois syndicats groupant 200 membres du centre hospitalier régional de Shawinigan-Sud se sont unanimement prononcés contre toute forme de paiement au stationnement du vaste hôpital et ont exprimé d'emblée leur accord à mandater leurs comités exécutifs pour que les démarches nécessaires soient entreprises en vue de conserver la politique de stationnement telle qu'elle est présentement.

L'Assemblée des membres s'est déroulée au Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan mercredi soir en présence de représentants d'exécutifs et de la majeure partie des employés syndiqués.

La décision fait suite aux explications fournies par les représentants syndicaux et par la direction générale de l'institution hospitalière.

On se souvient que tout récemment, le directeur général du centre hospitalier, M. Roland Saint-Arnaud, avait déclaré avoir reçu une directive du ministre des Affaires sociales indiquant que le stationnement du centre hospitalier serait appelé à s'autofinancer à l'avenir.

M. Saint-Arnaud montrait les syndicats à ce moment pour les informer qu'effectivement le stationnement deviendrait payant. Suite à cette rencontre, les trois syndicats de l'institution entreprennent des démarches afin d'obtenir le maximum d'informations sur le problème et, suivant quoi, ceux-ci étaient à nouveau convoqués par le directeur-général.

Le Conseil central tiendra d'ailleurs une assemblée d'information ouverte à la population à ce sujet.

Quant aux exécutifs syndicaux du centre hospitalier, ils considèrent que le projet de stationnement payant est inconcevable car ses effets touchent l'ensemble de la population et pénalisent financièrement cette même population qui a déjà payé le coût d'établissement du stationnement en impôts.

Convention Optimiste à Chicoutimi

GRAND MÈRE (ML) — Plusieurs membres du Club Optimiste de la ville de Rocher assisteront, en fin de semaine, à la convention annuelle du district Québec-Maritimes Optimiste, qui aura lieu à Chicoutimi.

Parmi les participants du club de Grand-Mère, l'on remarque M. Emilian Martel, président actuel; M. Gilles Leboeuf, vice-président; le frère Adrien Piché, secrétaire-trésorier du club et le futur président optimiste, M. Gerald Boivin.

Au CEGEP de Shawinigan en 1974-75

Budget d'opération de \$3,297,700

par Catole PRONOVOST

SHAWINIGAN — Le CEGEP de Shawinigan pour sa première année d'opération dans le nouveau campus du boulevard du Collège, administrera un budget de \$3,297,700, tel qu'autorisé par le ministre de l'Éducation sur une base de calcul de 1,746 élèves.

De plus, le CEGEP dispose d'un budget d'investissements de \$849,400 pour l'année 1973-74.

Budget d'opération

Le budget d'opération subven-

tionné par le ministre de l'Éducation exclut deux subventions pour des projets spéciaux. L'une de \$16,000 pour une recherche en orientation sur le "statut" des finissants (réalisée en collaboration avec la CSRM), et le second de \$3,300 afin de découvrir les possibilités de développement d'un programme en techniques physico-chimiques. Trois professeurs travaillent sur ce projet, dont l'un, M. Normand Guillemette, effectue actuellement un stage en France.

Ces deux subventions seront

jointes au budget lors de la révision annuelle, qui se fait habituellement vers le mois de décembre.

Du budget subventionné de \$3,297,700, 77 pour cent va aux salaires du personnel, qu'on dénombre à 214 plein temps et 120 temps partiel. Le 23 pour cent résiduel est prévu pour le transport, approvisionnement en matières premières, etc.

On peut répartir dans dix postes principaux le budget du CEGEP: l'administration générale, pédagogique, le registraire et

API: \$437,600; l'enseignement régulier: \$1,613,200; les laboratoires: \$277,900; la bibliothèque et l'audio-visuel: \$170,000; les services aux étudiants: \$147,700; l'informatique: \$75,200; le transport: \$9,000; le service de l'équipement: \$511,100; le service de la dette: \$13,500.

A ces services, s'ajoutent des montants pour les cours d'été et l'Éducation permanente qui sont très peu indicatifs parce qu'ils sont sujets à changer. Ainsi, on a prévu \$40,000 pour les cours d'été, ce qui peut varier selon le nombre d'heures de cours qui seront offertes; et \$2,500 pour l'Éducation permanente, ce qui n'est que la partie subventionnable du budget de ce service qui se chiffre au total à environ \$85,000. Le reste devant s'auto-financer.

Entre autres précisions, mentionnons que les services aux étudiants comprennent la pastorale, les loisirs et sports, l'orientation, le socio-culturel et les services tels que placement, prêts et bourses, etc. Enfin, le service de la dette ne représente que les intérêts à court terme.

Le CEGEP est autorisé, afin de fonctionner sans entrave, à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence de \$824,400 au cours de l'exercice financier 1974-75.

Le budget 1974-75 ne comporte pas une très grande augmentation sur le budget révisé de l'année précédente, qui s'élevait à \$3,251,200, incluant un montant de \$13,700 pour l'intégration du personnel et ne prévoyant aucun projet de recherche.

Budget d'investissements, pas de résidences

Le CEGEP de Shawinigan joint cette année d'un budget d'investissements de \$849,400, comprenant le montant résiduel du projet de construction du campus, soit \$671,400, ainsi que des sommes pour les améliorations et transformations (\$17,500), les fonds de bibliothèque (\$20,000), le mobilier (\$19,300) et l'appareillage et outillage (\$86,200), ainsi qu'un montant de \$33,000 pour les services auxiliaires et communautaires.

Ce dernier montant est le seul porté au budget touchant les résidences et représente les frais encourus jusqu'à maintenant pour la préparation du projet. Mais aucun montant n'y figure pour la mise en chantier du projet. Comment cela se fait-il? M. Pierre Desrosiers, directeur des Services financiers, nous l'explique.

L'autorisation accordée par le ministre d'affecter un montant de \$875,000 au projet de construction de résidences d'étudiants vaut toujours. Toutefois, le ministre de l'Éducation, face au coût exorbitant de la construction, a décidé de retarder tous les projets de résidences, sauf trois. À la lumière des coûts qui en ressortent et d'une étude sur un "projet promoteur" de résidences-types le ministre orienterait éventuellement différemment les projets de résidences. Le CEGEP n'a donc pas eu l'autorisation d'aller en soumissions et doit attendre les directives du MEQ avant de faire quoi que ce soit.

Le budget d'investissements pourra être financé par des emprunts temporaires autorisés d'un maximum de \$200,000.

La budgétisation du campus

Comme mentionné plus haut, le budget d'investissements 1974-75 comporte \$671,400 pour la construction du campus, représentant la dernière tranche de ce projet total de \$9,821,800, puisqu'un montant de \$9,085,400 avait déjà été porté au budget de l'année précédente.

La construction bientôt amendée sur l'île Banane

VOS VACANCES

- SOLEIL
- HAÏTI-CUBA
- BARBADES
- HAWAÏ MIAMI
- ESPAGNE
- GROISIERES - MARTINIQUE



F. LEFEBVRE
agent

Voyages en toute confiance
AMERIC
128 DES CEDRES, SHAW.
536-4078 536-4058

SHAWINIGAN (JSO) — Une entente un peu spéciale pourrait intervenir la semaine prochaine au niveau de la municipalité et de l'entrepreneur en construction Roland Boisvert face au conflit qui oppose les deux parties sur une construction privée dont les travaux ont été entamés sur l'île Banane.

À cet endroit dont il possède les titres de propriété, M. Boisvert avait débuté des travaux de construction en vue de s'ériger une propriété privée mais une ordonnance de la Cour lui enjoignait en juillet d'interrompre les travaux. Le contentieux municipal arguant sur le fait que M. Boisvert ne respectait pas certains règlements municipaux et qu'il procédait de surcroît aux travaux de construc-

tion sans avoir obtenu de permis, obtenait l'ordonnance de la Cour supérieure et l'émission d'une injonction interlocutoire valable pour dix jours.

Par la suite une entente tacite entre l'entrepreneur et la ville empêchait une poursuite normale des travaux et des discussions s'amorçaient de part et d'autre en vue d'un règlement pouvant convenir aux deux parties.

Lors de la dernière séance régulière du conseil municipal, le conseiller Leo Plagéole a déposé un avis de motion de la présentation d'un règlement d'amendement au règlement de construction pour les lots de l'île Banane. L'adoption de ce règlement scellerait un accord définitif entre les deux parties.

UN CHOIX DE GREMLIN 74 QU'IL NOUS FAUT LIQUIDER

À DES PRIX

QUI N'ONT PAS SUBI DE HAUSSE
HÂTEZ-VOUS DE VENIR EN PROFITER



AMC Gremlin

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES '74
DONT 1 MATADOR ET 1 AMBASSADOR

Notre département de pièces est des plus complet:
PIÈCES POUR JEEP, PIÈCES POUR TOUTS NOS MODÈLES ET
PIÈCES RECONDITIONNÉES PAR LA COMPAGNIE AMERICAN MOTORS

GAUTHIER ET COSSETTE INC.

ROUTE SHAWINIGAN - GRAND MÈRE, Tél.: 539-4111
CONCESSIONNAIRE AMERICAN MOTORS

VENTE LIQUIDATION

de nos modèles...

74

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇU, VENEZ AUJOURD'HUI

Panasonic



Tele console de 26" avec châssis modulaire 100% transistorisé

Châssis haute tension (30 KV). Lampe image "Ultra Pana-Matrix". Auto-réglage "Q-Lock". "Panalock AFT". Cadran "Panabrite". Commande de finesse d'image. Dispositif "Speed-O-Vision" avec interrupteur de service. Connecteur pour antenne communautaire ou câble. Ébénisterie de style moderne, sur base orientale.

PRIX REG. \$999.00

PRIX LIQUIDATION

\$799⁰⁰

Telecoursier portatif PANASONIC 20" (diag.) avec la nouvelle lampe image QUINTRIX dotée d'une lentille supplémentaire de préfocalisation.

La lentille de préfocalisation supplémentaire de chaque lampe image "QUINTRIX" PANASONIC permet d'obtenir une image plus détaillée et plus brillante que jamais vous la constaterez... vous aussi serez convaincu que la qualité de l'image représente quelque chose d'exclusif.

PRIX REG. \$699.95

PRIX LIQUIDATION

\$599⁹⁵



MODÈLE RS-257S



- STEREO AM FM CASSETTES-PHONO
- AMPLIFICATEUR DE 40 WATTS P.M.P.
- CHANGEUR DE DISQUES AUTOMATIQUE 4 VITESSES
- MAGNÉTOPHONE À BOUTON-POUSSOIR ARRÊT AUTOMATIQUE
- 2 INDICATEURS DE DÉCIBELS
- MICRO SUR PIED

REG. \$499.95

VENTE LIQUIDATION

\$389⁵⁰



GRAND MÈRE 75R de AVÉ

538-8601

SHAWINIGAN PLAZA DE LA MAURICIE

539-2211

laforme

électronique inc. La différence, c'est notre service

CRÉDIT LAFORME

"CRÉDIT MAISON" Profitez de notre propre plan de crédit, aucun intermédiaire jusqu'à 36 mois pour payer. Dites simplement "Ouvrez moi un compte"

GARANTIE LAFORME

Le service après vente est assuré par notre propre département 6 électroniciens d'expérience à votre entière disposition

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



La fiscalité municipale: les solutions ne manquent pas...

De notre envoyé spécial Jean-Marc BEAUDOIN

MONTREAL — Malgré un thème de congrès qui laisse comprendre un problème généralisé dans les villes et municipalités du Québec, les délégués au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec ne sont parvenus à faire un consensus sur les moyens à prendre pour assurer une autonomie financière suffisante.

Le congrès 1974 de l'Union des municipalités du Québec a pour thème: "La municipalité, pour vivre sans avoir faim et voir". Et l'atelier qui a suscité au départ le plus d'intérêt portait justement sur la fiscalité.

Chacun s'entend sur le problème commun qui repose sur des sources de financement améliorées permettant aux villes et municipalités d'assurer leur développement sans devoir immanquablement majorer les impôts fonciers, et en subir de la

sorte la fâcheuse réprobation des contribuables.

Les solutions, semble-t-il, ne manquent pas. C'est plutôt l'entente générale qui fait défaut. Plus d'un délégué ont émis des solutions au problème de financement que l'on traverse. Mais si certaines interventions portent à croire que le système présent de taxation est déshérité, d'autres par contre préfèrent l'améliorer.

Si la variété des idées qui ont surgi à l'atelier le plus fréquenté par les maires, les conseillers et les hauts fonctionnaires municipaux est reconfortante, l'u-

nié déficiente risque de faire perdre pour quelque temps encore le malaise financier des villes du Québec.

L'idée de faire disparaître du champs de la taxation foncière les commissions scolaires semble vouloir prendre une consistance indéniable. Plusieurs croient fermement que la solution réside précisément là et qu'il faut immédiatement activer un travail qui se fait déjà sentir dans ce sens chez les gouvernements.

En même temps, cependant, une idée plus fraîche pointe qui consisterait à abolir toute forme

de taxation foncière ou presque en faveur d'un impôt direct sur les revenus.

Plusieurs intervenants se sont entendus pour dire que la taxation foncière est une formule périmée qu'il faut à tout prix remplacer. L'évaluation foncière, a-t-on expliqué, est issue d'une époque où la propriété reflétait les capacités de payer. Aujourd'hui, c'est différent. Même ceux qui disposent de revenus modestes ont accès à la propriété.

Ce n'est donc plus un critère, croit-on, car deux citoyens peuvent avoir des maisons sembla-

bles, payer les mêmes taxes, et pourtant, ne pas disposer des mêmes revenus.

On explique aussi que la taxation foncière, s'il faut s'en accommoder, devrait servir à payer des services qui s'adressent aux propriétés, tous les autres services étant payables par la taxe sur les revenus des particuliers.

Ce qui inquiète dans cette formule, c'est surtout qu'on se demande comment offrir des services aux industries, aux commerces, aux complexes hôteliers sans les taxer, puisque ceux-ci n'ont pas de revenus précis comme les salariés.

On reproche aussi beaucoup au gouvernement d'Ottawa de compter sur des revenus importants compte tenu de ses besoins réels. "Ottawa a le pouvoir de dépenser, Québec établit ses priorités et nous, les municipalités, nous avons les problèmes", a dit un délégué.

C'est sans doute ce qui a fait dire à un autre: "Allons-nous tolérer longtemps qu'Ottawa l'argent qu'on pourra appliquer

à des problèmes municipaux véritables".

Muni de chiffres, un délégué a fait état que les villes d'Ontario étaient beaucoup plus favorisées par le mode de répartition de l'assiette fiscale de cette province que les villes du Québec. On parle d'obtenir sa part des impôts sur les revenus. L'Ontario a déjà mis ce projet de l'avant.

Enfin, certains ont décelé dans une représentation inappropriée les problèmes qu'éprouvent les villes et municipalités du Québec. Des conférences tripartites regroupant le fédéral, le provincial et le municipal apparaissent comme une solution possible.

Pour renforcer cette idée et aussi améliorer la forme de représentation des villes, on a suggéré de se diriger vers des gouvernements régionaux à partir des villes actuelles qui étendraient leur champs d'action.

Mais cette proposition, comme les autres, n'a pas vraiment obtenu l'assentiment général. De sorte qu'on en est toujours au même point: il faut régler le problème de financement des villes...



Comme à chaque année, la ville de Grand-Mère est bien représentée au congrès de l'Union des municipalités qui se déroule présentement à Montréal. De gauche à droite: MM. Léopold Lavergne, Alphonse Poulin, Henri-Jean Lord, Gilles Lamarre et André Boulanger, tous conseillers municipaux. (Photo Roland Lemire)



Les conseillers municipaux de Shawinigan s'intéressent eux aussi au déroulement du congrès de l'UMQ à Montréal. De gauche à droite: MM. Léo Flageol, André Giroux, Marius Crête, Charles-Auguste Trudel, Conrad Baribeau et Lucien Isabelle. (Photo Roland Lemire)

À VOIR

POUR UNE AGREABLE SOIRÉE

BAR du MOTEL CARIBOU

ROUTE 19 SHAWINIGAN SUD

POUR INSÉRER UNE

annonce classée

SIGNELEZ:

TROIS RIVIERES 378-6116

SHAWINIGAN 537-1801

GRAND MÈRE 538-1717

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

OPÉRATION NETTOYAGE

POUR FAIRE PLACE A NOS VOITURES NEUVES NOUS DEVONS LIQUIDER TOUTES NOS VOITURES USAGÉES

LES MODELES 1975 SUBIRONT UNE AUGMENTATION D'ENVIRON \$400.00. DU AVOIENDRA T II DU PRIX DES VOITURES USAGÉES?

C'est le temps de vous en procurer une à l'ancien prix.

CHOIX DE 75 VOITURES de toutes marques et modèles.

SPECIAL 1969 CHRYSLER \$1,300

Station wagon, Town & Country, automatique, air climatisé, servo-freins et direction, radio, pneus radiaux, telle que vue.

4N413B
1970 ACADIAN
2 portes, sedan, automatique, radio, moteur V-8, couleur orange.
\$1,900

4N521A
1972 PONTIAC
LEMANS 4 portes, sedan, automatique, radio, servo direction et freins. Couleur bleu, toit blanc.
\$3,000

4U28
1972 DODGE
2 portes, toit rigide, automatique, radio, servo-freins et direction, couleur brune.
\$2,600

4N362A
1971 PONTIAC
LEMANS GT37, 2 portes, toit rigide 4 vitesses au plancher, radio, servo direction et freins, volant sport, roues sport, moteur 455 ps, cu. Couleur: rouge, intérieur noir.
\$2,350

4N546A
1970 BUICK
SKYLAK 4 portes sedan, automatique, radio, servo direction, servo-freins, couleur bleu.
\$2,200

4N427A
1972 CAPRI
2 portes, toit rigide, automatique, radio, couleur bleu.
\$2,400

4U51B
1968 PONTIAC
PARISIENNE, 2 portes, toit vinyle, 2 + 2, automatique, radio, servo direction et freins, couleur brun foncé.
\$1,300

4N72B
1969 CADILLAC
FLEETWOOD 4 portes sedan, comme neuf, entièrement équipée, couleur: marron.
\$2,600

4U59
1972 CUTLASS
SUPREME, automatique, radio, sièges haquets, servo direction et freins, Couleur orange, intérieur noir.
\$3,200

4N518A
1971 TOYOTA
2 portes, sedan, modèle 1600, automatique, radio. Couleur: vert foncé.
\$1,600

4U60
1972 CHEVROLET
IMPALA, 2 portes, toit rigide automatique, radio, servo direction, servo-freins. Couleur bleu.
\$3,100

4N92
1973 PINTO
HATCHBACK, transmission manuelle, radio, Couleur 2 tons: blanc et orange.
\$2,800

4N222A
1973 VEGA GT
HATCHBACK, 4 vitesses manuelles, radio, pneus radiaux, Couleur 2 tons: bleu et blanc.
\$2,800

4N329A
1973 DATSUN
"240 Z" 2 portes, sedan, radio, 4 vitesses. Couleur brune.
\$4,200

Chez Cascade Pontiac Buick, ils en ont des voitures usagées de toutes les marques et de toutes les couleurs. Pourquoi? - C'est pourtant simple, c'est parce qu'ils vendent plus que n'importe où ailleurs!

Voitures entièrement reconditionnées, portant une garantie de 30 jours complets sur: moteur, transmission, différentiel.

FINANCEMENT General Motors accepté sur les lieux.

Cascade
PONTIAC - BUICK LTÉE.

375, 12e AVENUE SHAWINIGAN-SUD (Rond-point) Tel.: 536-2681

298, de la Bostonnais La Tuque Tel.: 523-7322

RENDEZ-VOUS

chez **CASCADE**

vous y trouverez **CHOIX - QUALITÉ** et **VENDEURS QUALIFIÉS**

GEORGES ENER
Représentant

MARCEL VEILLETTE
Représentant

FÉLICITATIONS

AU VENDEUR DU MOIS

SYLVIO LANEVILLE
Représentant

BENOIT HOULE
Représentant

JACQUES CHAMPAGNE
Représentant

MARCEL ST-PIERRE
Représentant

YVON CROTEAU
Représentant

JEAN GUY PAINCHAUD
Représentant

CLAUDE GIGNAC
Représentant La Tuque

Votre maison de confiance au Coeur de la Mauricie

Cascade
PONTIAC - BUICK LTÉE.

375, 12e Avenue (Rond-Point) Shawinigan-Sud Tel.: 536-2681

298, de la Bostonnais La Tuque Tel.: 523-7322

L'UNION DES MUNICIPALITÉS
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



"Il y aura fusion là où ce sera nécessaire"

De
notre
envoyé
spécial

Jean-Marc
BEAUDOIN

MONTREAL — Le ministère québécois des Affaires municipales n'incitera plus autant qu'il l'a fait jusqu'à présent les villes à se fusionner mais en revanche il se réserve des secteurs où son intervention aura précisément un caractère de fusion.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier le ministre Victor-C. Goldbloom aux 1,000 délégués qui assistent à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal au congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Le ministre a dit qu'il était impensable, sur le plan pratique que le territoire québécois soit administré par 1,600 municipalités. "Je ne veux pas chambarder et fusionner pour fusionner. Mais, s'est empressé de reprendre le ministre, il y a des considérations qui doivent débiter du cadre d'une municipalité."

Car si M. Goldbloom a invité les villes à faire valoir leurs juridictions et à prendre les responsabilités qui leur reviennent, il a clairement identifié des domaines qui échapperont irrévocablement de leurs responsabilités. Dans ces cas, ce sera l'urbanisme, le regroupement.

A titre d'exemple, M. Goldbloom a cité le traitement des eaux usées, le traitement des déchets domestiques et industriels, l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière.

L'urbanisme n'échappera pas non plus à l'emprise de Québec. "En urbanisme, a dit le ministre, les villes devraient pouvoir travailler en collaboration. Nous n'intervenons en ce moment qu'une fois tout le processus engagé, c'est-à-dire au moment où les règlements d'emprunt doivent être approuvés par la Commission municipale." Inutile de dire que M. Goldbloom songe sérieusement à renverser totalement la situation.

"Nous songeons à imposer un plan directeur de zonage et de lotissement." Pour justifier ces intentions, les chiffres tombent nombreux. Une centaine d'agglomérations urbaines regroupent au Québec 80 pour cent des citoyens. Et cette centaine d'agglomérations représente 454 mu-

nicipalités. On est loin du 1,600. Toujours dans les chiffres, le ministre dit que 45 pour cent des municipalités ont un plan d'urbanisme et 62 pour cent, un règlement de zonage. Mais 20 pour cent seulement de ces plans et de ces règlements sont établis à partir d'un programme budgétaire et d'un plan de développement, les seules sources de référence sérieuses pour en assurer leur valeur.

Le sol québécois, son occupation surtout, est éloignée des normes modernes. "Plusieurs secteurs disposent de services municipaux déjà installés alors qu'il n'y a pas de maisons de construites et pendant ce temps, des espaces verts restent non aménagés et sont sujets à spéculation" dit M. Goldbloom.

Il y a au Québec, 7,000 parcelles industrielles qui occupent 700 millions de pieds carrés de terrain aménagé pour recevoir l'industrie. Mais 200 millions de pieds carrés seulement sont occupés ou vendus à l'industrie.

Le secteur de l'habitation ne présente pas de chiffres plus encourageants pour le ministre. Les résidences unifamiliales et bifamiliales occupent 68,5 pour cent du sol réservé à des fins résidentielles. En dehors de Montréal, ce pourcentage est de 94 pour cent.

Une ville nouvelle, dit M. Goldbloom, présente un concept différent. On y concentre l'habitation et l'on développe plus d'espaces verts.

La voirie, tout le territoire qu'elle occupe en rues, boulevards, stationnements, n'échappe pas à la règle. Au Québec, la voirie occupe 30 pour cent du territoire des municipalités quand la norme proposée par les urbanistes est de 20 pour cent.

Mais si ces chiffres et les pratiques qu'ils procurent au ministre pour se permettre une mainmise plus grande sur les responsabilités municipales risquent de déplaire aux délégués de l'UMQ, M. Goldbloom en contrepartie a su freiner dès le départ toute montée de mécontentement.

Il a promis que la Loi des cités et villes sera modifiée dès l'automne pour améliorer, entre autres, le régime de pension des maires et des conseillers. Il a promis aussi pour les premiers mois de 1975, la tenue d'une conférence provinciale-municipale où ses collègues de l'Assemblée nationale qui y participeront agiront plus en ateliers de travail qu'à titre de conférenciers.

Il a dit au sujet de cette conférence qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de préparer des documents de travail qui porteront surtout sur des questions économiques comme la fiscalité des municipalités et le rôle financier du gouvernement québécois vis-à-vis des municipalités. Il a invité l'UMQ à préparer des documents qui pourront être comparés et à prévenu que les 1,600 municipalités ne pourront toutes prendre part à la conférence pour des "raisons pratiques".

Asselin on ne prévoit même pas de mesures punitives ou d'amende pour le contrevenant. Imaginez, dit-il, si les gros industriels vont avoir peur."

D'autre part, l'étude permet d'établir que plus de \$30 millions par année sont perdus parce que les réseaux d'eau sont défectueux et qu'ils laissent se perdre 20 pour cent de l'eau traitée aux usines. Dans ce cas, précis, le gouvernement n'a pas de politique et peu de villes recherchent véritablement les correctifs.

De même, il est démontré que 60 pour cent des villes ont un contrôle inapproprié ou n'ont tout simplement pas de contrôle sur la qualité de l'eau potable qu'elles distribuent. Pendant ce temps, le gouvernement se contente de maintenir une immense équipe de quelques inspecteurs pour toute la province, note-t-on, non sans ironie.

Pour bien illustrer l'immobilisme gouvernemental, l'étude fait état du programme d'épuration des eaux usées promis depuis la fin des années 60 dont le coût évalué s'élevait à ce moment-là à \$600 millions, mais dont on l'évalue aujourd'hui à \$900 millions. Ce programme, il n'a pas encore été amorcé de façon sérieuse.

L'analyse des faits a poussé le comité à quelques recommandations principales dont en premier que les SPE imposent un traitement minimum de désinfection de l'eau et en fasse le contrôle.

On propose aussi que les villes prennent leurs responsabilités vis-à-vis leurs usagers relativement à la qualité de l'eau; qu'on recherche les fuites dans les réseaux d'amenées d'eau qui coûtent en pertes \$30 millions par année.

On recommande de généraliser la conception des grands réseaux d'eau qui seraient alimentés par des usines de traitement moins nombreuses mais plus importantes.

Enfin, et c'est là une recommandation particulièrement originale, qu'on installe des compteurs d'eau. L'étude a en effet démontré que les villes qui utilisent des compteurs peuvent mieux contrôler leurs réseaux et que la consommation moyenne se trouve réduite d'environ 33 pour cent.

Dans un autre aspect du problème, l'étude a porté sur la question de l'infiltration dans les conduites. Il s'en découle quatre grands effets néfastes dont le premier est l'augmentation considérable du débit avec l'inconvenant majeur que l'égoût étant dilué, il sera plus difficile de le traiter.

Cette infiltration cause aussi une augmentation des frais de pompage et des risques de refoulement. En conséquence, cela entraîne l'obligation d'installer des conduites de plus fort diamètre dont les coûts d'achat et d'installation sont évidemment plus élevés.

C'est un ensemble de facteurs qui élève considérablement le prix de l'eau. Bien qu'il n'y ait pas de données précises, on croit que l'environnement au robinet coûte environ \$2 le 1,000 gallons.

Pourtant, le tiers des villes interrogées ne savent pas les sommes qu'elles vont investir dans leur réseau d'eau au cours des cinq prochaines années. Cette fraction est portée aux deux-tiers pour les villes qui n'ont pas de planification pour les 10 prochaines années.

A ce comité sur "L'eau du Québec", un des principaux panelistes était M. Jean-Paul Dorion, directeur du Service des travaux publics à la ville de Trois-Rivières. M. Dorion est président de l'AQTE.

La rive sur est présente aux assises de l'Union des municipalités à Montréal. Ci-dessus, l'un des délégués, M. Roger Tremblay, le maire de la paroisse de Pierreville, dans le comté de Nicolet. (Photo Roland Lemire)

Le maire Desrosiers a présidé un atelier de travail portant sur la refonte des lois municipales. On le voit ici s'en entretenant avec le maire Gilles Beaudoin.

Les conseillers Lionel Julien et Gaston Vallières de Trois-Rivières, au moment de leur inscription au congrès de l'UMQ.

Le conseil de Trois-Rivières-Ouest n'a pas manqué d'applaudir le maire Gouin au moment de sa conférence sur les réformes de certaines structures de l'UMQ.

Sur la photo, le maire Gouin, le maire Tessier et les conseillers Gaston Cormier, Gerry Landry, Elzéar Saint-Arnaud et Jean-Guy Roy.

M. Julien a expliqué à l'assemblée que ce rapport était basé sur des études poussées et dont les recommandations dans l'ensemble, avaient été assez bien accueillies.

"Il ne s'agit que de le mettre à jour en améliorant ce qu'il y a lieu d'être" a dit M. Julien.

"Il faudrait s'asseoir avec le gouvernement et, de façon résolue, se mettre à la tâche pour en arrêter une répartition acceptable pour tous".

Le maire Gilles Lamontagne de Québec qui présidait l'atelier, a reconnu qu'il y avait là une matière sérieuse de travail, mais a-t-il dit, "le rapport recommande d'enlever aux villes les revenus de la taxe de vente.

La taxe de vente, parce qu'elle est progressive, peut devenir plus intéressante que la récupération de la taxe scolaire par les villes. C'est l'une des rares taxes progressives que nous avons. D'ailleurs, les villes n'ont rien à céder, ce qu'il faut, c'est des sources additionnelles de financement".

Le maire Beaudoin a repris presque aussitôt qu'il en était à son quatrième congrès et qu'à chaque discussion sur la fiscalité, on revenait toujours sur les mêmes questions sans les régler.

"Nous avons bien eu de nouveaux revenus, comme le per capita, mais l'inflation nous a tout grugé. Le rapport Belanger, qu'on cesse de l'étudier. Qu'on le mette à jour, ça presse, et surtout, qu'on l'applique. Les problèmes nous tombent sur la tête — il y aura chez nous, bientôt, celui du transport en commun — et nous ne sommes toujours pas munis pour les régler".



Quatre conseillers municipaux du Cap-de-la-Madeleine en grande conversation sérieuse au congrès de l'Union des municipalités du Québec qui se tient à l'hôtel Reine-Elisabeth à Montréal. Dans l'ordre habituel, les conseillers Claude Champeau, Onil Vallières, Laurent Lavergne et Jean-Claude Beaumier. (Photo Roland Lemire)

Le Québec est amorphe s'il s'agit de l'eau

MONTREAL — Les conclusions d'une étude importante menée par un comité spécial de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) indiquent que le gouvernement, québécois surtout, est amorphe dans le domaine de l'eau parce qu'il s'agit là de questions peu rentables d'un point de vue politique.

Cette étude qui a nécessité 10,000 heures de travail par le comité de "Mise à jour" de l'AQTE a été rendue publique, dans ses grandes lignes, par le directeur du comité, l'ingénieur Yvan Asselin au congrès de l'Union des municipalités du Québec qui se déroule à Montréal à l'hôtel Reine-Elisabeth.

L'étude fournit les résultats d'un questionnaire de 600 questions auquel 128 villes ont prêté leur concours en fournissant les données requises. Il s'agit de villes comptant plus de 3,000 habitants.

Selon M. Asselin et son rapport, les Services de protection de l'environnement sont le parent pauvre du gouvernement, à cause justement de leur faible rendement politique.

On maintient même l'importance de ces services "au niveau du rattachement, car ils devraient être de cinq à dix fois plus importants qu'ils ne le sont en ce moment".

Comme exemple de "mollesse", on cite le cas récent d'une réglementation du gouvernement publiée dans la Gazette officielle où les SPE soumettent un projet de réglementation sur les rejets industriels dans les réseaux d'égoût.

"Dans ce projet, on y dit à peu près comment procéder en laissant des trous. On y dit de quelle façon on doit contrôler les rejets à l'égoût, mais on ne prévoit pas comment déterminer une infraction au règlement et pis encore, ajoute M.

"Nous avons cherché, poursuit-il, un moyen d'étendre la participation régionale d'une façon optionnelle et d'accroître la force probante des décisions résultant de la mise au vote des sujets traités dans les résolutions".

Le rapport BELANGER:

— Qu'on l'applique enfin — L. Julien

— Qu'on cesse de l'étudier — G. Beaudoin

MONTREAL — Le maire Gilles Beaudoin et le conseiller Lionel Julien ont tenté de mettre fin aux discussions byzantines de l'atelier sur la fiscalité en proposant à l'UMQ d'exercer des pressions pour faire appliquer le rapport Belanger déposé en 1965 mais dont on fait toujours l'étude.

Face aux problèmes nombreux des villes qui réclament de nouvelles sources de revenus, le conseiller Lionel Julien a dit que l'on n'avait qu'à appliquer le rapport Belanger qui a clairement établi un nouveau partage de la répartition de l'assiette fiscale.

M. Julien a expliqué à l'assemblée que ce rapport était basé sur des études poussées et dont les recommandations dans l'ensemble, avaient été assez

bien accueillies.

"Il ne s'agit que de le mettre à jour en améliorant ce qu'il y a lieu d'être" a dit M. Julien.

"Il faudrait s'asseoir avec le gouvernement et, de façon résolue, se mettre à la tâche pour en arrêter une répartition acceptable pour tous".

Le maire Gilles Lamontagne de Québec qui présidait l'atelier, a reconnu qu'il y avait là une matière sérieuse de travail, mais a-t-il dit, "le rapport recommande d'enlever aux villes les revenus de la taxe de vente.

La taxe de vente, parce qu'elle est progressive, peut devenir plus intéressante que la récupération de la taxe scolaire par les villes. C'est l'une des rares taxes progressives que nous avons. D'ailleurs, les villes n'ont rien à céder, ce qu'il faut, c'est des sources additionnelles de financement".

Le maire Beaudoin a repris presque aussitôt qu'il en était à son quatrième congrès et qu'à chaque discussion sur la fiscalité, on revenait toujours sur les mêmes questions sans les régler.

Mise en garde

MONTREAL — Le ministre Victor-C. Goldbloom a mis en garde hier les 1,000 délégués au congrès de l'Union des municipalités du Québec contre certaines personnes qui se promènent au Québec en prétendant pouvoir faire étudier favorablement au ministère des Affaires municipales, certains projets.

Selon le ministre, il n'est absolument pas nécessaire pour une municipalité de recourir à de tels intermédiaires. "Les municipalités, dit-il n'ont qu'à présenter leurs projets et le ministère les étudiera".

En conférence d'informations, M. Goldbloom a précisé qu'il ne visitait pas par ses propos, les députés, dont le rôle est de représenter les citoyens et qui peuvent se faire les porte-parole des municipalités de leurs comités. "Le ministre, dit-il, doit consulter les députés pour connaître les priorités des villes de leurs territoires".

Le ministre Goldbloom s'est dit surpris que des gens puissent prétendre faire étudier favorablement des dossiers quand au ministère, "on n'est même pas au courant qu'il y ait eu des tentatives d'influence. Rien n'a été obtenu par qui que ce soit".

Ce qui a peut-être favorisé de tels essais de la part de certains, c'est, a-t-il expliqué, le fait que le ministère des Affaires municipales ait reçu, dans un court laps de temps, un millier de demandes de municipalités.

"On a peut-être été porté de croire, dans certains cas, qu'on avait utilisé une mauvaise filière. Ce n'est pas le cas. C'est simplement qu'il y a beaucoup de travail à faire présentement".

M. Goldbloom a dit aussi n'être pas du tout au courant des déroulements d'une pré-enquête en cours sur une personne qui aurait prétendu pouvoir user d'influence auprès de son ministère pour accorder des subventions, moyennant bien sûr qu'on retienne ses services.



La rive sur est présente aux assises de l'Union des municipalités à Montréal. Ci-dessus, l'un des délégués, M. Roger Tremblay, le maire de la paroisse de Pierreville, dans le comté de Nicolet. (Photo Roland Lemire)



Le maire Desrosiers a présidé un atelier de travail portant sur la refonte des lois municipales. On le voit ici s'en entretenant avec le maire Gilles Beaudoin.



Les conseillers Lionel Julien et Gaston Vallières de Trois-Rivières, au moment de leur inscription au congrès de l'UMQ.

Journées d'études des enseignants

Congé forcé à la polyvalente Félix-Leclerc de La Tuque

par André COTE

LA TUQUE — L'aménagement d'une polyvalente signifie de nombreux services, non seulement aux étudiants mais également aux directeurs et aux professeurs. Cependant, ce système entraîne aussi des problèmes tels que ceux qui ont causé l'interruption des cours au pavillon Champagnat de la polyvalente Félix-Leclerc de La Tuque, jusqu'à lundi midi.

Hier, les enseignants, au nombre de 90 environ, ont décidé de

tenir une journée d'étude en après-midi, étude qui se poursuivra également aujourd'hui, ceci dans le but de remettre à jour les horaires scolaires pour étudiants, qui seront complètement changés au début de la semaine prochaine.

"Il s'agit d'un problème de mécanique..." de commenter le représentant des enseignants, M. Claude Caron. Les enseignants n'ont pas accepté de poursuivre leurs cours sachant que dès lundi, certains d'entre eux seront affectés à de nouveaux horaires et à des nouveaux étudiants. Tout le travail fait en compagnie des jeunes sera donc inutile.

Le nombre de périodes des professeurs sera changé tout

comme les locaux dans lesquels ils doivent oeuvrer.

De l'avis de M. Caron, ce problème est dû aux périodes d'activités qui n'avaient pas été programmées par la "machine", ce qui a entraîné des mélanges.

Ainsi, d'après le directeur de la polyvalente, M. Raoul Maillet, les nouveaux horaires seront remis aux professeurs lundi matin et les étudiants, de leur côté, recevront leurs recommandations en après-midi. Les cours devraient alors reprendre normalement mardi matin.

C'est à la suite d'une rencontre, mercredi en fin d'après-midi, que les professeurs ont décidé de prendre cette position.

alors que pour quelques-uns, le travail était du temps perdu à cause de modifications qui sont apportées.

En titre de conclusion aux explications qu'ils nous fournissent, M. Caron a déploré le fait que les enseignants n'ont pas été consultés lorsqu'il s'est agi de confectionner les horaires de 1974. Les élèves en ressortent donc avec deux journées complètes de congé...

Souignons, que dans le cas du pavillon Central de cette polyvalente aucun problème n'a été enregistré et les cours se poursuivent normalement. Cela est possible du fait que les activités intégrées à l'horaire de l'élève sont en fonction depuis maintenant trois ans.



Bourses d'études à Louiseville

Le club Optimiste de Louiseville remettait dernièrement six bourses de \$50 à des étudiants de la région de Louiseville, pour les aider dans leur entrée au CEGEP. Ces étudiants et étudiantes fréquentaient l'an dernier la polyvalente l'Éscale, et ont prouvé vraiment du sérieux dans leurs études, suivant d'ailleurs les critères établis par le club Optimiste, pour le choix des récipiendaires. A chaque an-

née, le club Optimiste tente d'augmenter le montant des bourses. La photo nous montre dans l'ordre les récipiendaires de cette année: Guy Lacombe de Louiseville, Lucie Tremblay, de Saint-Edouard, Paul Gérin-Lajoie de Louiseville, Michel Saint-Pierre, président du club Optimiste, Monique Livernoche de Louiseville, Gilles Boulay de Saint-Justin et Laurence Bergeron de Yamachiche. (Photo Lapointe)

Un vol avec effraction rapporte près de \$600

LOUISEVILLE (B.L.) — Dans la nuit du 17 au 18 septembre, un vol avec effraction a été commis au chalet de M. Charles Vadeboncoeur, du 1170, de la rue Notre-Dame-sud dans la paroisse de Louiseville. Le ou les voleurs ont pu s'enfuir avec des marchandises pour une valeur totale d'environ \$600.

Le propriétaire du chalet, M. Charles Vadeboncoeur, demeurant à Saint-Lambert, dans le banlieue de Montréal, dit son père, M. Arthur Vadeboncoeur, du 302, Notre-Dame-sud, qui constatait la visite des voleurs et en avisait la Sûreté du Québec, détachement de Louiseville.

Les intrus ont pénétré à l'intérieur du chalet en cassant une vitre. Ils se sont enfuis avec un téléviseur couleur et une chaîne stéréophonique.

L'enquête est effectuée dans cette affaire par l'agent Jean-Marie Trudel, de la SQ de Louiseville.

Un programme scolaire au service de l'unité sanitaire

par Royal ST-ARNAUD

SAINT-JOSEPH-DE-MEKI-NAC — "Il va de soi que la réalisation en entier du programme est liée au nombre d'infirmières dont nous disposons dans le moment et aux nominations éventuelles destinées à renforcer nos effectifs en personnel et susceptibles de réaliser une surveillance sanitaire suffisante, voire même idéale".

Telle est la remarque apportée par M. Alexandre Beaudet, médecin-hygiéniste du service des unités sanitaires du ministère de la Santé et attaché au bureau de Grand-Mère, dans une communication envoyée au secrétaire général de la commission scolaire Normandie, M. René Mercure.

Le programme... Le programme soumis par M.

Beaudet comprendra des examens de la vue des enfants de 3e année et de 6e année, des enfants des classes maternelles, en présence des parents et des enfants de tout âge, référés par les éducateurs. Il y aura aussi la relance des cas dépistés ou adressés aux médecins.

L'administration du BCG aux élèves de 1ère et 6e, et des doses de rappel du vaccin combiné DCT.

Des entrevues auront également lieu avec des éducateurs, infirmières, continues ou occasionnelles, pour effectuer la liaison entre tous les gens qui s'occupent des enfants. L'éducation des groupes pourra être faite sur demande. Il y aura de plus la surveillance des cas de contagion et des maladies transmissibles, tout comme l'éducation sanitaire générale des écoliers, avec la distribution de littérature appropriée. Il y aura enfin l'audiométrie aux élèves de 2e année et à tous les cas référés.

d'unité sanitaire demande par ailleurs certaines normes pour les locaux à être utilisés par l'infirmière dans les écoles. Ils devront au moins mesurer 20 pieds de profondeur (examen de la vue des élèves), être éclairés, propres et aérés, comprendre un bureau et une chaise, une table de 30x60 pouces pour la vaccination et autres, deux à trois autres chaises pour les enfants, instituteurs, parents et autres que l'infirmière reçoit. Il devra enfin y avoir près des locaux un lavabo et une chambre de toilette.

Cette lettre, qui faisait partie de la correspondance rendue publique mardi soir, lors de la session de la commission scolaire Normandie tenue à Saint-Joseph-de-Mékinac, ne mentionne toutefois pas le nombre d'infirmières disponibles pour les écoles et la fréquence des visites régulières à être effectuées.

Quoi qu'il en soit on devrait s'attendre à une amélioration appréciable dans ce domaine.

Plusieurs questions discutées

Nouvel élan à la commission à l'expansion économique

par André COTE

LA TUQUE — Le bureau de direction de la commission à l'expansion économique de la ville de La Tuque s'est réuni en assemblée régulière, cette semaine, dans le but de faire le point sur le travail effectué jusqu'à maintenant et sur les priorités fixées pour l'année 1974-75.

Sous la présidence de M. Michel Vachon, les membres ont été appelés à donner leur opinion sur les objectifs de la commission. Il fut notamment question de la route 55, alors que la CEE s'est dit d'avis qu'elle devait faire confiance au Conseil régional de développement qui a été saisi du dossier.

Relativement à l'implantation d'une zone industrielle en Haute-Mauricie, M. Michel Vachon a souligné que la commission était sensible à cette possibilité, "puisque'il n'y a aucun moyen d'intéresser les investisseurs, si

l'on ne peut compter sur une zone spéciale," de souligner M. Vachon.

La commission à l'expansion économique a donc repris ses activités et il est à prévoir que des comités d'étude se formeront d'ici les semaines à venir afin de faire l'étude de différents dossiers. M. Vachon s'est dit heureux de la participation du comité de développement économique de La Tuque, relativement à la mise sur pied et à l'incorporation du projet de la petite Bostonnais.

Traitant de nouveau des bâtiments industriels, M. Vachon a déclaré au Nouvelliste qu'il était inquiet du fait qu'il n'y ait plus aucun local de disponible pour la promotion de l'industrie chez nous.

Il ne fait aucun doute que cet item deviendra prioritaire pour les membres de la CEE qui ont fermement l'intention de doter la ville de La Tuque d'une autre

industrie secondaire, en 74-75, comme ce fut le cas l'an dernier avec la compagnie Scotwell.

Et le commissaire...

Relativement à la déclassification du commissaire industriel, M. Jean Leblanc, cette semaine au diner rencontre-information, stipulant que la compagnie Korvette avait demandé une étude du marché afin de s'implanter dans le futur centre commercial, le président de la CEE n'a eu aucun commentaire à formuler.

"Nous réglerons ce problème en comité. Il s'agit d'une question de régie interne," de conclure M. Vachon.

Deux morts de causes naturelles

par Claude BERGERON

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Ce qui semblait être à prime abord un drame a été élucidé par les agents de la Sûreté du Québec, du poste de Joliette, et par des membres de l'escouade du crime contre la personne. Il s'agit bien de mort naturelle causée par l'empoisonnement. C'est tout au moins l'hypothèse qui était retenue hier à la SQ de Joliette.

Peu de temps après la découverte de deux cadavres dans une maison mobile à Notre-Dame-de-Lourdes, les agents de la SQ ont cru un moment qu'il pourrait s'agir d'un crime mais tel ne fut pas le cas lorsque les agents eurent poussé plus loin leur enquête.

Les deux victimes de ce drame sont M. et Mme Pierre Laporte. Tous les deux ont été découverts sans vie par leur oncle, M. Elic Valade, de Notre-Dame-de-Lourdes. M. Valade se rendait faire une visite au couple au cours de l'avant-midi, mercredi. Ne voyant personne dans la cuisine, il se rendit alors dans la chambre à coucher pour découvrir que les époux étaient sans vie. Il se rendit alors au poste de la Sûreté du Québec, à Joliette, pour aviser de la découverte qu'il venait de faire.

Deux agents de la SQ se rendirent alors sur les lieux. Ils demandèrent l'aide des agents de l'escouade du crime contre la personne pour les assister dans leur enquête.

Selon les premières observations, l'origine des victimes, M. Valade, a déclaré aux policiers que lorsqu'il est entré dans la maison mobile, une forte odeur de gaz avait attiré son attention. A partir de cette constatation, il est possible de croire que les époux ont été empoisonnés par le gaz.

L'enquête n'est pas encore terminée. Mais tout semble indiquer pour le moment qu'il s'agit bien de mort naturelle. Quant à la première information venue de la police à l'effet qu'il s'agissait de deux cadavres trouvés dans une automobile, rien de cette hypothèse ne s'est avéré véridique.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AGENT DE RÉCLAMATIONS INTERNES "FÉMININ"

Nous offrons un poste à quelqu'un qui a de l'expérience dans le règlement des sinistres, par téléphone.

Bien vouloir communiquer par téléphone avec: Pierre Marchand

Bureau: 378-2801
Le soir, résidence: 378-5915

Fermeture au Lac-Edouard

Le CRSSS n'accepte pas l'échéancier

par André COTE

LA TUQUE — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux n'a pas l'intention de s'en laisser imposer par le ministère des Affaires sociales relativement à la fermeture du Lac-Edouard, puisqu'ils perdront en majorité leur emploi en 1975, causeront des problèmes au niveau des services à offrir à la clientèle de cet hôpital. "Il est malheureux de constater que le ministère ait annoncé la fermeture du Lac-Edouard sans planifier pour autant un programme d'aide aux mala-

des," de nous souligner M. Normand.

De plus, le ministère avait accordé son appui en principe dans le passé sur la formation d'atelier de réhabilitation dans la zone 04 ce qui pourrait être annulé si les malades sont transportés hors de cette zone. Il faut également comprendre que le réaménagement de la vieille partie de l'hôpital St-Joseph de La Tuque, qui doit recevoir une soixantaine de malades, ne se fera pas du jour au lendemain à cause des travaux d'importance qui doivent être effectués.

A titre de solution, et dans le but d'exercer des pressions sur le ministère afin qu'il change sa date d'échéance, le CRSSS tentera d'ici peu de réunir tous les intéressés à cette cause, soit le conseil d'administration de l'hôpital St-Joseph de La Tuque, les

représentants du Lac-Edouard, du foyer Méritas.

"Une prise de position ferme devra être prise par les gens touchés de près ou de loin par cette décision," de commenter M. Michel Normand. Ce dernier nous a de plus précisé que le Conseil régional de la santé et des services sociaux n'était pas totalement au service du ministère, mais qu'il avait pour but d'abord et avant tout d'offrir aux malades tous les services qui leur sont nécessaires.

Relativement au dossier sur les besoins des personnes âgées, M. Normand a réitéré qu'il était toujours ouvert et que l'on tentera dans le futur d'offrir des services externes permettant aux gens d'un certain âge de rester à domicile pour recevoir ces soins, sans qu'ils soient obligatoirement dans un foyer.

NE VOUS PRIVEZ PAS DE MATELAS SUPRÊME!

Spéciaux en vigueur aujourd'hui et demain seulement.

Suprême

Champlain Ameublement Enr.

DE ST-NARCISSE
EN A DE TOUTES LES GRANDEURS
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

DESSUS DE MATELAS PIQUÉ CONTOUR	LA MEILLEURE QUALITÉ LES MEILLEURS PRIX	
BASE DE METAL POUR LIT CONTINENTAL SUR ROULETTES A TAPIS	ENSEMBLES BOITE ET MATELAS	
	840 ressorts Reg \$225 pour	\$189
	840 ressorts Reg \$175 pour	\$148
MOBILIER DE SALON	510 ressorts Reg \$185 pour	\$145
COLONIAL Reg \$225 pour	510 ressorts Reg \$140 pour	\$125
MOBILIER DE SALON 3 places Reg \$425 pour	252 ressorts très fermes Reg \$135 pour	\$ 99

CHAMPLAIN AMEUBLEMENT Enr.

EVARISTE VEILLETTE prop
Marchand de Meubles — Spécialité Matelas

440, NOTRE-DAME ST-NARCISSE 418-369-3187

CARRIÈRES et PROFESSIONS

TROIS-RIVIÈRES BUREAU D'AGENTS DE RÉCLAMATION DEMANDE SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

— Salaire à discuter selon expérience.
— Bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir curriculum vitae à:
G.P. 668, Dept. 3528, Trois-Rivières

Toute correspondance sera tenue confidentielle selon l'étiquette professionnelle.

entre/voisins

● SAINT-TITE — Des gens de la Sûreté du Québec n'aiment pas travailler dans le bruit. C'est du moins ce qu'il est permis de croire à la suite de la rencontre qui a eu lieu mercredi soir à l'hôtel de ville de Saint-Tite entre ces derniers et ceux de l'organisation du festival western. Une de leurs suggestions, demandait le déplacement du kiosque Mark-Ten. Ce dernier était situé en face de l'hôtel de ville où se trouvait (au deuxième étage) le quartier général de la SQ, et comme l'on gardait les fenêtres ouvertes pour une meilleure aération, le bruit d'en face indisposait ces hommes aux fines oreilles... surtout braquées sur les appareils "walkie-talkie".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ea

OFFRE PROGRÈS ET DÉFI DANS L'INFORMATIQUE

EA est un progressif fournisseur d'ordinateurs intégrés et de systèmes de traitements des données pour l'industrie mondiale des pâtes et papier. Avec l'ascension des ventes, de nouveaux bureaux régionaux et l'expansion de nos services de génie, nous avons besoin de personnel technique hautement spécialisé.

REPRÉSENTANT DE SERVICE RÉSIDANT

Ce travail dans cette région requiert un minimum de deux ans d'expérience dans le dépannage, l'entretien, le calibrage et la réparation d'équipements électroniques (digital), analogique et ordinateur. La connaissance des appareils miniatures est un atout. Une formation en électronique ou l'équivalent, est requis.

INGÉNIEURS DE SYSTÈMES (TRAITEMENTS DES DONNÉES, APPAREILS LOURDS ET LÉGERS)

L'expérience nécessaire à cet emploi combine: petits ordinateurs de matériel lourd et léger, digital analogique, les systèmes de contrôle, système d'application d'ordinateur, ou traitement des données de l'industrie papetière. La formation nécessaire un diplôme d'ingénieur, (informatique, électrique, chimique ou mécanique) ou l'équivalent.

Relocalisation et ou voyages possibles pour les positions offertes en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Pour devenir un chaînon important de ce progrès, envoyez en toute confiance votre curriculum vitae à:

Mme Marg. Pelletier, service du personnel,
ELECTRONIC ASSOCIATES OF CANADA LTD.,
4401, Steeles Avenue West
DOWNSVIEW, Ontario M3N 2S4

Associations Activités

AGE D'OR — Les membres du club de l'Age d'or de la paroisse Saint-Gabriel-Archange, au Cap, sont priés de noter que les rencontres de l'après-midi auront lieu désormais le mardi au lieu du lundi, comme c'était dans le passé. C'est Mme Fleurette Verville qui nous a appris la nouvelle, cette décision a été communiquée lors de la première rencontre de la saison le 13 septembre.

NORBERTVILLE (GAB) — La nouvelle présidente de l'AFEAS de St-Norbert d'Arthabaska, Mme Gérard Gardner, a reçu une cinquantaine de membres et invitées à l'occasion de la première assemblée mensuelle de 1974-75. Quelques activités à venir: cours de tissage donnés à la polyvalente de Victoriaville, "soirée de retour" le vendredi 18 octobre à la salle du canton de Warwick, réunion annuelle de l'"Entr'aide" convoquée pour le 6 novembre au "Roi du steak" à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. M. l'abbé Gilles Therrien, curé de la paroisse et aumônier du mouvement, a félicité les membres pour leur participation à la "journée de l'AFEAS" le 8 septembre, qui a été soulignée par une messe.

Mme Gérard Gardner, présidente, a complété, avec les membres, un questionnaire se rapportant à l'évaluation d'une journée d'études tenue récemment à Drummondville en rapport avec le thème de la saison qui commence. La présidente a aussi donné un résumé du congrès provincial tenu en août à Jonquières et auquel elle a assisté avec Mme René Drouin. On a également un rapport sur une journée d'études à Drummondville, il fut communiqué par Mme Marcel Lévesque. Cette dernière a également fait part de quelques commentaires concernant la carte de crédit; cette carte élimine les risques d'apporter de l'argent pour le magasinage mais réserve parfois de désagréables surprises lorsque les factures arrivent. La comédie "Fais ton bonheur toi-même" a mis le point final à la première réunion. Meses Jean-Guy Caouette, Damien Tourigny, René Drouin et Gabriel Caouette ont été les actrices pour cette pièce de théâtre avec, chanté par tous, "Nous avons tous besoin d'un grand amour" comme conclusion.

SAINT-PROSPER — L'AFEAS de Saint-Prospère lance un appel aux jeunes filles et aux femmes de la région pour se joindre au mouvement. Le nouveau bureau de direction du cercle local est composé de Mme Colette Trudel, présidente, Mme Suzanne Cossette, vice-présidente, Mme Ursule Couture, secrétaire. Plusieurs cours aux adultes étant offerts par la régionale, le conseil invite les dames intéressées à s'inscrire en tant que groupe le plus tôt possible. A la prochaine réunion, on conseille d'amener sa voisine.



La semaine de recrutement du club des Femmes de carrière de Trois-Rivières s'est ouverte, officiellement, mercredi soir, par la tenue d'une conférence de presse, à l'auditorium du centre commercial Les Rivières. Les membres offriront de la documentation sur le club, du 17 au 21 septembre, ainsi que l'histoire

Pour le Club des femmes de carrière de Trois-Rivières Objectif: vingt-cinq membres pour le 25e

par doris hamel
TROIS-RIVIERES — Le centre commercial Les Rivières permet maintenant, du 17 au 21 septembre, la tenue d'un bureau d'information sur le mail pour le Club des femmes de carrière de Trois-Rivières. L'objectif de la campagne de recrutement est de favoriser la venue de vingt-cinq nouveaux membres au sein de ce club qui a pour thème annuel de l'année du 25e anniversaire: "Participation, intégration par l'action". La présidente, Thérèse Lamarre, insiste sur le fait que l'action de chaque membre est essentielle pour voir éclore les réalisations de l'année internationale de la femme, 1975. Plusieurs membres sont donc, à tour de rôle, représentantes de leur club et elles offrent aux visiteurs l'image tréfluvienne de la promotion de la femme de carrière. N'hésitez pas à causer avec ces membres, mesdames, mesdemoiselles, qui êtes intéressées à devenir membres du BWC.

rents. Il tend à former les femmes dans le but de leur voir jouer un rôle plus actif dans la société, en général. Rendre les femmes plus actives encore dans des professions qui ne sont pas nécessairement des professions de service est le but premier recherché par le Club des femmes de carrière de Trois-Rivières. "Les femmes se doivent d'être plus conscientes de leurs droits, et le Club des femmes de carrière tend à l'amélioration de leur statut, de confier à l'assistante Thérèse Lamarre, présidente du club". En mentionnant que le club est un stage d'entraînement et d'apprentissage, la présidente insistait toujours sur la participation de chaque membre. "L'intégration de la femme dans la société n'appartient pas uniquement aux femmes, il faut que les hommes aussi s'intéressent aux activités des femmes, nous ne pouvons rien sans leur appui", de continuer la présidente.

Tournée de Lise Bacon dans le Québec

Nouvelle
C'est en insistant sur la première qu'établit le club des femmes de carrière, cette année, que Thérèse Lamarre, présidente, a présenté Marcelle Valois, responsable du comité de recrutement des membres. En effet, cette "première" est le fait que le CFC a décidé, en comité, de jouer de la semaine offerte aux différents clubs sociaux de la région d'occuper une semaine de l'année à leur promotion. L'objectif de vingt-cinq nouveaux membres sera sans doute atteint, si nous pouvons juger par le travail effectué la première demi-journée de réception sur le mail, car cette demi-journée de mercredi a permis à Anne-Marie Caron et à Fleurette Descôteaux d'obtenir l'inscription de trois nouveaux membres.

TELBEC — Madame Lise Bacon ministre d'Etat aux Affaires sociales entreprendra, au cours du mois d'octobre, une tournée des régions socio-sanitaires du Québec sur l'humanisation des services dispensés aux personnes du troisième âge dans les centres d'accueil et dans les centres hospitaliers de soins prolongés. Ces rencontres sont organisées en collaboration avec les conseils régionaux de santé et des services sociaux.

Cette tournée fait suite aux recommandations de la direction générale de l'agrément des établissements qui a effectué plus tôt cette année, une vérification très minutieuse de la qualité des soins de ses services dispensés aux personnes du troisième âge dans les centres d'accueil et les centres hospitaliers de soins prolongés à travers le Québec.

Le personnel de cette direction a rencontré séparément les administrateurs d'une part et les membres des comités de bénéficiaires de chaque centre d'accueil et chaque centre hospitalier de soins prolongés afin de connaître leur opinion sur la qualité des soins et des services dispensés dans leur établissement. L'analyse des données recueillies au cours de ces rencontres a convaincu le ministre de la

Activités
"C'est un début d'année chargée d'activités que nous entrevoies pour cette année internationale de la femme qui verra aussi, à Trois-Rivières, le vingt-cinquième anniversaire du Club des femmes de carrière", expliquait la présidente. Le CFBPWC, "Business and Professional Women's Club" qui a été francisé dans la région pour devenir le Club des femmes de carrière (libérales et commerciales), possède un rayonnement mondial, grâce aux clubs dans soixante-huit pays diffé-

L'astrologie, c'est vrai, dit un professeur de philosophie, M. Forget

par Michelle GUERIN

TROIS-RIVIERES — "L'attitude saine qu'il faut avoir envers l'astrologie est de ne pas y croire aveuglément mais de ne pas non plus la rejeter du revers de la main; il faut plutôt essayer de comprendre ce que cette discipline peut nous dire sur nous-mêmes, c'est un moyen parmi d'autres de se connaître" concluait M. Mario Forget professeur de philosophie au CEGEP de Trois-Rivières, qui était le conférencier invité au premier souper mensuel de la saison de l'Accueil féminin de Trois-Rivières-Ouest, à l'hôtel Le Baron mardi soir sous la présidence de Mme Pauline Simard.

Après un court exposé, M. Forget s'est prêté de bonne grâce aux questions de l'assistance. Il déclare qu'il a été amené à l'étude de l'astrologie à la suite d'un travail de recherche sur le symbolisme en philosophie, où les astres sont souvent mis en cause comme objets symboliques par excellence. "J'ai voulu étudier l'aspect technique de la science des astres... et j'ai découvert à ma grande surprise beaucoup de vérités", souligne le conférencier.

Méthode traditionnelle

M. Forget a d'abord évoqué différentes méthodes astrologiques, puis a déclaré qu'il a suivi les méthodes utilisées par l'astrologie traditionnelle pour poursuivre ses démarches de recherche.

"L'astrologie traditionnelle repose sur une hypothèse de base qui est en fait une conception du monde envisageant la totalité des choses existantes comme faisant partie d'un tout cohérent, mais non homogène." En termes plus simples, cela signifie que tout ce qui existe est lié dans un grand plan d'ensemble. Mais les diverses réalités du monde sont à des niveaux et des plans différents, et parce qu'elles font partie d'un tout cohérent, les mêmes lois s'appliquent aux différents niveaux. On peut donc établir des rapports symboliques entre ces divers niveaux de réalités.

L'astrologie, que M. Forget qualifie non pas de science mais de discipline, a pour objet d'établir les thèmes de la naissance d'après la position des planètes, et cette discipline repose elle aussi sur le principe d'analogue évoqué précédemment. "Si on connaît les rapports entre les éléments situés sur un niveau donné, on va pouvoir connaître par analogie les rapports entre les éléments correspondant si-

tués à un autre niveau," souligne le conférencier, qui donne un exemple: la lune est au soleil ce que la femme est à l'homme.

"Mais cela pose un problème: est-ce que cette hypothèse se vérifie expérimentalement? Depuis des années j'ai entrepris de faire de multiples vérifications... Et ça marche!", déclare Mario Forget. "Pas à 100 p.c., c'est vrai, mais le degré de validité des vérifications expérimentales est très élevé," ajoute-t-il.

Il y a donc, comme dans la plupart des autres disciplines, une marge d'erreurs possibles, dues soit à des erreurs de calcul, mais surtout au fait que l'astrologie révèle à la naissance plusieurs possibilités chez un individu, sans cependant dire comment elles seront effectivement exploitées par ce même individu, sans cependant dire qu'on établit un thème de naissance, il y a des choses vraies et des choses fausses, qui pourraient être véritablement présentes dans l'individu mais qui n'ont pas été exploitées.

Atelier d'astrologie

Il y a au CEGEP trifluvien un atelier d'astrologie ouvert au grand public et qui fonctionne tous les mardis soir entre 19 heures et 22 heures, au coût minimum de \$6 pour une dizaine de leçons. Les gens y apprennent la façon de dresser une carte du ciel et de l'interpréter correctement.

ERRATUM
Dans notre annonce parue en page 17 dans Le Nouvelliste du 19 septembre, il aurait fallu lire:

STEAK de ROI
(coupe française) (sans perte) **EXTRA SPECIAL**

\$245
lb

BOUCHERIE DE TROIS-RIVIERES
5330, boul. Des Forges
(pres du Centre Les Rivières)

On se sent bien dans sa peau...
GRÂCE AU

CLUB DE SANTÉ

Silhouette

LES PLUS IMPORTANTS STUDIOS DE SANTÉ AU MONDE
1014, ST-MAURICE TROIS-RIVIERES 375-4979

QUI VOUS REMETTRA EN FORME QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE!

APPELEZ MAINTENANT
375-4979

ESSAI GRATUIT
INCLUANT:
• Programme personnel
• Piscine thérapeutique
• Bain sauna
• Lampe solaire
• Massage mécanique

N'attendez plus agissez maintenant
Choisissez votre taille,
SILHOUETTE fera le reste!
375-4979

CHARGEX
maser charge



M. Mario Forget explique à la présidente de l'Accueil féminin de Trois-Rivières-Ouest que l'astrologie a un grand pourcentage d'exactitude, avant la conférence qu'il a donnée mardi soir au Le Baron. (Photo Roland Lemire)

L'inverse...



Et si on demandait, dans une autre vitrine de la rue des Forges: Femelle aux seins nus demandée pour servir les boissons de ces messieurs? Qu'en penserait la gent féminine et masculine... (Photo Roland Lemire)

Pharmacie Houde
Claude Houde
B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph.
375-9686
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL EN MAURICIE
Ouvert 365 jours par année
Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest

Poursuite de la grève à la Coopérative du Lac-St-Pierre

par André PROVENCHER

NICOLET — Le moral des grévistes de la Coopérative agricole du Lac Saint-Pierre a repris de son mieux, hier, alors que l'assemblée générale s'est prononcée unanimement en faveur de la poursuite de la grève.

Les grévistes étaient soumis depuis quelques jours à de fortes pressions patronales qui semblaient bien avoir porté fruit. Un mouvement s'était en effet dessiné en faveur d'un retour au travail et le groupe à l'origine de cette tendance avait obtenu que le vote de grève soit reconsidéré.

Mais contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, l'assemblée générale tenue hier après-midi a coïncidé les brèches et a renouvelé la force syndicale. Les grévistes, qui une semaine plus tôt avaient rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 77 pour cent, ont cette fois fait bloc pour continuer le combat.

Les pressions exercées par la partie patronale avaient principalement pris la forme d'une lettre adressée à chacun des syndiqués. L'employeur y rappelait les dernières offres

monétaires, insistait sur le paiement au retour au travail d'un montant forfaitaire de \$400 et soulignait que la meilleure garantie de sécurité d'emploi demeurait un retour rapide au travail. L'envoi était signé par le directeur général de la coopérative, M. Réal Gendron.

Cette lettre, autant que les échanges verbaux sur la ligne de piquetage entre grévistes et le directeur général, semblaient avoir fait leur effet. Les leaders syndicaux ne se cachaient pas, hier, pour dire que la détermination des grévistes était à la veille de s'effriter et que le retour au travail approchait.

Rien n'en fut. Les grévistes ont éclairci certains malentendus et ont donné un mandat unanime à leurs dirigeants. Celui de poursuivre la grève aussi longtemps que les parties ne se seront pas entendues sur l'entente de retour au travail et sur la clause des travaux à forfait. Cette clause de sécurité d'emploi est le seul point qui fait toujours échouer les négociations.

Le négociateur syndical, M. Reynald Drolet, devait entrer en contact hier soir avec le conciliateur du ministère du Travail pour lui faire part de la décision de l'assemblée.

Une rencontre avec le ministre Cloutier

Les parents du secteur Brandon satisfaits de la réponse donnée

par Claude BERGÉKON

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON — Nous sommes satisfaits de la rencontre avec le ministre, M. Cloutier, et nous espérons qu'il pourra nous donner une bonne réponse à notre demande. Telles sont les paroles de la présidente du comité des parents du secteur Brandon, Mme Marguerite Lemire, après la rencontre de mercredi avec le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier.

Sans déborder d'optimisme, Mme Lemire s'est dit confiante que le ministre pourrait répondre à la demande des parents du secteur Brandon qui réclament la construction d'une école polyvalente dans les plus brefs délais. "J'ai été surprise de voir combien le ministre était au courant de la situation à Saint-Gabriel, devait préciser Mme Lemire.

Rapportant les propos du ministre, Mme Lemire a indiqué que ce dernier leur avait dit qu'il serait en mesure de leur

donner une réponse à la mi-octobre. Le ministre a réouvert le dossier du secteur Brandon qui, selon Mme Lemire, semblait être relégué à la poussière des tablettes du ministère. Ce dossier sera soumis au comité spécial du ministère pour en faire l'étude. Le ministre a insisté pour que le député de Berthier à l'Assemblée nationale, M. Michel Denis participe aux réunions de ce comité. M. Denis a paru enthousiasmé de prendre part à ces réunions où il fera valoir les arguments des parents du secteur.

L'autre démarche que sera appelé à faire le ministre est celle de s'assurer que le Conseil du trésor pourra donner les fonds nécessaires à l'éventuelle construction d'une école à Saint-Gabriel.

C'est pour toutes ces raisons que le ministre a demandé un délai au comité de parents avant de pouvoir leur donner une réponse. C'est cette réponse qui pourrait être connue à la mi-octobre.

Décision des parents

Les membres de la délégation de Brandon rencontraient le ministre au cours de l'après-midi et le soir ils tenaient une réunion pour informer les parents de leur démarche. Environ 500 personnes s'étaient rendues à l'église paroissiale pour connaître les résultats de cette démarche.

Devant le rapport qui leur a été fait, les parents ont décidé de retourner leurs enfants à l'école dès lundi. En fait environ 500 élèves des classes de secondaire un et deux ne se sont pas présentés à l'école depuis lundi, dans le secteur Brandon pour obéir aux parents qui avaient choisi ce moyen de pression pour obtenir gain de cause.

Les parents dont les enfants fréquentent l'école Sainte-Anne, cette école et vétuste construction, ont consenti à les y retourner après avoir obtenu l'assurance de la commission scolaire régionale Lanau dière que cette dernière fera des réparations

pour améliorer la sécurité des élèves. Plusieurs moyens ont été énumérés par les représentants de la CSRL.

Ainsi, la contestation dans le secteur Brandon doit prendre fin dès lundi et ce jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une réponse du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, vers le 15 octobre.

La délégation qui s'est rendue à Québec rencontrer le ministre Cloutier, comptait 21 personnes, dont le président de la commission scolaire régionale Lanau dière, M. J.-A. Lusignan le directeur général, M. Georges Marion, le commissaire du secteur, M. Gilles Champagne, le député du comté, M. Michel Denis et la présidente du comité, Mme Marguerite Lemire.

Vente de l'édifice Champoux à La Tuque

par André COTE

LA TUQUE — Le centre-ville de La Tuque se rejuvenit. Depuis quelques mois, nombre de transactions ont été effectuées dans le domaine immobilier alors que de jeunes propriétaires se sont portés acquéreurs de bâtiments d'importance. Après la vente de l'hôtel Windsor, voilà que la plus récente transaction est celle de l'édifice Champoux, sur la rue Commerciale. Un avocat de La Tuque, Me Yvon Chassé, a fait l'achat de l'édifice situé dans le centre-ville, après quelques mois de négociations.

L'édifice Champoux abrite le terminus d'autobus Voyageur inc., un restaurant, un garage, des logements familiaux et plusieurs bureaux d'affaires.

Rejoint à son bureau, le nouveau propriétaire, Me Chassé, s'est dit heureux de la transaction, s'appuyant sur le fait que les hommes de 40 ans s'implantent de plus en plus dans le monde des affaires en Haute-Mauricie.

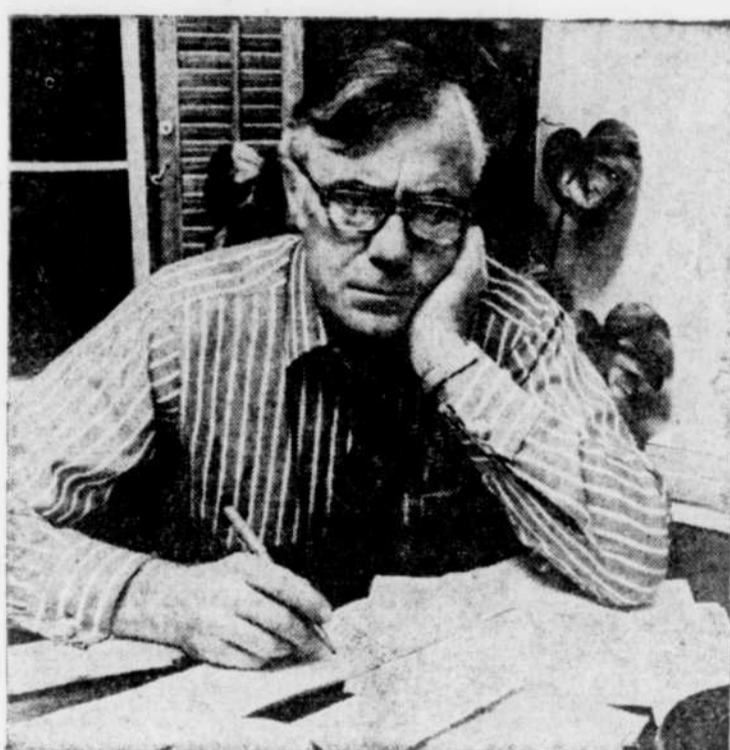
Formation des comités de parents de la région de Sorel

SOREL (LB) — D'ici la mi-octobre, les parents des élèves de toutes les écoles sous la juridiction de la régionale Carignan et des commissions scolaires de Sorel et Tracy auront été invités à prendre part à des assemblées générales au cours desquelles ils procéderont à la formation de leurs comités d'école. La loi de l'instruction publique stipule que ces comités, qui ont pour fonction de faire participer les parents à l'amélioration et à la personnalisation des services éducatifs de l'école, doivent être mis sur pied avant le 1^{er} octobre de chaque année. D'ici cette date donc, quelque vingt-cinq nouveaux comités d'école auront été formés dans le territoire. L'étape suivante consistera alors à créer, à partir de ceux-ci, trois comités de parents, soit un pour chacune des commissions scolaires.

Un comité d'école est composé d'au moins sept membres (et d'au plus 25) comprenant, outre les parents désignés en assemblée générale, le directeur de l'école et le représentant des enseignants de cette école, ces deux derniers n'ayant cependant ni droit de vote ni accès à la présidence.

Quant au comité de parents, il est formé des présidents de chacun des comités d'école de la commission. Son rôle est de canaliser vers la commission les recommandations de portée générale émanant des comités d'école et de collaborer à l'amélioration de l'administration et de la gestion des écoles.

Achèvent présentement leur mandat à la présidence des comités de parents des trois commissions scolaires: MM. Jean-Guy Moreau, du comité de l'école Bernard-Garippy, pour la régionale Carignan, Jean-Claude Saint-Arneault, du comité de l'école Marguerite-Bourgeois, pour Sorel, et Yves Pélouin, du comité de l'école Mgr-Lalime, pour Tracy.



Si votre grenier n'a pas 6 pouces d'isolant

...il n'en a pas assez.

Le coût de la vie est déjà beaucoup trop élevé pour dépenser plus qu'il n'en faut pour le chauffage.

C'est pourtant ce que vous faites, car, aux prix actuels des combustibles, la plupart des maisons de ce pays ne sont pas suffisamment isolées.

Même les maisons neuves ne sont pas assez isolées pour vous protéger contre l'augmentation des prix des combustibles.

Et votre maison? Comment est-elle isolée? Si vous ne le savez pas, montez donc au grenier pour mesurer. S'il n'y a pas 6 pouces d'isolant, il n'y en a pas assez.

1 Les prix des combustibles vont encore augmenter. Il est temps d'en apprendre plus sur l'isolation. Le message de l'industrie énergétique et le gouvernement l'annoncent clairement. Les prix de tous les combustibles et carburants continueront d'augmenter. En 1990, ils auront doublé.

Votre note de combustible va doubler. Et vous pourrez pourtant vous estimer heureux d'avoir du combustible.

La seule manière de compenser cette gigantesque augmentation est de réduire votre consommation.

C'est très possible. Vous pouvez chauffer votre maison pour moins, si elle est bien isolée.

2 Que faut-il donc faire? Tout d'abord, savoir où placer l'isolant. Les plus grosses pertes de chaleur se font par les plafonds. La chaleur monte, traverse les plafonds, passe dans le grenier et se perd.

Afin d'arrêter cette perte de chaleur et d'argent, il vous faut une isolation d'au moins six pouces dans le grenier. Mieux encore, huit pouces. Près du double de ce qui existe actuellement.

3 Améliorer l'isolation ne coûte pas une fortune. Certes, nous ne pouvons vous dire combien, car nous ne connaissons pas les dimensions de votre grenier ou la qualité de l'isolant existant. Mais les isolants ne sont pas un matériau coûteux, spécialement si vous considérez ce que vous pouvez épargner.

Et vous pouvez l'installer vous-même. Votre marchand de matériaux de construction dispose d'isolant Fiberglas en rouleaux ou en lisières, ou encore de laine isolante en vrac que vous pouvez poser vous-même. Si vous préférez, vous pouvez demander à un entrepreneur de le faire pour vous. De toute manière, c'est un bon placement.

4 Ne vous limitez pas à l'amélioration de votre isolation. Pour tirer meilleur parti de l'argent que vous consacrez au chauffage, faites

vérifier votre fournaise régulièrement, de manière à ce qu'elle fonctionne bien. Changez les filtres à air au moins quatre fois au cours de l'hiver et posez des filtres anti-poussière DUST-STOP® de Fiberglas. Assurez-vous que vos portes et fenêtres doubles soient bien ajustées. Bouchez tous les trous et craquelures le long des portes et des fenêtres et calfeutrez toutes les portes. Installez un humidificateur. Baissez le thermostat au cours de la nuit ou lorsque vous vous absentez pour la journée.

5 Ceci nous préoccupe. Nous voulons que vous soyez prêts.

Le prix croissant du combustible a déjà touché la plupart des familles canadiennes. Et notre position de plus grand producteur d'isolant pour maisons au Canada nous donne la responsabilité de vous dire comment vous protéger contre cette augmentation.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur les méthodes d'isolation, consultez votre marchand de matériaux de construction. Exigez toujours l'isolant Fiberglas; il est de couleur rose et se vend en sacs pratiques de polyéthylène.

Fiberglas — votre maison est probablement déjà équipée d'isolant de même genre.

FIBERGLAS CANADA LTD.
100, 1000 AVENUE LACAPPELLE, QUÉBEC

Les Canadiens surprennent les Russes, 4-1

Niet, Niet, Soviet... Da, Da, Canada...

Par IAN MACLAINE

TORONTO (PC) — Les Internationaux du Canada ont fait une percée rapide de 3-0 pour remporter une victoire de 4-1, jeudi soir, contre l'équipe de l'URSS et prendre l'avance d'une partie dans la série de huit matches.

La première partie, à Québec mardi soir dernier, s'était terminée par une égalité de 3-3.

Près de 16.500 spectateurs ont accordé une ovation debout à l'équipe canadienne à la fin de la partie, acclamant les joueurs de l'AMH qui avaient su imposer leur style aux Russes tout au long des trois périodes de jeu.

Ralph Backstrom, André Lacroix, Bobby Hull, ce dernier avec son troisième but de la série, et J.-C. Tremblay ont compté les buts des vainqueurs. Alexander Yakushev, de loin le meilleur joueur offensif des Russes, a privé Gerry Cheevers d'un blanchissage à 13-09 de la période médiane.

Alors que Vadislav Tretiak avait été l'étoile de la première confrontation URSS-Canada, le gardien Cheevers a été le centre

d'attraction hier soir au Maple Leaf Gardens.

Ce gardien, qui avait remporté le titre de meilleur gardien de l'AMH il y a deux ans, a été superbe en bloquant plusieurs excellents lancers des Russes, n'étant battu que sur le lancer de Yakushev dans un filet vide, alors que Cheevers était à droite de son but.

Encore Hull

La foule de 16.500 spectateurs massée dans les gradins du Maple Leaf Gardens de Toronto a réservé une ovation debout à l'équipe-Canada telle qu'elle était satisfaite de cette victoire.

Ralph Backstrom, André Lacroix, Bobby Hull avec son troisième des séries et Jean-Claude Tremblay ont compté pour les Canadiens. Alexander Yakushev, a été le seul attaquant dangereux chez les Russes. C'est d'ailleurs lui qui a réussi à déjouer Gerry Cheevers à 13-09 de la période médiane.

Pendant que le gardien Tretiak continuait de démontrer qu'il était de fort calibre en repoussant les attaques d'Equipe-Canada,

da, Cheevers ne s'en laissait pas imposer à l'autre extrémité.

Le gardien de l'AMH a été superbe en fermant la porte à maintes reprises aux visiteurs. Entre autre, le cerbère des Crusaders de Cleveland, a frustré, Yakushev, devant un filet ouvert.

Howe blessé

En réalité, les Soviétiques ont réduit la marge à 3-2 au début du dernier vingt. Vladimir Petrov ayant atteint la barre horizontale à l'intérieur du filet.

Bien que la lumière rouge soit restée allumée pendant une dizaine de secondes et malgré les protestations des Soviétiques, le jeu s'est poursuivi. Finalement, Brown a signalé son arrêt et a consulté le juge de buts Jack Schmidt mais a maintenu sa décision. Il a par ailleurs refusé d'obtempérer à la demande de l'instructeur Boris Koulagine de regarder la reprise au moniteur installé près du banc de l'équipe d'URSS et a remis le disque en jeu à la ligne bleue des Canadiens.

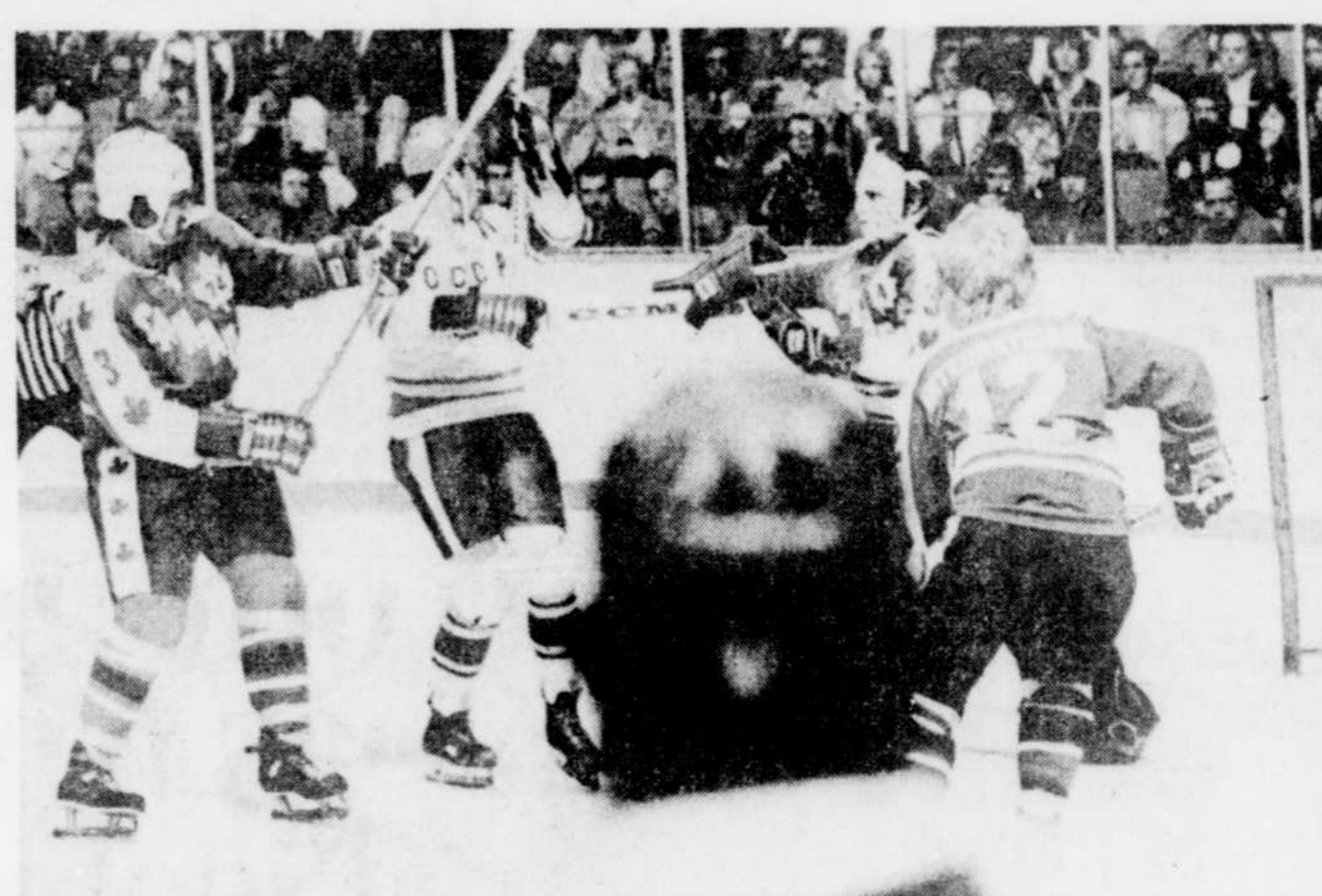
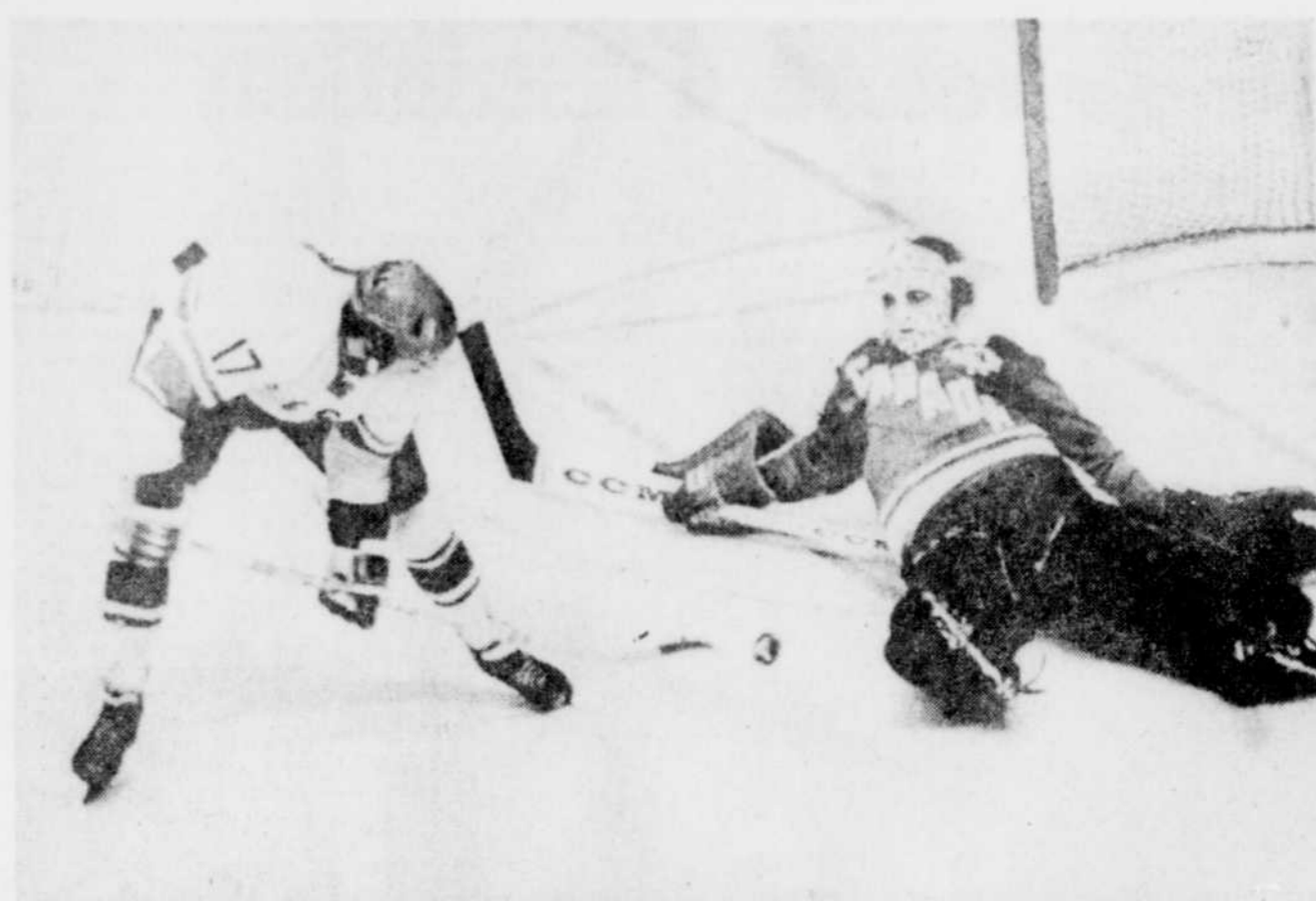
Pendant la rencontre, le beau-père de Cheevers, lequel avait pris place dans

les estrades situées derrière le filet de l'équipe canadienne, a été victime d'une attaque cardiaque. Il a été transporté à l'hôpital.

Interrogé à ce sujet, le directeur général Bill Hunter a refusé d'émettre tout commentaire.

L'équipe de l'AMH a perdu en première période les services du vétéran Gordie Howe, qui avait récolté une passe sur le premier but des siens. Complétant un trio avec son fils Mark et le joueur de centre Ralph Backstrom, Howe s'est présenté en territoire adverse devant les défenseurs soviétiques et a effectué une passe à Mark du côté gauche. Celui-ci a attiré Tretiak de son côté et a remis le disque à Backstrom qui n'a eu qu'à le pousser dans le filet. Gordie Howe s'est ensuite dirigé vers le banc des siens et n'est pas revenu au jeu. Il a subi une contusion aux côtes mais il devrait être en uniforme pour le troisième match, samedi, à Winnipeg.

Première période
1. Canada, Backstrom 1 (Mark Howe, G. Howe) 4:37
2. Canada, Lacroix 1 (McKenzie, Tremblay) 10:49
Pénalités—Smith C 1:44, Kapoustin U 10:19, 12:50; Mahovlich C 16:58.
Deuxième période
3. Canada, Hull 3 (Lacroix, McKenzie) 2:30
4. URSS, Yakushev 1 (Shadrin, Lebedev) 13:09
Pénalités—Mahovlich C 9:44, Lacroix C 15:39.
Troisième période
5. Canada, Tremblay 1 (Lacroix, Hull) 17:03
Pénalités—Smith C 13:23, Maltsev U 16:04, Lebedev U 19:00.
Lancers:
URSS 13 8 9—30
Canada 10 16 7—33
Gardiens—Cheevers, Canada; Tretiak, URSS.
A—16.485.



Les Soviétiques ont été surpris par Equipe-Canada alors que ces derniers l'ont emporté 4-1, hier soir à Toronto. Le gardien, Gerry Cheevers, a eu son mot à dire dans cette victoire avec des arrêts-clés. Pendant tout le match les Canadiens n'ont pas cessé de frapper l'adversaire ce qui l'a plus souvent qu'autrement, dérouter. Dans le camp des Soviètes c'est encore une fois, le cerbère Tretiak qui a tenu les siens dans la lutte. La série se transporte maintenant à Winnipeg. (Photos PC)

Draveurs décimés!

par André POITRAS

TROIS-RIVIERES — C'est une équipe décimée par les blessures qui affrontera les Castors de Sherbrooke, ce soir. En effet, six joueurs réguliers manquent à l'appel chez les Draveurs. Le dernier à se joindre à cette liste est le défenseur, Dave Miglia.

Le gérant-général, a donc fait appel aux Rebelles de Longueuil, club affilié, pour retener les services du centre, Mario Sauvageau ainsi que des arrières-gardes, Michel Paquette et Hugues Ménard. Ils seront en uniforme contre les Castors.

Ayotte et Girard retranchés

Hier, le gardien, Serge Ayotte et l'ailier gauche, Laurent Girard, ont été retranchés de l'alignement, pour ainsi porter le nombre total de joueurs à 25. Les deux joueurs se rapportent vraisemblablement aux Barons du Cap de la Ligue junior "A".

Quant à Guy Brière, le départ de Girard, lui lais-

se le chemin libre pour l'obtention du quatrième poste d'ailier gauche. Son expérience dans le junior majeur a certes été déterminante dans la décision prise par l'instructeur Brière, a démontré plus de détermination et d'agressivité au cours des derniers exercices.

Echanges possibles?

D'autre part, il ne serait nullement surprenant que le gardien Jean-Pierre Sanvido, prenne le chemin de Cornwall. On sait que l'équipe d'Orval Tessier, détient les droits sur Guy Crevier mais le tout se sur le jeune cerbère. Cinq-Mars a été avare de commentaires à ce sujet. "Il y a bien des négociations en cours pour l'obtention du contrat de Crevier mais le tout se filigrane samedi, à Montréal, lors de la réunion de la ligue." C'est un secret de polichinelle que Sanvido intéresse Cornwall et c'est possiblement la raison pour laquelle le latuquien n'a pas encore été retranché.

Pendant ce temps, le dépisteur-chef, tiendra

une deuxième séance de négociations avec le Junior de Montréal, ce soir. "Montréal est intéressé à transiger, nous devrions connaître demain (ce soir) ce qu'il exige en retour de l'ailier gauche que nous aimerions aligner," de conclure le gérant-général.

Rouillard signe

Le vétéran ailier droit, Mario Rouillard, qui en sera à sa quatrième et dernière saison dans le junior majeur, est devenu le septième joueur de l'équipe trifluvienne à parapher une entente.

La saison dernière, il avait présenté une fiche de 33 buts et 66 mentions d'assistances en 70 joutes pour un total de 99 points. Sa fiche à vie en 182 matches démontre 74-119 pour 193 points. L'instructeur Claude Dolbec attend beaucoup de son vétéran ailier et souhaiterait que celui-ci devienne le leader du club au cours de la prochaine saison.

Rouillard s'alignera avec Marc Tessier au centre et Guy Crevier à l'aile gauche.

Baltimore en tête

Dave McNally, un vétéran de 12 saisons avec les Orioles de Baltimore, a démontré beaucoup d'efficacité dans ses lancers hier pour aider les siens à décrocher une victoire de 7 à 0 sur les Yankees de New York. Pour McNally c'était sa 166 victoire de la saison. De plus, ce triomphe des hommes d'Earl Weaver leur donne la première place de la Ligue américaine de baseball dans la division Est.

Don Baylor a produit le point décisif en expédiant la première offre de la lanceur pendant Rudy May à la cinquième manche par dessus la clôture du centre-gauche.

Le gérant de Foreman

"Trop tôt pour fixer une date"

KINSHASA (Reuter) — Dick Sadler, le marzer de George Foreman a démenti hier les informations en provenance de New York, selon lesquelles son champion du monde mettrait en jeu sa couronne le 30 octobre, devant Muhammad Ali.

S'adressant à la presse au camp de N'Sele, à 40 km, de la capitale du Zaïre, Sadler a indiqué qu'il était encore trop tôt pour fixer une nouvelle date pour le "combat de la jungle" et qu'il faudrait d'abord attendre la cicatrisation de la blessure à l'oeil survenue à son poulain, lors d'une séance d'entraînement lundi.

A New York, un porte-parole des organisateurs, Video Techniques a annoncé hier que Foreman et Ali s'étaient mis d'accord sur la date du 30 octobre.

Démentant qu'une nouvelle date ait été fixée, Sadler a poursuivi: "Vous êtes ici à Kinshasa, vous êtes auprès de nous et vous vous trouvez dans une meilleure position que ces gens de New York pour connaître la date à laquelle le combat aura lieu."

"Nous ignorons ce qu'il adviendra pour cette blessure. Elle est encore toute fraîche et nous sommes piégés dans des conditions différentes de celles de

chez nous. Il nous faudra attendre plusieurs jours, ou même une semaine, ou plus encore, avant de savoir si la cicatrisation se passe dans de bonnes conditions et de pouvoir envisager un retour dans le ring pour George."

Repos

Foreman ne s'est même pas rendu hier au camp d'entraînement. Sadler a indiqué: "Il se repose, il mange, et il est même peut-être en train de perdre des kilos qu'il devra ensuite transpirer."

La blessure du champion est apparemment profonde et est située à un endroit délicat de la paupière. De ce fait, tout mouvement de l'oeil ne fait que retarder la guérison. Les bords de la blessure sont cousus avec trois minuscules agrafes, et son pas avec des points de suture.

D son côté, Ali qui ne semblait pas des plus préoccupés mercredi par le report du combat, était d'une humeur massacrante hier: "Il a commis une sacrée bêtise en provoquant l'annulation d'un événement de cette importance," a-t-il déclaré sitôt arrivé. Il a indiqué ensuite qu'il avait lui-même affronté le défunt Sonny Liston—lors de leur premier match—avec un genou douloureux: "Si je m'étais

coyé à l'oeil à l'entraînement et si j'étais le tenant du titre, j'aurais continué à m'entraîner, fait du shadow boxing et du sac. Pas de boxe avec sparring-partner mais j'aurais continué à me préparer pour la date prévue. Quand on joue pour cinq millions de dollars, mon vieux, faut prendre des risques."

Ali a déclaré qu'il avait passé vingt minutes, dans la matinée, à courir sous le "chaud soleil du Zaïre" et à répéter qu'il ne quitterait pas le pays d'ici le combat.

Explications

Il a expliqué: "Je vais rester et ne pas cesser de parler, et ne pas laisser Foreman filer en douce. Je suis son homme tout de suite, tout autant que je l'étais pour Sonny

Résultats du baseball

Ligue nationale			
Chicago	7	Philadelphie	4
St-Louis	6	Pittsburgh	8
Ligue américaine			
Détroit	5	Boston	1
Baltimore	7	New York	6
Kansas-City	4	Oakland	3



HABITS

Reg. jusqu'à \$145

\$49.95

SPECIAL

POUR 3 JOURS SEULEMENT
DANS NOS 3 SUCCURSALES

- PLAZA DE LA MAURICIE
- CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES
- CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES-OUEST



• SUCCURSALE TROIS RIVIERES OUEST

• DEFILE DE MODE VENDREDI 7h p.m. SAMEDI 2h30 p.m.

Un bon café vous sera servi

CHARGE X

master charge

COMPTE CARTIER 40 SEMAINES POUR PAYER

Affiliation à la FQCC

Nouveaux clubs de camping

SHAWINIGAN-SUD (JD) — Le Club de camping et caravaning de la Mauricie réuni en assemblée générale, au début de la semaine, à l'école St-Sauveur de Shawinigan-Sud, a décidé à l'unanimité de joindre les rangs de la FQCC. Cette décision fait suite à la réunion d'information que la Fédération québécoise de camping et de Caravaning a tenue à Trois-Rivières le 22 août dernier, et à laquelle avait été convoqués les campeurs de la région.

Rappelons qu'à la suite de cette réunion, des campeurs de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine avaient manifesté l'intention de jeter les bases à d'autres clubs de camping dans leur ville respective. Les démarches sont amorcées dans ces deux villes et bientôt les campeurs seront informés de la

création prochaine de nouveaux clubs de camping en Mauricie. La FQCC a intensifié, suite

au rallye de l'île St-Quentin, son action en Mauricie car il est important que le Coeur du Québec

soit bien représenté en matière de camping auprès des autres régions de la province.

On prévoit un nombre record d'inscriptions

par Jacques DUPONT

SHAWINIGAN-SUD — Tous les jeunes athlètes de Shawinigan-Sud qui désirent évoluer au cours de l'hiver dans l'une ou l'autre des ligues de hockey mineur de Shawinigan-Sud devront faire leur inscription ce soir à l'aréna de l'endroit. Gilles Bourassa

qui assume, à nouveau cette année, la présidence de la Commission du hockey mineur de Shawinigan-Sud prévoit qu'un nombre record de jeunes hockeyeurs de la localité s'inscrivent cet hiver dans les circuits mis sur pied par la commission. "La construction de la nouvelle aréna et l'installation

de la glace artificielle inciteront un plus grand nombre de joueurs à bénéficier des avantages qui leur seront offerts," a-t-il mentionné.

La période réservée à l'inscription s'étendra de 6 heures p.m. à 8 heures p.m. ce soir à l'aréna de Shawinigan-Sud; la présente directive s'adresse à ceux qui veulent rejoindre les rangs de l'école atome pour les débutants de 5, 6 et 7 ans, de même que pour les jeunes qui possèdent déjà les notions de base du hockey et qui seront intéressés à jouer dans les ligues de calibre atome, mosquito, pee-wee, hantam, midget et collégial. On en profitera pour accepter les candidatures de sportifs aux postes d'instructeurs d'équipes ou d'arbitres.



La ligue interscolaire de football de la régionale des Vieilles Forges ouvrira sa saison cet après-midi dans la cour du STR alors que le Vert et Or de l'endroit recevra la visite des Sudistes de Nicolet à 2 h. On sait que l'an dernier le STR habilement dirigé par Gilles Doucet avait mérité les honneurs provinciaux en dis-

posant du Saint-Jean après avoir tout balayé dans la régionale des Vieilles Forges. Sur cette photo on distingue quatre joueurs désireux de doter le Vert et Or d'un autre honneur. Ce sont Louis Houde, Michel Lamarche, Yves Fiset et Alain Deschamps. (Photo Roland Lemire)

La parole aux amateurs

Les amateurs qui veulent faire connaître un point de vue sur un sujet d'actualité dans le monde du sport, sont invités à nous écrire. De préférence des lettres courtes, signées, mais qui dans le journal peuvent être paraphrasées d'un pseudonyme. Un dialogue intéressant peut s'amorcer. Il n'en tient qu'à vous de saisir l'occasion. Les lettres doivent être expédiées à l'adresse suivante

La parole aux amateurs
Le Nouvelliste
500 rue Saint-Georges
Trois-Rivières G9A-5J6

Qui prendra l'initiative?

La création d'un circuit juvénile et junior B s'impose dans la région



raymond brière

L'élimination de la catégorie juvénile de l'organisation du hockey mineur de quelques villes de la région, soulève un vent d'inquiétude. On s'interroge, avec raison d'ailleurs, sur l'apropos d'une telle mesure, si l'on considère qu'aucune solution de rechange n'a encore été amorcée. La question est d'autant plus épineuse, au moment où la majorité des municipalités peuplées du territoire possède maintenant leur système de glace artificielle.

Le problème se pose donc de la façon suivante: ceux qui sont suffisamment talentueux et qui sont âgés de 16 à 18 ans peuvent être sélectionnés par une formation étoile juvénile (intercités), junior A ou junior majeure. Les autres devront probablement ronger leur frein en attendant qu'on daigne s'occuper d'eux.

Il faut reconnaître que les municipalités n'ont pas la tâche facile, le moment venu de regrouper ces jeunes joueurs. Leur nombre n'est pas aussi important que pour les autres catégories et la discipline commande une attention spéciale. Sans compter les difficultés au chapitre du financement des opérations.

La solution réside peut-être dans une ouverture sur le milieu scolaire et la création d'un circuit de calibre junior B. La Commission scolaire régionale de la Mauricie a tenté l'an dernier, de conclure une entente avec la ligue intercités, mais sans succès. Puis le Service des sports de cette régionale, s'est tourné vers les commissions des loisirs. La réponse se fait toujours attendre. Dans une lettre ouverte que LE NOUVELLISTE publie aujourd'hui à la page 17, Fernand Dubé, le coordonnateur de la vie étudiante à la CSRM fait le point sur la position de son organisme. Il note aussi que "l'esprit de clocher a encore sa place dans nos moeurs". Faut-il lui donner raison?

A la régionale des Vieilles Forges, le docteur Guy Boisclair souligne depuis plusieurs années l'importance de mettre sur pied une ligue interscolaire de hockey. Elle pourrait bien être de calibre juvénile

La CSRM notamment, demande à la Ligue in-

tercités d'étendre ses ramifications jusqu'à St-Tite et La Tuque. Elle a raison d'agir de la sorte. Il suffirait probablement d'une bonne dose de compréhension pour réunir autour de la table les éléments susceptibles d'améliorer la situation du hockey de catégorie juvénile dans la région.

Il ne fait aucun doute également que la création d'un circuit junior B s'impose dans la région. Quelques joueurs doivent s'expatrier ou user leur collette sur le banc d'une équipe junior A, faute d'une telle ligue. Ce n'est évidemment pas la seule raison valable.

Reste que les villes de Nicolet, La Tuque, Trois-Rivières, Grand'Mère, Louiseville et quelques autres pourraient bien être tentées par l'idée. Il suffirait probablement d'une étincelle pour réaliser ce projet. Qui va oser prendre l'initiative?

● L'athlétisme et le leadership

Le club Kiwanis de Trois-Rivières a l'intention de retirer l'aide financière (\$1.000) qu'il accordait pour le développement de l'athlétisme A moins d'une année des Jeux d'été, la question ne manque pas d'intérêt.

Pour diverses raisons (dont des facilités peu adéquates) le nombre des participants a diminué l'an dernier, passant de 120 à 40 environ. Il faut dire que l'absence d'un système de transport en commun vers la bâtisse industrielle (complexe sportif de l'UQTR) a contribué à ralentir l'enthousiasme des adeptes, souligne le président du club Kiwanis.

L'absence de leadership au niveau régional invite également les membres de ce club de service à suspendre l'aide financière. Pas étonnant que l'athlétisme végète dans la région. La décision du club Kiwanis se justifie probablement par une meilleure utilisation des sommes, mais elle ne fait que mettre en relief un malaise persistant. Et la solution se fait toujours attendre...

● Jusqu'où va le chauvinisme...

Deux conseillers municipaux de Louiseville, MM. Fernand Clermont et Pierre-Paul Beaulieu font preuve de chauvinisme en refusant à une femme le droit d'occuper le poste de responsable des loisirs dans cette municipalité. On croyait pourtant cette époque révolue.

Il vaut évidemment mieux en rire. Reste que la population de Louiseville mérite sûrement des conseillers faisant preuve d'une plus grande ouverture d'esprit.

On anticipe déjà 1975

par Alain LAMARRE

GRAND'MÈRE — Le club de moto-cross de la ville de Grand'Mère est plus en forme que jamais. C'est ce que nous déclarait M. Marien Dumont, président du club lors d'un entretien avec ce mordu de la moto.

Selon lui à la suite du succès remporté lors de la présentation de courses à l'aréna de Grand'Mère, les membres du club ont décidé d'un commun accord de présenter d'autres activités du genre l'an prochain.

En effet, un "Tee Tee" cross et une autre compétition "Indoor" seront vraisemblablement présentés à Grand'Mère, et sur ce point, Dumont précise que selon les sanctions accordées au club de Grand'Mère, les courses seront présentées au cours de la saison estivale.

Grâce à la réussite de la première compétition à Grand'Mère, le club de moto-cross se voit en excellente position pour les demandes de sanctions puisqu'au cours des courses présentées à Grand'Mère les coureurs ont été reçus de belle façon facilitant ainsi des contacts futurs.

Selon Dumont, pour une première en Mauricie, rien n'a cloché lors de cette soirée, ce qui est tout à l'honneur du club qui n'a rien ménagé pour faire de cette activité un succès qui devrait se répéter dans le futur.

MAGASINS Firestone

2380, Royale
Trois-Rivières
Tel.: 375-4816

PROFITEZ DU CREDIT Firestone...
Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi: 8h30 à 6h p.m.
jeudi, vendredi: 8h30 à 6h p.m.
Samedi: 8h30 à 4h p.m.

40,000 MILLES

DE GARANTIE POUR LE RÉGLAGE DES ROUES AVANT!

\$ 19⁹⁵

SEULEMENT

Pour toutes les voitures nord-américaines!

Ce prix vous donne droit à un réglage complet des roues avant tous les 5 000 milles, ou plus souvent si c'est nécessaire, selon les conditions du certificat. L'offre est valable pendant 4 ans ou 40 000 milles, selon ce qui se présente le premier, et quel que soit le millage de la voiture. Renseignez-vous au magasin Firestone au sujet de cette police de protection unique en son genre.

UN GONFLAGE INCORRECT DÉTÉRIORE-T-IL VOS PNEUS?

Augmentez la durée de vos pneus en venant aujourd'hui même demander une **VERIFICATION GRATUITE**

BÂTONS DE HOCKEY JOFA

Avec lame courbe de 1/2" en fibre de verre stratifiée.

\$ 4.99

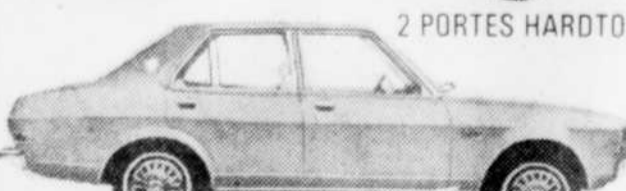
JE SUIS VOTRE "GEANT" DE L'AUTO

FAITES L'ESSAI DE NOS PLYMOUTH CRICKET

LA PETITE VOITURE QUI VOUS DONNE PLUS

BALANCE D'INVENTAIRE 1974 à compter de \$2995

2 PORTES COUPE



trois-rivières PLYMOUTH

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge

VENTE SERVICE

2525 Royale Trois-Rivières 374-2453

A Shawinigan-Sud

Les Olympiens se préparent

SHAWINIGAN-SUD (CM) — Les Olympiens de Shawinigan-Sud auront des équipes qui devraient apporter certaines surprises au sein de l'inter-cités. Représentés pour la première fois dans ce circuit régional les Olympiens tenteront de bâtir des équipes capables de tenir leur bout.

Pour réussir à grouper des équipes représentatives, la direction a mis sur des compétences pour diriger ces équipes. Dans le peu-vec la tâche a été confiée à Michel Gélinas et Jean-Paul Massé, tandis

que dans la division hantam Raymond Hogue et Marcel Bouchard seront les responsables.

Dans la catégorie mid-junior, un autre Michel Gélinas dirigera l'équipe avec René Drolet, alors que le duo Jacques Dery et Jacques Gauthier verra à la cause du juvénile.

Toutes les rencontres locales seront présentées au centre de Shawinigan-Sud. On sait que cette glace pourra cette année débiter plus à bonne heure en raison d'un système de glace artificielle.

Cactus-Pionniers

Une bataille de quarts

par Alain LAMARRE

GRAND'MÈRE — Les Cactus du séminaire Ste-Marie et les Pionniers de Grand'Mère, deux formations de premier ordre dans la Ligue de football interscolaire de la CSRM, se disputent une importante rencontre ce soir à compter de 7 h 30 alors qu'elles croiseront le fer au terrain du complexe Lionel-Groulx de la ville du Rocher.

Les Pionniers des instructeurs, Yves Boisvert, Yves Trudel, Jean-Claude Désilets et Paul Emond, ont prouvé en fin de semaine dernière qu'ils formaient une équipe de première force en remportant un triomphe de 48 à 0, ont redoublé d'efforts aux exercices cette semaine, et les joueurs se sont dits prêts physiquement et mentalement à faire face aux Cactus.

Normand Trudel, qui a

enregistré 3 majeurs à sa première partie dans l'uniforme des Pionniers sera à surveiller de près ainsi qu'Alain Gervais, un vétéran demi-offensif qui ne cesse de s'affirmer.

Le botteur Denis Massicotte, qui a fait un excellent travail samedi dernier pourrait également donner un bon coup de pouce à son équipe.

Du côté de l'adversaire, l'instructeur Jean-Pierre Guay a effectué quelques changements au sein de son équipe, et durant les dernières séances d'entraînement, les Cactus ont pratiqué quelques nouveaux jeux dans le but de dérouter leurs adversaires.

L'un des principaux changements sera certainement l'arrivée d'un nouveau joueur offensif, Ri-

chard Lemieux, en compagnie de Serge Thibeault et Pierre Pellerin. Ce trio offensif devrait être difficile à arrêter.

La rencontre qui mettra aux prises deux excellents quart-arrières, Claude Viboux des Pionniers et Pierre Fugère des Cactus, pourrait offrir un jeu aérien exploité plus souvent que lors des joutes d'ouverture.

C'est donc dire que les lignes tertiaires devront être ajustées en conséquence, et les instructeurs en sont très conscients puisque ce point défensif a été travaillé arduement cette semaine.

Deux offensives très explosives s'affronteront ce soir, et selon nous, la défensive qui tiendra le coup tout au long de la joute permettra à son équipe de mériter cette victoire très importante.

Gingras et Moon champions

par Alain LAMARRE

GRAND'MÈRE — Normand Gingras et Suzanne Moon, deux excellents joueurs de la ville, ont remporté le championnat mixte du club de golf de Grand'Mère alors qu'ils ont réalisé une performance de 89.

Mlle Moon, qui avait auparavant mérité le titre lors de quelques tournois présentés à Grand'Mère n'a pas fait mentir sa réputation en donnant un fier coup de main à Normand Gingras. De son côté, Gingras qui s'est constamment amélioré cette saison a connu d'excellents moments alors qu'il a sauvé son équipe à quelques occasions.

La parole aux amateurs

Au deuxième rang, l'on retrouve une autre formation de première classe en Marielle Vaugois et Jim Buki qui ont terminé le tournoi avec une fiche de 90 soit un coup de plus que la formation gagnante, Buki, qui a remporté plusieurs tournois en compagnie de Michel Veilleux a raté de peu les honneurs de cette compétition mais il s'est dit satisfait de son rendement et de celui de sa compagne Marielle Vaugois.

Les amateurs qui veulent faire connaître un point de vue sur un sujet d'actualité dans le monde du sport, sont invités à nous écrire. De préférence des lettres courtes, signées, mais qui dans le journal peuvent être paraphées d'un pseudonyme. Un dialogue intéressant peut s'amorcer. Il n'en tient qu'à vous de saisir l'occasion. Les lettres doivent être expédiées à l'adresse suivante

La parole aux amateurs
Le Nouvelliste
500 rue Saint-Georges
Trois-Rivières G9A-5J6

La parole aux amateurs...

La CSRM et le hockey

Cher Monsieur,

Suite à votre article du 13 septembre dernier intitulé "Le Juvénile est appelé à disparaître" et suite aussi à votre demande formulée à la fin de votre article, nous nous permettons par le biais de cette chronique de vous soumettre le projet que nous tenons depuis deux ans à faire accepter par les groupements impliqués dans la sauvegarde du hockey juvénile.

Dès le début, nous nous devons d'être clairs et précis; ce que nous proposons n'est pas dans le but de s'accaparer du hockey juvénile mais bien de vouloir apporter notre humble collaboration, car nous croyons au hockey juvénile un point c'est tout.

Quelques personnes croiront le contraire; que voulez-vous, Monsieur Mongrain, l'esprit de clocher a encore sa place dans nos mœurs canadiennes françaises.

Venons en au fait! Il y a trois ans (en 72-73), la Commission scolaire régionale de la Mauricie mettait sur pied, sans tambour ni trompette, une ligue de hockey interscolaire; mais les tambours battèrent et les trompettes se mirent à vibrer. On cria haro sur le beaudet, peut être avec raison et ce nous l'avouons. Nous aurions dû consulter la ligue juvénile inter-cités et les services de loisirs municipaux, ce qui ne fut pas fait et nous nous excusons si nous avons frustré quelques personnes.

A notre avis, la saison fut très bien réussie, même si les heures de glace ne répondaient pas toujours à nos besoins; mais il reste que dans l'ensemble, la collaboration de la plupart des organismes de loisirs municipaux fut excellente.

En 73-74, nous avons convenu d'arrêter pour un an nos activités, car suite à des consultations nous avons appris que la ligue juvénile inter-cités continuait ses activités, sans la participation des villes de La Tuque, St-Tite et Shawinigan-Sud, ces dernières villes comme vous le savez, regorgent de talents juvéniles.

Au mois de janvier dernier, nous demandâmes, dans une lettre adressée à la ligue juvénile inter-cités, que nos deux organismes s'assoient autour d'une même table et analyse la situation. Ce qui ne fut jamais fait, la ligue inter-cités jugeant que le tout ne valait même pas la peine d'être discuté.

Nous avons donc fait la demande d'une rencontre aux différents services municipaux de loisirs. Là, la réponse ne se fit pas attendre et une première rencontre eut lieu.

La commission scolaire régionale de la Mauricie proposait donc ce qui suit pour la relance du hockey juvénile en 74-75. Nous pouvons poser comme prémisses que la CSRM croit à l'autofinancement d'une telle ligue.

A) La CSRM est formée sur le plan sport scolaire, des secteurs suivants: La Tuque, St-Tite, Grand'Mère, Shawinigan et Shawinigan-Sud.

B) Chacune de ces villes possède son propre aréna.

C) La CSRM possède, elle, un équipement de

hockey pour 30 joueurs, dans chacun de ces secteurs.

D) La CSRM accepte dans sa proposition de défrayer le coût du transport et des arbitres.

E) Par contre, chaque municipalité offre à la CSRM des heures de glace convenables.

F) La direction de cette ligue est formée d'une représentation égale scolaire-municipale.

G) Au niveau de chacune des équipes, la CSRM accepte de respecter les âges et accepte même deux ou trois joueurs non scolarisés.

H) L'instructeur de chaque équipe est choisi d'un commun accord scolaire-municipal.

I) Les loisirs municipaux de chaque ville acceptent que le gérant de chaque équipe siège sur le comité du hockey mineur.

J) On est d'accord aussi pour l'adoption de règlements spécifiques à cette ligue. Ex. maximum de rencontres: 20 en plus des éliminatoires; un joueur qui se bat est banni automatiquement de la rencontre et est suspendu pour la joute suivante, etc. etc.

Ces propositions faites, chaque organisme municipal de loisirs se devait comme il se doit, d'en parler à leur comité de hockey mineur et partant de là, nous informé si le tout était acceptable.

Nous attendions encore la réponse! A notre avis, nous pensons que, quelques personnes du hockey mineur seulement ne voient pas d'un très bon oeil une telle collaboration municipale-scolaire. L'esprit de clocher plane encore dans leurs têtes. Nous tenons ici à redire que la CSRM ne veut en aucune façon s'accaparer du hockey juvénile, nous voulons fournir les outils essentiels pour la survie de ce calibre.

Il est trop tard pour cette année car nos budgets sont déjà engagés ailleurs mais les propositions citées plus haut demeurent pour l'an prochain, quitte à apporter des modifications s'il le faut. Mais il faudra que le tout soit définitivement réglé à la fin de mars 1975. Après, il sera trop tard.

Chez monsieur Mongrain, nous croyons avoir trouvé une solution, elle n'est peut être pas la meilleure, mais, tel que demandé dans votre dernier article, nous n'hésitions pas à vous la faire connaître. Nous osons espérer que l'an prochain le hockey juvénile revivra de plus belle, grâce à cette étroite collaboration municipale-scolaire sur tout le territoire de la CSRM.

Sincèrement,
Fernand Dubé,
Coordonnateur
Services aux étudiants
CSRSM

Paduano et les Expos...

Je crois que depuis quelques semaines, il y a deux sujets qui font le plus parler les sportifs québécois: le combat Paduano-Leclair et les défaites des Expos.

Paduano-Leclair

Pour ce qui est du combat Paduano-Leclair, tout le monde le sait maintenant, c'est Donato Paduano qui est sorti vainqueur

de ce combat en six rondes.

C'est vraiment regrettable pour Jean-Claude Leclair, un jeune athlète québécois qui était vraiment bien préparé pour ce combat.

Quant à Donato Paduano, je pense qu'avec son expérience, il mérite bien cette victoire.

Défaites de nos Expos

Oh! Nos Expos! Comme ils sont décevants! N'est-ce pas? Ils viennent de subir un septième revers d'affilée aux mains des Mets de New York.

Je crois que le principal problème des Expos, c'est leur coup de bâton. Presque à tous les matchs, ils laissent trois coureurs sur les sentiers. Et je crois que cela doit certainement décourager les joueurs. Le fait aussi qu'ils ne jouent pas à domicile peut être à mon avis, un facteur important aux insuccès de nos Expos.

Louise Michaud,
St-Edouard,
comité Maskinongé P.Q.

Une injustice?

A qui de droit,

Nous n'avons que d'éloges à faire aux organisateurs du tournoi de ballé-lente qui s'est déroulé du 14 au 18 août 1974 sur le terrain de la paroisse Ste-Bernadette du Cap-de-la-Madeleine. A MM. Paquet, Paquin et Cie incluant les arbitres, les préposés au terrain et les équipes participantes, nous levons notre chapeau puisque le déroulement du tournoi s'est soldé en un succès vraiment concluant pour l'avenir.

Nous remarquons une certaine anomalie dans la suite de ce tournoi, et ce sont les publications parues dans l'Hebdo de Trois-Rivières du mercredi 28 août. Non pas que les articles soient mal agencés, mais qu'il y a eu une certaine injustice faite envers l'équipe championne.

Si vous lisez l'article et que vous regardez la photo, en aucun temps vous ne pouvez savoir le nom de l'équipe championne. Pourquoi?

Tentons une réponse à cette interrogation:

D'abord, le tournoi est commandé par le Confort au foyer Gulf et que trois équipes portent le nom de "Gulf" dans leur participation au tournoi.

Ensuite, le nom de l'équipe championne du tournoi est "Golden Eagle".

Nous pouvons avancer cette conclusion à savoir que le représentant de "Gulf" a volontairement empêché le rédacteur sportif d'inscrire le nom de Golden Eagle dans la page sportive pour ne pas perdre de clients éventuels. En effet, aucune des équipes de Gulf n'a pu s'aventurer assez loin dans le tournoi alors que le Golden Eagle a tout raté.

Nous demandons à Monsieur André Leroux de faire fie de la concurrence ordinaire qui peut exister entre les deux compagnies et d'être plus juste à l'avenir. Sans malice!

Bravo à l'ensemble du tournoi, et à l'équipe championne.

"Golden Eagle".

A l'an prochain! Bernard Nault, par Paul Grenier Des gens soucieux de justice.

Les administrateurs sur le parcours

SHAWINIGAN-SUD (AP) C'est aujourd'hui que se déroule le tournoi de golf provincial de la Corporation des administrateurs agréés du Québec. Le président régional de la constituante du Centre du Québec, M. André St-Onge, affirme que ces rencontres d'administrateurs contribuent à mieux faire connaître notre milieu et à de bonnes répercussions sur

l'économie régionale.

Cette compétition qui se déroulera sur le parcours du club Shawinigan-Sud est organisée en étroite collaboration avec Solec et Vallée du Parc. La présidence d'honneur de cette journée a été confiée à M. Lucien Brousseau, président provincial. La Corporation regroupe plus de 1.000 membres à travers la province.

et pour finir...

UN PREFINI


Des aubaines	Prix suggérés	Spécial
Frontière Aspine	\$ 7.95	\$6.35
Valley Forge	\$ 9.95	\$7.95
Autumn Leaf	\$ 9.95	\$7.95
White Teak	\$ 7.97	\$6.35
Golden Elm	\$10.50	\$8.40
Tomok Artie	\$ 9.95	\$6.35
Valley Elm	\$ 9.25	\$7.40

Ces panneaux donneront à votre intérieur un cachet particulièrement agréable et propre. Votre travail sera d'un fini professionnel qui durera sans peinture ou autre entretien.

C'est la façon moderne, la façon pratique, la façon agréable de bien finir ce qui est bien commencé.

Aussi tuiles à plafond blanc uni 12" x 12"

SPÉCIAL 15¢ le pied carré



P.A. GOUIN LIMITÉE

Vous trouverez tout pour la construction et bien d'autres choses chez

Résultats

les lanceurs prévus...

Ligue américaine
Cleveland G. Perry (20-10) et F. Peterson (9-12) à New York, Tidrow (12-12) et Gura (4-0) 2, 5:30 p.m.
Baltimore, Grimsley (17-13) à Boston, Drago (6-9) 7:30 p.m.
Detroit, Fryman (6-8) à Milwaukee, Champion (11-3) 8:30 p.m.
Californie, Ryan (29-15) à Minnesota, Decker (15-12) 8:30 p.m.
Kansas City, Fitzmorris (11-6) à Texas, J. Brown (12-12) 9 p.m.
Oakland, Abbott (3-5) ou Hamilton (6-4) à Chicago, B. Johnson (8-4) 9 p.m.

Ligue nationale
New York, Sadecki (8-8) à Pittsburgh, Brett (18-8) 8:05 p.m.
Chicago, Bonham (11-19) à St. Louis, Forsch (5-4) 8:30 p.m.
Atlanta, P. Niekro (17-12) à Houston, Richard (2-1) 8:35 p.m.
Philadelphie, Carlton (14-12) à Montréal, Renko (11-14) 8:05 p.m.
San Diego, McIntosh (6-3) à Los Angeles, Messersmith (18-6) 10:30 p.m.
Cincinnati, Irby (10-8) à San Francisco, D'Acosta (12-12) 10:30 p.m.

LOTO PERFECTA
4 | 9 | 5 | 7

MAGASINS Firestone
2380, Royale
Trois-Rivières
Tel.: 375-4816

ÉPARGNEZ SUR LES PNEUS RADIAUX D'ACIER

à prix très bas à cause de leur apparence altérée

Comportant toujours notre garantie de 40,000 milles

Pourquoi les radiaux?

- 1 Ils signifient une épargne sur l'essence jusqu'à 30 milles par réservoir à comparer avec les anciens pneus ceintures en biais.
- 2 des ceintures d'acier protègent contre les crevaisons ou autres dommages.
- 3 ils sont montés gratuitement.
- 4 procurent plus de sécurité et plus de contrôle.
- 5 permettent les randonnées les plus confortables.
- 6 et les plus silencieuses.



Le pneu illustré est un radial d'acier 500

ÉPARGNEZ \$13¹⁵ par pneu
Radial d'acier 500 blanc rég. \$55.95 maintenant \$42.80

ÉPARGNEZ \$17⁴⁵ par pneu
Radial d'acier 500 blanc rég. \$82.40 maintenant \$64.95

ÉPARGNEZ \$26⁰⁵ par pneu
Radial d'acier 500 blanc rég. \$105.45 maintenant \$79.40

ÉPARGNEZ \$4³⁵ par pneu
Radial d'acier VI blanc rég. \$65.45 maintenant \$61.10

ÉPARGNEZ \$13¹⁵ par pneu
T.P.C. d'acier ceinturé blanc rég. \$65.45 maintenant \$52.30

AUTRES AUBAINES FIRESTONE FIN DE SAISON

PNEUS D'OCCASION A COMPTER DE: PNEUS RÉCHAPPÉS A COMPTER DE:

\$444
\$920

Sommaires

Baseball mercredi

Chicago 7
Philadelphie 4

Cincinnati 5
San Diego 6

Ligue américaine

Baltimore 7
Yankees 0

Houston 3
Los Angeles 2

Football

Premier quart
Tor-Troubadour de Shuldesworth, 2 vpts, converti par Andrusyshyn, 10:36

3e quart
Tor - Simple Andrusyshyn 44 8:05

Quatrième quart
Org. Placement de Org. 37 vpts.

Football

Conférence de l'Est

G	P	PP	PC	Pts
Montreal	7	2	13	14
Hamilton	4	4	15	12
Ottawa	3	6	12	14
Toronto	3	6	14	4

QUILLES

Salle de quilles St-Georges (Les Sportsifs)

Femmes

1. Margot Bouchard	130
2. Pierrette Piché	143
3. Yolande Savoie	135
4. Desnéje Blouin	123
5. Béatrice Dorval	126
6. Louise Thibault	117
7. Raymonde Lacerte	108
8. Yvonne Piché	101
9. Mireille Langlois	100
10. Thérèse Bédard	100

LES MENEURS

Conférence de l'Est

G	P	PP	PC	S	Pts
Somer, H	0	12	25	4	92
Sweet, M	0	20	17	4	75
Andrusyshyn, T	0	12	18	4	74
Org. O	0	6	21	4	73
Rogers, M	0	0	0	54	4
Nixon, O	4	0	0	0	24
Muller, T	4	0	0	0	24
Dalia River, M	4	0	0	0	24
Pleming, H	4	0	0	0	24

Courses au championnat

Ligue nationale

Division Est

G	P	mo	diff.
St-Louis	80	69	.537 13
Pittsburgh	78	70	.527 14

Division Ouest

G	P	mo	diff.
Los Angeles	93	96	.604 13
Cincinnati	91	89	.607 12

Ligue américaine

G	P	mo	diff.
New York	80	69	.537 13
Baltimore	80	70	.533 12
Boston	77	71	.533 14

CHEF DU SERVICE D'APRÈS-VENTE BILINGUE

Un important concessionnaire automobile de Montréal a besoin immédiatement d'un chef de service d'après-vente bilingue. Le candidat doit avoir acquis une expérience administrative, de connaissances techniques approfondies de l'après-vente automobile et être parfaitement bilingue.

Un excellent salaire et des avantages sociaux intéressants seront offerts en fonction de l'expérience et des connaissances.

L'employeur assumera une partie ou la totalité des frais de déménagement du candidat choisi.

Vous êtes prié de communiquer avec le directeur général à Montréal pour une entrevue au numéro suivant: (514) 288-4221.

le rapido

Ed Steitz, interprète officiel du secteur des arbitres au niveau mondial et président de la Fédération nationale de basketball des États-Unis a déclaré ceci au sujet de la FIBA. "Leur seule consistance est l'inconsistance de leur application." Voilà peu de mots mais qu'elle importance...

Au sujet des stages de basketball pour les arbitres d'ici, ceux-ci débuteront lundi 30 septembre. Ces sessions seront données les lundis et mercredis. Une dizaine de recrues sont attendues sans oublier les anciens qui seront en majorité de retour.

Cécile Duval ne comptera pas beaucoup de candidats à son camp d'entraînement mais la qualité est là. L'absence du basketball féminin à Shawinigan au niveau collégial ainsi que dans la région Victoriaville en 1974. Après plusieurs années de travail ce rêve deviendra de la fin de semaine réalité alors que les amateurs verront ouvrir les portes pour la première fois. Le ballon sur glace ne sera pas oublié...

En jetant un coup d'oeil sur le journal "Opinion publique" en date du 22 septembre 1870 on écrit que Trois-Rivières a eu (1870) le monopole des courses dans la Province de Québec. Oui, c'est bel

Et bien écrit et on ajoute même que Trois-Rivières a devancé Québec, Montréal et Saint-Hyacinthe. Qu'en pense Gaston Belleville...

Pierre Dion, brillant joueur de basketball de l'Université Laval, sera l'instructeur de l'équipe du CEGEP de Ste-Foy au cours de la prochaine saison. Chez les filles un certain M. Goulet sera le pilote.

On note chez-nous un malaise d'instructeurs au niveau scolaire mais il ne faut pas s'en faire car le même problème se pose dans le secteur des États-Unis selon les commentaires de plusieurs éducateurs réunis à Ottawa en fin de semaine.

Enfin, les amateurs de patinage et de hockey pourront avoir leur propre aréna. Ça, ça se passe à Saint-Tite en 1974. Après plusieurs années de travail ce rêve deviendra de la fin de semaine réalité alors que les amateurs verront ouvrir les portes pour la première fois. Le ballon sur glace ne sera pas oublié...

Si je me rappelle bien il y a eu remise de trophées au hockey mineur l'hiver

dernier. Est-ce que le même geste sera répété au baseball. Il me semble que cela serait bien vu des responsables et des joueurs concernés...

De passage à Trois-Rivières cette semaine, le président du festival de chasse Optimiste de La Tuque, Jean-Marc Dumont, en a profité pour inscrire notre confrère, André Poitras, pour cette manifestation. Nul besoin de souligner, que le chroniqueur de la Ligue majeure ne sera pas présent pour la période de chasse en Haute-Mauricie, cependant il a tenu à encourager le mouvement dont il a été président pendant une année.

La saison du club de golf de La Tuque est pratiquement terminée. C'est du moins, l'opinion du pro Jean-Marie Laforge, qui se prépare maintenant en vue de l'hiver. Laforge aura sa boutique au centre ville, soit plus précisément sur la rue St-Louis, dans le but de servir sa clientèle. Un rêve qu'il caressait depuis nombre d'années...

André Tremblay, un membre de la brigade défensive des Vikings de La Tuque, sera au rancart pour une période d'au moins 10 jours. Il a été blessé dès le premier match de la saison contre les Cactus de Shawinigan. Son malaise se situe dans la cuisse droite. Tremblay, a de la difficulté à marcher...



Les dirigeants et les joueurs des Dynamos de Shawinigan étaient les hôtes des membres du club Optimiste de Shawinigan lors du dîner hebdomadaire de ce club de service à l'hôtel des Chutes. Le président Optimiste Georges Aboud et André (Molson) Boisclair étaient fiers d'accueillir à leurs agapes le président des Dynamos, Roland Désaulniers, le gérant-général Jack St-Onge, ainsi que les joueurs Jean Latendresse et Claude Duquette. (Photo Normand Rheault)



Les porte-couleurs de Saint-Stanislas sont les champions de la grande finale de la Ligue intermunicipale de baseball, dans la catégorie Mosquito, dont le président est Justin Magny. On reconnaît notamment sur la rangée du haut, de gauche à droite: Alain Bouchard, directeur, Claude Goulet, assistant instructeur, Sylvie Lafontaine, marqueuse, Gilbert Dupont, gérant, et Marcel Baribeau, assistant-gérant. N'apparaît pas sur cette vignette, Régis Cossette, instructeur.

Session d'arbitres

TROIS-RIVIERES (CM) — La session pour les arbitres de hockey sera présentée samedi matin à 8 h 30 au Pavillon Pierre-Boucher de l'UQTR au lieu du STR. Tous les arbitres qui doivent passer leur test pour officier dans les différentes ligues cette année devront se rapporter à l'heure indiquée au local C-106.

Si la rouille est un problème, Tremclad est une solution.

Formule spéciale qui inhibe la rouille sans beaucoup de travail

- Pas de grattage ni de sablage laborieux.
- Disponible en aérosol ou pinceau.
- Aucune couche d'apprêt nécessaire pour la plupart des applications.

SCELLE CONTRE L'HUMIDITÉ. INHIBIT LA ROUILLE SUR LES MÉTAUX PROPRES OU ROUILLES.

PEINTURE ROUILLE MÉTAL

Quinc. Jamico
Victor St. Arnaud
Quinc. Mailhot

Claude Rivard
Victor St. Arnaud
J.D. Desaulniers
Cyrille, Labelle & Co

Lucien Paré & Fils
J. Pascal Hardware
F.X. Lamontagne

détente



La troupe du Théâtre pauvre qui avait joué en avril "Le bal des voleurs" de Jean Anouilh, nous offre cette fois une création collective intitulée "La grosse Charlotte" qui sera présentée au Centre culturel de Trois-Rivières vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30. Les participants sont des étudiants du CEGEP, du Collège Laféche et de la Polyvalente Sainte-Ursule. Jean-Marc Descôteaux signe la mise en scène. (Photo Roland Lemire)

tv communautaire

Canal II Cceep de Trois-Rivières

9 h 30 — Sciences-Recherche — Film: Médecine vétérinaire: Le véla et ses problèmes. 40 min.

10 h 30 — Interimé

11 h 00 — Sociologie — Film: Borgo a Mozzano. 27 min.

11 h 30 — Dessin industriel

12 h 00 — Interimé

13 h 30 — Philo 101 — Le langage quotidien: Le "oi"

14 h 00 — Interimé

14 h 30 — Philo 301 — Montage sur la conscience

15 h 30 — Interimé

15 h 30 — Vidéographe ou interimé

16 h 00 — Tourisme — Films: Le lac Maligre, 8 min. Objectif Canada. 27 min.

17 h 00 — Interimé

18 h 30 — Philo 301 — Montage sur la conscience

19 h 00 — Interimé

19 h 30 — Chimie 101 — Rencontre TV principale: Atomisme II Spectres et postulats de Bohr

20 h 00 — Chimie 101 — Rencontre TV complète: Atomisme II Deductions mathématiques des postulats de Bohr

20 h 30 — Français 201 — L'Action

21 h 00 — Interimé

21 h 30 — Dessin industriel

22 h 00 — Philo 101 — Le langage quotidien: Le "on"

22 h 30 — Politique 946 — L'héritage britannique: le régime parlementaire

23 h 00 — Interimé

BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTOME



HENRI



JULIE



horaire tv

2 CBFT—MONTREAL
4 CFCM—QUEBEC

5 WPTZ—PLATTSBURG
6 CBMT—MONTREAL

7 CHLT-TV—SHERBROOKE
8 WMTW—MT WASHINGTON

10 CFTM-TV—MONTREAL
12 CFCF-TV—MONTREAL

13 CKTM-TV—TROIS-RIVIERES
9 WC (cable)—TROIS-RIVIERES

télé-films

Aujourd'hui VENDREDI

matinée

- 6:00 11 UNIVERSITY OF THE AIR
- 6:30 12 ED ALLEN
- 6:50 5 TODAY
- 7:15 8 NEWS REPORT
- 7:30 8 THE TREEHOUSE CLUB
- 7:40 10 BIENVENUE CFTM
- 7:45 47 DESSINS ANIMÉS
- 8:00 10 BONJOUR MONTREAL
- 8:00 4 LES TANNANTS
- 8:00 7 A COMMUNIQUER
- 8:00 7 NEW 200 REVUE
- 8:30 7 DESSINS ANIMÉS
- 8:30 8 DAVEY AND GOLLIATH
- 8:30 12 ROMPER ROOM
- 8:45 7 LES BOUTS D'CHOU
- 9:00 4 AU BOUT DU FIL
- 9:00 5 THE NEW PHIL DONAHUE SHOW
- 9:00 6 GOOD MORNING NEW ENGLAND
- 9:15 7 LE 3e QUART D'HEURE
- 9:15 10 36-24-36
- 9:30 7 FILMATTIN
- 9:30 12 POUR VOUS MESSAMES
- 9:30 12 THE COMMUNITY
- 9:45 2 9 13 EN MOUVEMENT
- 9:55 4 STANDBY SIX AND RELIGIOUS THOUGHTS
- 10:00 2 9 13 AU JARDIN DE PIERROT
- 10:00 5 NAME THAT TUNE
- 10:00 6 MON AMI
- 10:00 12 PAY CARDS
- 10:15 2 9 13 CLAK
- 10:15 4 THE FRIENDLY GIANT
- 10:30 2 9 13 PERSONNALITE FEMININE
- 10:30 4 POUR VOUS MESSAMES
- 10:30 5 WINNING STREAK
- 10:30 8 MR. DRESSUP
- 10:30 8 NOT FOR WOMEN ONLY
- 10:30 12 MCGOWAN AND CO.
- 10:30 12 RUE PRINCIPALE
- 11:00 2 9 13 LES RECETTES DE JULIETTE
- 11:00 5 HIGH ROLLERS
- 11:00 6 SESAME STREET
- 11:00 7 10 PERSONNALITES
- 11:00 8 THE BEVERLY HILLS
- 11:00 12 DEFINITION

11:30 2 LES ANIMAUX CHEZ EUX

4 LECONS DE BEAUTE

5 THE HOLLYWOOD SQUARES

7 SANS DETOUR

8 THE BRADY BUNCH

9 LA RUE PRINCIPALE

10 LA SOEUR VOLANTE

12 THE ART OF COOKING

11:45 4 DESSINS ANIMÉS

11:50 4 ACTUALITE

12:30 2 9 13 LES COQUELUCHES

5 CELEBRITY SWEEPSTAKES

7 10 LES TANNANTS

8 SPLIT SECOND

12 MATINEE WITH GEORGES BALCAN

12:55 5 NEWS

1:00 4 LA FETE

5 TRUTH OR CONSEQUENCES

6 THE BOB NEWHART SHOW

2:30 8 THE NEWLYWED GAME

9 9 CINEMA

10 THE DOCTORS

11 THE EDGE OF NIGHT

12 CINE-VENDREDI

8 THE GIRL IN MY LIFE

12 SOMERSET

12 CONSEIL EXPRESS

3:00 5 12 ANOTHER WORLD

6 JULIETTE AND HIS FRIENDS

4:30 9 13 PICCOLO

5 MERV GRIFFIN SHOW

6 EYE OF THE BEHOLDER

7 CINEAPERO

8 SUPERMAN

10 PINNY

12 THE FLINTSTONES

5:00 2 POUR TOUS

4 LES BANNIS

6 AQUARIUM

8 THE LUCY SHOW

9 13 CINEMA DE 5 HEURES

10 PATROUILLE DU COSMOS

12 TRUTH OR CONSEQUENCES

5:30 4 THE PATRIDGE FAMILY

8 NEWS CIRCLE

12 IT'S YOUR MOVE

en soirée

6:00 4 7 10 PARLE PARLE

5 NEWS

6 THE CITY AT SIX

7 PULSE

6:30 2 ACTUALITES 24

5 NIGHTLY NEWS

8 THE FBI

7:00 4 PANDRAMONDE

5 JIMMY DEAN

6 RUSH AT LARGE

7 MONSIEUR COUNTRY

8 CLAUDE PATRY

9 LE 9 VOUS INFORME

10 LE 10 VOUS INFORME

12 THE SWISS FAMILY ROBINSON

12 LE 13 VOUS INFORME

7:30 2 9 13 MARCUS DELBY, M.D.

4 EN PREMIERE

5 NAME THAT TUNE

6 HOWIE MEEKER

7 HOCKEY SCHOL

8 HOGAN'S HERDS

12 THE SIX MILLION DOLLAR MAN

7:45 6 MR. CHIPS

8:00 5 SANFORD AND SON

8:00 8 ALL IN THE FAMILY

8:00 13 KODIACK

8:30 2 9 13 HORS SERIE

5 CHICO AND THE MAN

6 MARSH

8 THE SIX MILLION DOLLAR MAN

12 ADAM 12

9:00 5 THE ROCKFORD FILES

6 OUTERPLACES WITH ROBERT CHARLEBOIS

12 FRIDAY MYSTERY MOVIE

9:30 2 9 13 DOSSIERS

4 DECOUVERTES 74

7 10 DECOUVERTES 74

8 THE TEXAS WHEELERS

10:00 4 AUTO PATROUILLE

5 POLICE WOMAN

6 RHODA

7 10 AUTO PATROUILLE

8 THE NIGHT STALKER

10:30 2 9 13 LE JOURNAL

4 7 10 LES NOUVELLES TVA

5 MAN ABOUT THE HOUSE

10:45 5 NOUVELLES DU SPORT ET METEO

13 LE 13 VOUS INFORME

11:00 2 9 13 APPELZ-MOI LISE

4 DU SONT-ILS DONC?

5 6 8 12 NEWS

7 INFORMA 7

10 LA COULEUR DU TEMPS

11:05 4 CINE 4

11:15 7 SANS PANTOUFLLES

8 SANS PANTOUFLLES

11:20 12 PULSE

11:22 4 VIEWPOINT

11:30 5 THE TONIGHT SHOW

6 MONTREAL TONIGHT

8 ARC WIDE WORLD OF ENTERTAINMENT

11:45 4 CINE SIX

12:00 9 CINE SOIR

12 FEATURE MOVIE

12 CINE SOIR

1:00 5 THE MIDNIGHT SPECIAL

1:30 2 CINE NUIT

1:45 10 SANS PANTOUFLLES

2:15 10 LE 10 VOUS INFORME

3:00 6 LE TELEJOURNAL

14:00 4 LE MOUCHARD

00:00 3 ANGELOU ET LE ROI

14:30 2 LES MATINS CLAIRS

14:30 10 UN CLAIR DE LUNE A MAUREUGE

17:00 2 IL ETAIT UN PETIT NAVIRE

17:00 13 LA DEESSE

19:30 4 10 L'EXECUTEUR

23:05 4 LA MAJANUE

23:15 10 AU BORD DU VOLCAN

00:00 9 LES DETROUSSEURS

00:00 13 DUFFY LE RENARD DE TANGER

00:45 10 SI TOUS LES GARS DU MONDE

01:30 2 UN CONDE

12:30 12 QUEBEC

23:45 5 THE COUNTRY GIRL

00:00 12 IN COLD BLOOD

20h30 HORS SÉRIE
Les Misérables, de Victor Hugo. Adaptation et réalisation: Marcel Bluwal. Avec Georges Géret, Nicole Jamet, François Marthouret, Bernard Fresson, Micha Bayard, Alain Mottet et Anne-Marie Goffinet. Production ORTF. Trois thèmes vont dominer ce 3e épisode: l'amour de Cosette et de Marius, la personnalité de Gavroche, enfant de Paris, et la colère qui pousse le peuple à élever des barricades.

LES INVITÉS DE LISE: Real Caouette, Louise Forestier, Ron Perown des Alouettes et la magicien Buckskin.

CEUX DE JEAN et JANETTE: le ministre Jean Chretien, président du Conseil du trésor et Henri Richard, capitaine des Canadiens.

après-midi

- 12:00 2 MINI-FEE
- 4 DE TOUT DE TOUS
- 5 JACKPOT
- 6 ELWOOD GLOVERS
- 7 INFORMA 7
- 8 PASSWORD
- 10 LES P'TITS BONSHOMMES
- 12 FLINTSTONES

- 1:30 2 9 13 LE TELE-JOURNAL
- 5 JEPARDY
- 7 1001 FEMMES
- 8 LET'S MAKE A DEAL
- 10 AU JOUR LE JOUR
- 1:35 2 9 13 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 2:00 4 CINEMA
- 5 DAYS OF YOUR LIVES
- 6 THE LUCY SHOW

- 3:30 4 PATOUILLE
- 5 HOW TO SURVIVE A MARRIAGE
- 6 30 FROM NEWFOUNDLAND
- 8 ONE LIFE TO LIVE
- 12 WHAT'S THE GOOD WORD?
- 4:00 2 9 13 ROBIN
- 4 ALLONS AU CIRQUE
- 5 SOMERSET

VALEUR ARTISTIQUE:
1— CHEF D'OEUVRE 2— REMARQUABLE 3— TRES BON
4— BON 5— MOYEN 6— PAUVRE 7— MINABLE
8— EMISSIONS NOIR ET BLANC

DU NOUVEAU
à la Salle Duvernay du
Centre d'Achats de
Trois-Rivières-Ouest

**SURVEILLEZ NOTRE
ANNONCE**
du 23 septembre
CAVA BARDER

"Les valseuses" de Bertrand Blier: un film à voir

par René L'ORC
Enfin un film drôle. Pour être méchant, on peut préciser: enfin un film français drôle. Il faut dire qu'entre les films de Pierre Richard et de Jacques Tati, on s'ennuie longuement du cinéma de France. A croire que tout l'humour gaulois se soit cantonné chez Astérix et Lucky Luke.

"Les valseuses" de Bertrand Blier, c'est à voir pour faire le plein de fantaisie et de liberté. On nous y montre deux voyous sympathiques (c'au-

tant plus sympathiques qu'ils ne font rien pour le paraître) qui parcourent la France en vivant de rapines moyennes ou petites et en se laissant guider par leur seul instinct. Ils ont évidemment le goût du cul, d'une bagrole pour changer d'air et d'un peu de fric pour voir venir.

C'est une histoire décontractée naturelle, saine, gaillarde et de santé. Le fond de critique sociale est toujours présent sous le gag. Les deux compères affichent ouvertement leur refus des valeurs à la mode dans notre société, leur refus du calcul, des prévisions budgétaires, de la respecta-

bilité. Ils misent plutôt sur le grand air et le bonheur du moment.

Ce qui frappe dans ce film c'est l'absence de charriage dans quelque domaine que ce soit. L'érotisme ne tombe pas dans la porno, l'humour dans la blague énorme, la tendresse dans la mièvrerie, le drame dans la pathétique et la critique sociale dans la harangue. Le réalisateur observe toujours une juste réserve qui donne à son oeuvre un caractère de vérité prévalant.

Très juste aussi le jeu de ces deux jeunes acteurs Gérard Depardieu et Patrick Dewaere dont l'aisance et le naturel font penser à la vraie vie. On signale le passage troublant de Jeanne Moreau qui donne une magistrale interprétation d'un personnage désespéré. Parlons aussi d'une photographie aérienne qui nous présente des images superbes qui rappellent les impressionnistes. Et aussi un rythme, des rebondissements. En somme un film qui fait du bien.

De plus, par une grâce des dieux, on peut voir un autre excellent film en complément de programme ce qui est rarissime dans nos cinémas. "O.K. patron" est une satire policière de Georges Lautner. Il s'agit d'une oeuvre très gaie, sans prétention, avec un Jacques Dutronc cocasse et une Mireille Darc fascinante. A l'Impérial.

Sapin bleu
Salle à manger
Bar Salon
217, TRIBLEAU CAP
375-6482

Du jeudi au samedi
DANSE
avec l'orchestre
qui vous offre la
meilleure musique
LES DEM'S

Venez vous détendre
et vous amuser au son
de la meilleure musique

ENTREE LIBRE
AIR CLIMATISE

L'ELITE
club de danse
privé, groupe, soirée
4.000 \$i car.
Les soirées de
Denis Perron
pour
un repas
permanente,
climatisé
270, Des Forges
Trois-Rivières
376-3718

Les Trifluvian Players préparent une autre pièce

TROIS-RIVIERES (RL) — Les Trifluvian Players reprennent leurs activités dans une nouvelle saison. Cette année encore, cette troupe présentera une pièce en anglais au Centre culturel de Trois-Rivières.

A chaque fois ces représentations obtiennent un important succès et permettent aux Trifliviens d'offrir un don à la clinique pour enfants handicapés.

Les personnes intéressées à participer à la prochaine production des Trifluvian Players sont invitées à venir rencontrer les organisateurs lors d'une

ATTENTION! ATTENTION!
du tout nouveau
s'en vient à la
**SALLE A MANGER et
au BAR-SALON du**

Castel des Prés
5800, boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest
375-4921

Surveillez notre annonce du 28 septembre

DANSE
DU VENDREDI AU DIMANCHE
à partir de 8h30

À la demande générale
l'orchestre
WEEKEN
Entree libre
Salle de reception • Air climatisé

SALLE CAPRI
7371, NOTRE DAME
Trois-Rivières-Ouest
Reservations: 376-7494

Venez vous divertir en compagnie
du groupe **"LES DELTA"**
(les ex-méringués)
Jeudi-vendredi-samedi de
9h00 p.m. à 2h00 a.m.

**Moulin
Rouge**

7530, rue Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest
Tel.: 375-2634
Licence complète de la vente des alcools



L'actrice Doris Day vient de remporter un important procès qui l'opposait à son ancien avocat Jerome Rosenthal. L'actrice avait poursuivi l'avocat pour une somme de \$22 millions pour avoir fait de mauvais placements en son nom. (Téléphoto AP)

PAVILLON MAURICIEN
602, BOUL. ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE

CE SOIR
BAVAROISE

- MUSIQUE CONTINUELLE
- 2 ORCHESTRES

GAETAN RAVARY
et ses
"BAVAROIS"

- Atmosphère Bavaroise
- Decors bavarois
- Du plaisir pour tous

POUR LA DANSE
LES MAJESTIK

APRES
PLUSIEURS SEMAINES
D'ATTENTE

LE VOICI
ENFIN

**MICHEL
STAX**

EN PLUS
DIANE LEE

**Organiser un
banquet pour
votre club?**

À l'hôtellerie Le Baron
on en fait un
succès.
Suffit d'appeler
Carole:

379-3232

CPHotels LE BARON
3600, boulevard Royal, Trois-Rivières

LA
RAVISSANTE
**CALLA
BIANCA**

Assister à l'heure du dîner
GRATUITEMENT
à ce spectacle-dîner
d'hommes d'affaires

**SALLE
DUVERNAY**
au Centre d'Achats de
Trois-Rivières-Ouest

ENTRE LES
SPECTACLES
DANSE
avec le fameux
groupe
LES PYRANHAS

N'OUBLIEZ
PAS DIMANCHE
APRES MIDI
A 4h00
LE CONCOURS
D'AMATEURS avec MICHEL MORIN
BOUM BOUM FILION
SUIVI DU SPECTACLE

PIANO BAR "DU PIRATE" OUVERT DES 2h P.M.
BERGERAC OUVERT DES 7h P.M.

AIR CLIMATISE
CABARET

Bergerac
109 rue Brunelle
Cap-de-la-Madeleine
TENUE DE VILLE APPRECIEE

**TOUS LES VENDREDIS
SOIR A 10 HEURES**
**BOUM BOUM
FILION**

ET SES ARTISTES SEMI-PROFESSIONNELS
Tous les vendredis et samedis
Danse avec orchestre "LES CLASSICS"

Dimanche après-midi, 4 heures
concours d'amateurs avec Jean-Paul Thiffault

DOMAINE BAIE-DES-MINES
boul. St-Jean Trois-Rivières



**DÉMOLITION
AUTOMOBILES**
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE A 2h P.M.
au **MONT-CARMEL SPEEDWAY**

AVEC LE
CASCADEUR
**RENÉ
TRAHAN**
COURSE DE
MOTOS
Admission générale \$3.00

Richard Burton se prépare avec minutie à jouer le rôle de Winston Churchill

LONDRES (AP) — "Lord Hamlet, puis-je utiliser vos toilettes?" C'est par ces mots que Richard Burton s'entendit interpellé par Winston Churchill lors de leur première rencontre.

Richard Burton jouait ce jour-là Hamlet et un spectateur, Winston Churchill, avait profité de l'entracte pour se faufiler en coulisses.

Aujourd'hui, le célèbre acteur gallois vit quotidiennement avec Churchill dont il interprète le personnage au temps de la deuxième guerre mondiale.

"L'orage qui s'approche" est un long-métrage de 90 minutes réalisé pour

la télévision britannique, et retraçant la vie de l'homme politique lors des événements qui devaient le conduire au pouvoir pendant les heures les plus noires de la Grande-Bretagne, lors de la seconde guerre mondiale.

Richard Burton déclare qu'il s'agit d'un des rôles les plus difficiles de ses 25 ans de carrière. "Il n'est pas possible de personifier un homme aussi célèbre et aussi connu que lui, vous pouvez seulement essayer de le représenter", explique-t-il.

Il s'est teint les cheveux en gris et a écouté pendant des heures les discours du "vieux lion" pour parvenir à imiter parfaite-

ment sa voix. Il avait déjà eu l'occasion de doubler la fameuse voix de Churchill alors que celui-ci était encore vivant.

Ce rôle le possède tellement que l'acteur finit, de son propre aveu, par "le jouer en-dehors du tournage".

Cette production, qui coûtera \$700.000, sera diffusée par la NBC et la BBC à la fin du mois de novembre, à l'occasion du centenaire de la naissance du héros britannique.

Richard Burton, qui est âgé de 48 ans, incarne le personnage de l'ancien premier ministre alors qu'il avait plus de 60 ans.

"J'ai exigé de répétitions pendant deux semaines en n'habillant avec ses vêtements et en fumant ses cigares", a-t-il révélé.

"N'oubliez pas qu'à la Chambre des communes de dois avoir une copie des discours de Churchill, dit-il au réalisateur. Il ne parlait jamais sans notes et demandait toujours à ses ministres d'écrire ses discours à l'avance."

Richard Burton a étudié en détail la vie de son per-

sonnage et il intervient pour régler tous les détails concernant ses habitudes ou ses travers.

Liz

Entre deux scènes, Richard Burton, qui déteste manger seul, va dans la plus proche taverne en compagnie de ses camarades de tournage Robert Hardy et Brook Williams. Il n'est pas rare de le rencontrer entouré de charmantes jeunes filles. Mais Liz Taylor semble toujours occuper ses pensées.

Il n'hésite pas à en parler et à affirmer qu'elle a été pendant un moment "la seule femme pour moi, l'une des deux femmes qui ont dominé mon imagination".

Récemment divorcé d'Elizabeth Taylor, après dix ans de frasques, Richard Burton semble aujourd'hui un peu désespéré, à la recherche d'un moyen de combler un vide difficile à supporter.

Très occupé

Il est parfois difficile de savoir ce que ressent

ce "monstre sacré", bourré de talent.

Elle donne l'impression de tuer le temps en n'arrétant pas de tourner des films. A peine aura-t-il terminé d'interpréter le personnage de Churchill qu'il commencera à se mettre dans la peau d'un acrobate, son prochain rôle. Il a aussi l'intention de prendre un peu de temps pour méditer et lire dans le cadre où il passa sa jeunesse, à l'Université d'Oxford, où il espère rédiger quelques ouvrages, mais certainement pas, précise-t-il, une autobiographie.

On raconte, dans la presse britannique, qu'il a abandonné un de ses plus célèbres vices, la boisson, mais il aime manifestement encore bien boire un brandy ou un petit martini.

Quand on lui demande s'il pourrait retrouver un jour Liz Taylor, il répond: "Je l'espère, nous sommes faits de la même chair, tout cela est une folie passagère: je ne sais pas pourquoi nous avons divorcé".

Caroline la Nymphomane 18 ANS Adultes

les meilleures abat-soif au ville!

ASOIFFÉES d'AMOUR

avec SYBILL DANNING - EVA GARDEN - CHRISTIANNE MAYBACH en COULEUR

Midi-Minuit

Les Assoiffées d'amour 12h30 Caroline la Nymphomane 2h00 Assoiffées 3h25 Caroline 4h55 Assoiffées 6h20 Caroline 7h50 Assoiffées 9h25

CINÉ-PARC LAVIOLETTE

401 Boul. du Parc GRAND'MÈRE

LE DRAME IMPLACABLE DE L'HERÉDITÉ!

une femme peut elle renier sa mère et rejeter son enfant?

petits anges noirs

LES BAGNARDS DE ROTANY BAY

3e FILM SURPRISE TOUS LES SAMEDIS PROJECTION DÉBUTE À 8h P.M.

CINEMA ROYAL LOUISEVILLE

Commencant aujourd'hui pour 1 semaine

Plus vive que l'éclair! Plus puissante que la foudre!

LA MAIN DE LA VENGEANCE

FRUSTRONS les assassins

HORAIRE: Vendredi - Samedi: 6h30 - 8h15 - 10h Dimanche: continue à compter de 1h30

Ce soir à minuit 4 grands films d'horreur

Ingrid Bergman raconte ses amours

NEW YORK (AP) — L'actrice Ingrid Bergman a déclaré que ses amours controversés et agités avec le metteur en scène italien Roberto Rossellini avaient commencé il y a 25 ans avant même qu'ils ne se rencontrent.

"Tout a commencé par-

ce que je m'ennuyais, a-t-elle déclaré dans une interview publiée par une revue américaine.

"J'avais tout ce qu'une femme peut attendre de la vie, raconte-t-elle, mais j'ai soudainement compris que plus rien ne m'intéressait et que pour continuer

à vivre je devais faire quelque chose. Je ne pouvais plus supporter".

Cette situation poussa la célèbre actrice d'Hollywood à écrire une lettre d'amour à Roberto Rossellini.

C'était le début d'une aventure qui lui apporta un enfant alors qu'elle était encore la femme du docteur Peter Lindstrom, un divorce, un scandale au retentissement mondial et sept années de mariage et deux enfants supplémentaires.

L'actrice suédoise est mariée, depuis 1958, avec le metteur en scène de théâtre suédois Lars Schmidt.

UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNEE EN COULEUR 14 ANS

PAPILLON EN FRANÇAIS

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN

PAPILLON 6h15 - 8h45

Un Cinema Uri

Les rivières 4125 DES FORGES, 378-2522

Deux films sur le terrorisme québécois à Stratford

STRATFORD, Ont. (PC) — Au festival du film de Stratford, lundi, on a projeté deux films traitant du terrorisme au Québec, l'un relevant de la fiction, l'autre étant un documentaire.

Le documentaire, intitulé "Action: la Crise d'Octobre 1970", projeté en première mondiale, dure 87 minutes: il a été mis en scène par Robin Spry, originaire de Toronto, et produit par l'Office national du film.

Composé principalement d'extraits de films d'actualité et de séquences tirées de rubans magnéto-

WALT DISNEY production

NANOU FILS DE LA JUNGLE

POUR TOUS Moins de 14 ans \$100

version française de THE WORLD'S GREATEST ATHLETE

STARRING TIM CONWAY JAN-MICHAEL VINCENT

2 FILMS EN COULEURS

WALT DISNEY ROBERT NEWTON

L'ILE au TRESOR

6h30 et 8h15

Cinéma de PARIS TROIS-RIVIERES 951 RUE ST-MAURICE TEL: 374-8011

Cinéma CHAMPLAIN CAP DE LA MADELEINE TEL: 379-8676

INVINCIBLE... INDESTRUCTIBLE!

2 NOUVEAUX "KARATE"

UN COMBAT A FINIR 14 ANS

LES LUTTEURS DU KUNG FU, CONTRE LES ENVAHISSEURS BARBARES!

en couleur

LES VALEUREUX CHEVALIERS

VENDREDI 6h30 - 8h00

Sam. matinée 12h45. Soirée 6h30 - 8h00

Dimanche continue de 12h45. Dernière 8h00

Un Cinema Uri

CAPITOL 374 DES FORGES, 374-2488

VERSION FRANÇAISE DU FILM SOVIÉTIQUE

Le plus grand film jamais réalisé!

NEWSWEEK & N.Y. MAGAZINE

"★★★★ UN TRIOMPHE!" N.Y. DAILY NEWS

en couleur

GUERRE et PAIX

D'après le chef d'oeuvre de LEON TOLSTOI

1ère PARTIE

Natasha et Andrei La Bataille d'Austerlitz

UN SUPER SPECTACLE DE 3h 15m.

Vendredi, une représentation seulement à 8h00

Samedi, matinée, à 12h45, soirée à 8h00

Dimanche, continue, 1h15 - 4h30 - 7h50

Un Cinema Uri

CINEMA 3

Les rivières 4125 DES FORGES, 378-2522

IMPERIAL

Le film le plus libre, le plus culte et décollé qu'on ait vu!

18 ANS

SCANDALEUX IMMORAL MONSTRUEUX

Il n'est pas recommandé de les concevoir

LES VALSEUSES

Gerard Depardieu Jeanne Moreau

2e SEMAINE

2e FILM O.K., PATRON

SUR SEMAINE, SAMEDI INCLUS 7h15, O.K. PATRON 8h50, LES VALSEUSES

"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN..." ROBERT CHAZAL

"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS..."

SPECIAL DERNIERE

LA GRANDE BOUFFE

2e SEM.

MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET MARCO FERRERI

FLEUR DE LYS

Centre d'Achats de T-R-O.

378-3277

Les Beaux Dimanches

Beaux Dimanches

BIENTÔT au cinéma

de MARCEL DUBÉ

dans 20 salles

annonces classées

TARIFS

Annonces classées de 15 mots

1 jour — \$1.50
2 ou 3 jours consécutifs \$1.20 par jour
4 jours consécutifs \$1.05 par jour
50 jours consécutifs \$0.90 par jour

ANNONCES-PLACARD (display)
la ligne — \$32.
taux de contrat sur demande

AVIS AUX ANNONCEURS

En cas d'erreurs ou d'omissions

Veuillez s.v.p. lire attentivement votre annonce le premier jour de parution. Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite. En cas d'erreurs ou d'omissions, dans votre annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour l'annonce (maximum 2 insertions) ou d'une portion incorrecte d'une annonce-placard. Les annonces-placard (display) devront nous parvenir avant 4 h p.m. 2 jours avant la publication. Les cancellations et les corrections sont acceptées jusqu'à 4 h p.m. du lundi au vendredi.

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSEES

Accessoires d'auto	129
Accessoires de ferme - jardin	51
Accessoires électriques	33
Agents demandés	108
Aménagements de bureau	38
Annuaire	141
Antiques	35
Appartements à louer	26
Appartements demandés	25
Argent demandé	100
Articles de mariage	37
Articles de sport	41
Asphalte	80
Assurances	3
Autos à louer	124
Autos-camions à vendre	125
Autos-camions demandés	126
À vendre ou échange	96
Bicyclettes - motocyclettes	131
Bijoux	52
Bouches - épices	67
Bouteilles - papiers	68
Buanderies automatiques	75
Bureau à louer	31
Bureau demandé	32
Cafés	40
Camping et transport	78
Camping - Caravaning	103
Carrières et professions	105
Cartes d'affaires	2
Cartes professionnelles	1
Châlets	16
Chambres à louer	27
Chambres demandées	28
Chambres et pensions à louer	30
Chambres et pensions demandées	29
Chauffage	84
Chaussures	43
Commodité	85
Timbres, vignettes collection	95
Commerces à louer	9
Commerces à vendre	7
Commerces demandés	8
Commodore	46
Cours d'enseignement	20
Couvertures - ventilation	36
Décoration d'intérieur	98
Divers	119
École	140
Embarcations - moteurs	139
Emplois demandés	106
Encaix	142
Entreposage	71
Entrepôts	21
Entrepreneurs constructeurs	87
Extinction	140
Femmes filles demandées	103
Fer forge et ornemental	89
Ferronneries	45
Façonneries	72
Fourneaux	60
Fruits et légumes	76
Garages	15
Gardiennes d'enfants	121
Grain et moule	69
Hommes demandés	110
Hommes Femmes demandés	111
Impression	53
Lingerie	63
Location	97
Locaux à louer	15
Locaux demandés	15
Logements à louer	23
Logements demandés	24
Machines à laver	134
Machines - machinistes	135
Machines à coudre	46
Machines de bureau	47
Magasins à louer	11
Magasins à vendre	10
Magasins de coupes	73
Manufacturiers	42
Matériaux de construction	82
Mercerie	62
Meubles neufs	35
Meubles usagés	36
Modes - coutures - tailleur	79
Motoneiges	123
Musique	48
Nettoyage et pressage	124
Objets perdus et retrouvés	93
Occasions d'affaires	104
On demande	112
Paysagistes	92
Peinture	107
Personnel	102
Pharmacies	55
Photographies	49
Papiers	91
Plomberie	88
Portes et châssis	83
Poussoirs offerts	113
Poussoirs	122
Prêt - tules - tapis	59
Prêt	99
Propriétés à louer	4
Propriétés à vendre	4
Propriétés demandées	5
Radios - Télévisions	50
Remboursement	34
Réparations diverses - entretien	133
Représentantes	114
Représentants	115
Restaurants - Buffets	70
Robes de mariée	64
Roulettes Tantes	128
Remorques - tentes	77
Salle de réception	132
Salons de barbier	56
Salons de coiffure	57
Services de bonnes	136
Stations de service	137
Taxis - voyages	137
Terrains à vendre	17
Terrains demandés ou à louer	18
Terrain au fermier à vendre	20
Terrain ou fermes demandées	19
Tracteurs - Autos	127
Vendeuses demandées	116
Vêtements	66

CONVOICATIONS

Vendredi le 20 septembre 1974

Trois-Rivières
12 h 00 — Dîner de la Jeune Chambre au 15e de la Place Royale.
— O —
1 h 30 — Clinique pour le dépistage des maladies pulmonaires à l'Unité sanitaire.

Cap-de-la-Madeleine
2 h 00 — Clinique de péculiculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et la paléontite de 2 à 4 heures, à l'Unité sanitaire. En plus, séance de vaccination contre la rougeole et la rubéole, enfant d'un à 11 ans.

7 h 30 — Réunion de l'Age d'or Saint-Gabriel-Archange au centre Communautaire.
Drummondville
10 h 00 — Clinique de péculiculture et d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos pour les bébés de 2 mois et plus et aux pré-scolaires. S'ABIN, aux bébés de 2 mois et plus et aux pré-scolaires. Rougeole et rubéole aux enfants de 1 à 11 ans. Pour adultes, anti-varicelle, cholestérol, anatoxine tétranique, etc. À 10 heures, en la salle paroissiale de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc et à 2 heures, en la salle de l'école centrale des filles à Saint-Nicéphore.

PROPRIETES A VENDRE

TRUST GÉNÉRAL courtier trois-rivières 378-4875

L'équipe qui vend et finance votre propriété

Boul. Lacerte, Trois-Rivières-Ouest Aubaine
6 logements. En parfaite condition. 5 1/2 pièces chacun. 6 fournaies. Electricité 100 ampères. Extérieur pierre et brique. Entrée laveuse-sècheuse dans chaque logement. Bons revenus. Prix raisonnable.

Benoît Giguère
Bur.: 378-4875 - Rés.: 379-1091

Paroisse Ste-Madeleine
4 logements de 4 pièces. Rue Vivier. Très propre. Terrain 65 x 100. Garage. Revenu annuel \$3,840. Prix à discuter. Demandez.

Edith Bédard
Bur.: 378-4875 - Rés.: 379-0973

Boul. Alfred, Shawinigan
Duplex 5 1/2 pièces. Près du centre d'Achat. Escalier intérieur. Chauffage air chaud. Financement facile. Comptant requis 7 1/2 %.

Joachim Gélinas
Shawinigan: 539-9536

Shawinigan, 1751, rue Champlain
Duplex. En bon état. Chauffage air chaud. Garage. Bonne condition d'achat. Prix \$12,000.

Robert Branchaud
Grand'Mère: 538-8379

TRUST GÉNÉRAL courtier trois-rivières 378-4875

1350, RUE ROYALE TROIS-RIVIERES

PROPRIETES A VENDRE

\$8,200

STE-CECILE, DUPLEX AVEC GARAGE, REVENU ANNUEL BRUT, \$1,728. TAPIS MUR A MUR. CUISINE RENOVEE. ACCEPTERAIS OFFRES SERIEUSES.

J. P. FAUCHER COURTIER
374-7725

PROPRIETES A VENDRE

Bungalow 5 1/2 pièces
Ste-Marthe Nord. Complètement fini en color-lock. Sous-sol isolé avec styrofoam. Chauffage air chaud. Electricité 100 ampères. Fenêtres panoramiques. Terrain 100 x 100. Pour vente rapide laisserais au prix ridicule de \$15,500. Comptant requis 5%.

Rejean Fournier
Bur.: 378-4875 - Rés.: 378-2478

Secteur Ste-Marguerite
4 logements. Très bien situé. 5 1/2, 3 1/2 pièces. Bon rentabilité. Très propre. Financement facile. 15% de comptant. Stationnement pour chaque locataire. Très belle valeur pour le prix demandé.

Yolande Hart
Bur.: 378-4875 - Rés.: 374-8897

St-Timothée, 120 St-Pierre
Réelle aubaine. Cottage 1 1/2 étage. 28 x 24. Tout meublé. Plomberie cuivre. Titure neuve. Solarium vitré. Terrain 115 x 289. Prix très bas de \$16,000. Faut visiter. Voir:

Lisette L. Morin
Shawinigan: 537-7483 - 537-1729

Pour la dette
6 logements en brique. Très bien situé. Près de l'Eglise Ste-Famille. Cap. Faut vendre au plus vite.

Alfred Beaulieu
Bur.: 378-4875 - Rés.: 378-8615

Vraie aubaine
Rue Marguerite d'Youville. Duplex. 3 1/2 pièces chacun. Près de la rue Thibeau, des écoles, églises, parc autobus. Pourrait être transformé en cottage pour famille nombreuse. Comptant à discuter.

Alphonse Normandin
Bur.: 378-4875 - Rés.: 376-3964

PROPRIETES A VENDRE

Bungalow neuf
5 1/2 PIECES CHAUFFAGE électrique, salle de bain, céramique, vanité, Cascade de sous-sol à pied. Comptant requis \$4,300.00.

Bureau d'immobiliers de Trois-Rivières courtier, 378-1466. X L 4 T 370-383

PROPRIETES A VENDRE

Cap-de-la-Madeleine
Par. St-Gabriel

Bungalow neuf, 5 pièces, moderne 25 x 45, chauffage électrique. Rues de la Falaise et Dieppe, près polyvalente. Comptant minime, taux d'intérêt à compter de 8 pour cent. Remboursement proportionnel à votre revenu. Direction: prendre Bl. de Grandmond, jusqu'à la rue Beaudry, voir les indications Louis Dargis Inc. 374-8028 - 379-5546

Louis Dargis Inc. Construction
NOUVEAU SECTEUR RESIDENTIEL

Ste-Bernadette
Rue Chauveau. Situé approximativement à 300 pieds de l'école, l'église et piscine olympique.

Bungalow 25 x 40. Façade fini brique et aluminium. Auec entretien extérieur. Chauffage électrique. \$896.00 comptant. 22 pour cent de votre salaire fait votre paiement.

Reservez dès maintenant pour octobre.

Maisons J. G. DARGIS Inc.
375-0055, 378-5159 375-7471

Nouveau centre domiciliaire "Emmanuel"
St-Louis-de-France

Maisons modèles à visiter
300 terrains arpentés et cadastrés.

Après l'achat de votre terrain, nous pouvons construire la charpente de votre maison et pouvez la terminer vous-même.

Prendre la route 19 vers St-Louis-de-France, au garage Gulf, tournez à votre gauche sur le Boul. St-Alexis-Ouest et à environ 2,500 pieds, tournez à droite pour prendre la rue Emmanuel.

374-9180
X A 4 T 376-277

PROPRIETES A VENDRE

Propriété à vendre 3 étages

- Situées 2393 St-Marc, Shawinigan
- Comprenant 1er étage. Magasin IGA
- 2 étages supérieurs, comprenant 2 logements par étage.
- Conditions faciles.

S'adresser:

GASTON SAVIGNAC
Entrepreneur général
3702 BELLEVUE
Shawinigan, tél.: 539-3131
X 4 5 274

Site domiciliaire
Grand'Mère, Shawinigan 8e Avenue, Shawinigan

Maisons jumelées Bungalow
Tout à l'électricité Libre immédiatement

Gaston Savignac
Entrepreneur général
3702 Bellevue
SHAWINIGAN, TEL.: 539-3131
X 4 5 274

PROPRIETES A VENDRE

ST-MAURICE, BOUL. ST-JEAN, duplex pierre et brique, 1 x 4, 1 x 4, plus annexe. Superficie 2,600 p.i., en droit idéal pour commerce. 3 garages. Comptant, requis \$5,000.00, financement intéressant. Intérêt 9 1/4 p.c. Monique Garand Richard, courtier, 379-7523, 375-5562. F 4 T 276

Rue Desruisseaux Bungalow
En pierre, 4 chambres, salon, cuisine et dinette, salle familiale. Chauffage air chaud. Terrain paysager et boisé.

Pour visites et renseignements:

Alcide Paron
COURTIER EN IMMOBILIER
Edifice (550) Bonaventura
378-2757
RÉS.: 374-3774. D 4 T 274

Les Entreprises René Déry Inc.
Pour une maison à l'emplacement de votre choix.

Prix à partir de: **\$20,000.00**

R. Léveillé
Gérant des ventes
T.-R. 379-1376

St-Tite:
1-418-365-7297
X F 4 T 374

STE-MARTHE, CAP
22e et 23e Rue (Par la route 2)

Maisons modèles à visiter

PLACE ST-LAURENT
Aussi

Terrain à vendre
Taxe minime

Pour information:
Tél.: 379-0197

Construction

Ste-Marthe, Enr.
X A 4 T 264-284

PLACE ROSEMONT
Trois-Rivières-Ouest

Reservez pour octobre 1974

Maison modèle rue Marseille

Bungalow 5 pièces, moderne, 25 x 40, chauffage électrique, façade en brique.

Comptant minime, remboursement proportionnel à votre revenu, peu d'intérêt, à compter de 8%.

DIRECTION COTE RICHELIEU JUSQU'À COURCELETTE, ET VOIR LES INDICATIONS.

OUVERT SUR RENDEZ-VOUS

Louis Dargis Inc.
Tél.: 374-8028 - 379-5546
X F 4 T 261-284

PROPRIETES A VENDRE



Trust Royal
Vend une propriété quelque part au Canada, toutes les 34 minutes. Laissez-nous donc vendre la vôtre.

378-4545

Normanville, rue Marie-Leneuf
Bungalow 5 pièces, salon avec foyer, salle à manger, cuisine, deux chambres, chauffage eau chaude, terrain paysager.
Leonard Fournier, 375-0305

Paroisse Ste-Bernadette
Bungalow, 43 X 26, 5 1/2 pièces, plus une chambre au sous-sol, garage double, avec portes électroniques, quartier résidentiel, plancher, tapis, tuile, terrain paysager.
Roger Martin, 375-1310

Paroisse Ste-Madeleine
Cottage de luxe, coin de rue, terrain bien paysager, 9 pièces, avec foyer plancher, tapis et tuile, incinérateur à déchets, quartier résidentiel. Pour plus de détails, consultez votre agent.
Roger Martin, 375-1310

Rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
Propriété à logements multiples, très moderne, rentabilité \$18,000 par année, 10 logements avec baux très bien situés près du centre d'achat. C'est à voir.
Roger Martin, 375-1310

Rue Radisson
Duplex deux logements de 7 1/2 pièces, construction pierre ciment plomberie cuivre, à vendre très bon prix. Belle aubaine.
Roger Martin, 375-1310

Trois-Rivières-Ouest
Devenez propriétaire d'un deux logements, de 4 et 5 pièces, dont la moitié au sous-sol, fini, extérieur brique, deux systèmes de chauffage air chaud, prix demandé \$30,500 très bon placement.
Charlotte Lussier, 375-2858

Professionnel
J'ai 4 très belles propriétés, situées dans Trois-Rivières. Quartier résidentiel ou centre ville. Très beaux terrains dont un avec une piscine. Je me ferai un plaisir de vous faire visiter.
Charlotte Lussier, 375-2858

Cap-de-la-Madeleine, rue Baillargeon
Duplex construction 10 ans, bien entretenu, parfaite condition, loyer du haut loué à \$115 par mois.
Henry Hains, 376-7008

Place Lambert
Maison en rangée, 6 pièces, deux salles de bain, chauffage électrique, garage chauffé, hypothèque 8 3/4 pour cent, paiement de \$141 par mois c.i.f. Possession 30 jours.
Fernand Boivin, 378-4118

Ste-Anne-de-la-Pérade
Bungalow pierre et brique, de 50 X 100, 5 pièces, avec foyer, sous-sol, trois chambres, abri d'auto, piscine intérieure 18 X 36, plancher chautie, lumière solaire, et infra-rouge, table de billard, intercom, plusieurs autres articles inclus dans la vente.
Fernand Boivin, 378-4118

Rue de Sienna, Trois-Rivières-Ouest
Cottage très propre, grand terrain, trois logements dont un logement de 6 pièces et deux de trois pièces, système de chauffage eau chaude, zone, garage.
René Bachelard, 375-6042

Cottage jumelé
Situé rue St-Paul, 6 pièces, 3 chambres, salon, cuisine, salle à manger, garage.
René Bachelard, 375-6042

Ferme d'équitation
Située dans le rang St-Alexis, St-Maurice, cottage, 5 pièces, grande, 100 X 45, un restaurant, 15 chevaux de selle, etc. Très bon revenu.
Leonard Fournier, 375-0305.

Shawinigan, rue Laurier
Cottage fini stucco, coin de rue, beau terrain, trois chambres, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini, trois appartements entré-laveuse, sècheuse.
Roméo Julien, 537-0484

Route 19, Mont-Carmel
Cottage fini brique et aluminium, grand terrain, garage, 4 chambres, salon, salles à dîner cuisine, sous-sol fini, salle de jeu, salle de lavage. Cause de vente: transfert. Faites votre offre.
Roméo Julien, 537-0484

Trois-Rivières-Ouest
Bungalow pierre des champs, brique, 7 1-2 pièces, sans sous-sol, chauffage air chaud, tapis tuile, grand terrain, à proximité des écoles primaires, polyvalente.
Liliane Lessard, 378-8821

Cap-de-la-Madeleine, paroisse Ste-Bernadette
Rue Mar Comtois, magnifique, bungalow style espagnol, 6 1-2 pièces, chauffage électrique, plancher parquetterie, une salle familiale, une chambre de finie au sous-sol, cause de vente: transfert.
Liliane Lessard, 378-8821

Nous finançons l'achat et la vente de votre propriété
1300 NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES
D 4 T 276

Pour acheter, vendre, louer ou échanger, il n'y a vraiment rien de mieux que les Annonces classées

Voir rubrique 4 page suivante

PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW, NICOLET, CONSTRUCTION 1974, chauffage électrique, grand terrain. Cause de départ. Informations: 293-2995 après 4 heures. L 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

RUE CARON, ST-LOUIS-DE-FRANCE, bungalow neuf à 1 1/2 pièces, abri d'auto, terrain 80x100 pavé, 161. 338-4337. L 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

ST-LOUIS-DE-FRANCE, MAISON CANADIENNE, neuve, façade en pierre des champs, foyer, terrain 100 X 150. Tél.: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW A VENDRE, secteur La Montagne, Trois-Rivières-Ouest, 3 1/2 pièces, sous-sol, terrain pavé, grand terrain. Les locataires y demeurent depuis plus de 10 ans. Revenu \$4.000 par année. L 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, grand terrain, 2 1/2 pièces, chauffage électrique, grand terrain. Informations: 378-8915. F 4 T 274-276

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

COMMERCES A VENDRE

MOTEL-HOTEL-BRASSERIE, BOUL. Lavoie, Québec, grand commerce, affaires, bilan certifié. L 7 T 274-278

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

ENTREPOS

CAP-DE-LA-MADELEINE, ENTRE-POS DE 800 P.C. Avec bureau et chauffage. Occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

LOGEMENTS A LOUER

BERTHIERVILLE, LOGEMENT 4 1/2 pièces, centre-ville, chauffage, eau chaude, occupation immédiate. Mme Gravel, 514-836-4296. B 23 T 274-279

horoscope
BELIER (21 mars - 20 avril) - Il y a beaucoup de choses que vous aimeriez transformer au plus vite mais il vous faudra attendre un moment plus propice. Santé: Bonne.

TRUST GENERAL
Berthierville
Restaurant, Rue Montcalm. Très bon revenu. Clientèle établie. Stationnement pour auto. Bonne condition d'achat. Pour plus de renseignements: 378-2992. D 17 T 274-277

Place du centre
Appartement de grand luxe 3 chambres piscine intérieure sauna stationnement intérieur salle de réception service de conciergerie

Une auto
LOCATAIRES
vous cherchez une...
MAISON
Voyez la rubrique 4 des annonces classées

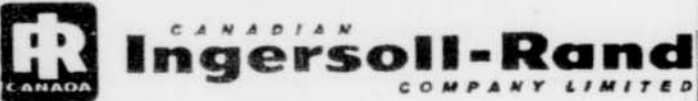
CARRIERE ET PROFESSION

Homme demandé avec expérience en SERIGRAPHIE. Salaire selon expérience. Bénéfice marginaux. SPECTRALITE 70 LTEE 373-2765 - Poste 27 TROIS-RIVIERES

HOMMES DEMANDES

Experts débosseleurs. Pour travail permanent. DEBOSSSEURS. Assurance, semaine 42 1/2 hrs. Salaire très rémunérateur. Excellente opportunité pour la personne qualifiée. Veillez vous présenter.

CHEZ CASCADE GERANT SERVICE. Denis Pilotte. 375, 12e AVENUE SHAWINIGAN-SUD. 110 S 276-277



A des postes vacants pour les machinistes qualifiés suivants:

- SOUDEURS - ARC
OPERATEURS DE TOURS REVOLVER
TUYAUTEURS - PRODUCTION
ELECTRICIENS - PRODUCTION
OPERATEUR DE PRESSE A PLIER (PRESS BRAKE)
OPERATEUR DE CISAILE (SHEAR)

Doit avoir bonne connaissance de la machinerie lourde ainsi que lecture de plans.

Travail permanent - Salaire avantageux et excellents bénéfices marginaux.

Veillez communiquer:

SURVEILLANT DU PERSONNEL. Casier Postal 1500, SHERBROOKE, P. Q. J1H 5M3. N 110 T 276-276



SURVEILLANT

Nous avons une position vacante pour un Surveillant qui possède de 5 à 10 ans d'expérience en électronique et électricité. Le candidat devrait avoir une bonne connaissance des systèmes de contrôle complexe ainsi qu'une vaste expérience dans l'assemblage de la machinerie lourde.

Salaire selon qualifications et excellents bénéfices marginaux.

Veillez communiquer:

SURVEILLANT DU PERSONNEL. Casier Postal 1500, SHERBROOKE, P. Q. J1H 5M3. N 110 T 276-276

LA COMMISSION SCOLAIRE BERTHIER DAUTRAIE 490 AVE DU COLLEGE, BERTHIERVILLE

Offre d'emploi

Ouvrier d'entretien général

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

Selon des directives, l'employé de cette classe est appelé à effectuer des travaux pertinents à plusieurs métiers du bâtiment.

L'employé de cette classe exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique, ni nécessaire de faire appel de façon continue à plusieurs ouvriers spécialisés. Il s'adonne à des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires, d'installations mécaniques simples, etc.

Il est parfois appelé à coordonner des travaux effectués par des ouvriers moins expérimentés.

L'employé de cette classe peut être appelé à effectuer toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

1- Formation et expérience

- Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier, plus une expérience pertinente de quelques années dans une variété de travaux propres à plusieurs autres métiers.

2- Connaissances pratiques

- Avoir une connaissance pratique extensive des techniques propres à plusieurs métiers reliés au secteur de l'entretien général, et d'un certain nombre d'outils mécaniques ou électriques.

3- Autres exigences

- Pouvoir travailler d'après des plans et devis et des schémas.

- Conditions physiques adéquates.

- Au besoin, détenir un permis de chauffeurs de véhicules de la catégorie appropriée.

TRAITEMENT

Selon la convention collective.

Seront retenues retenues les demandes reçues sur formulaire officiel avant le 25 septembre 1974. Votre candidature sera traitée confidentiellement. Vous demandez le formulaire officiel et le retourner dûment complété à:

LA COMMISSION SCOLAIRE BERTHIER DAUTRAIE, DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL, 490 AVE DU COLLEGE, BERTHIERVILLE. F 110 T 276

FEMMES-FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE D'EXPERIENCE, CLASSE A. demandée avec clientèle. Salaire rémunérateur. Bonnes conditions de travail. Centreville, Trois-Rivières, 100, département 3515, Trois-Rivières. L 109 T 268-289

DANSEUSES. SERVEUSES TOILESS. gros salaire. nouvelles techniques. hors ville de Trois-Rivières. 3'adresse Agence Théâtrale des Forges, 1206 Hart, Trois-Rivières, 100, 375-542. L 109 T 263-292

FILLE DE TABLE avec expérience. Se présenter au restaurant Green Pansy, 336 des Forges. D 109 T 264-278

PERSONNES DEMANDEES. dans la région pour adresser et poster enveloppes. Tout travail fait à la maison. Aucune expérience nécessaire. Envoyer enveloppe affranchie à: Option Profil Empr., C.P. 156, Répétition, Québec. D 109 T 265-274

AU PARC ISABEAU, demande dame certaine âge pour garder deux enfants. Deux mois de travail à temps partiel. Informations s'adresser: Forges de Sainte-Thérèse Inc., C.P. 246, Ste-Thérèse, à M. Léon Groulx, directeur général, 418-289-714. B 109 T 273-282

INFIRMIERE LICENCIEE A temps complet. Infirmière auxiliaire à temps partiel. Informations s'adresser: Forges de Sainte-Thérèse Inc., C.P. 246, Ste-Thérèse, à M. Léon Groulx, directeur général, 418-289-714. B 109 T 273-282

ON DEMANDE UN installateur de portes, fenêtres, revêtements d'aluminium, avec expérience salaire au-dessus de toutes compétitions. En tout temps. 536-3197-539-3097. 110 T 264-293

FEMMIER DEMANDE. MAISON DISPOSANT de 12 milles au Cap ou 20 milles de Grand-Mère. 538-0171. L 109 T 273-277

HOMME DEMANDE. TRAVAIL très rémunérateur, dans régions de St-Narcisse et St-Stanislas. S'adresser: For. 697, à Grand-Mère. 110 T 274-288

MECANICIEN DEMANDE POUR entretien, réparations d'une flotte de camions. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE AMBITIEUX DESIRANT revenu supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE DEMANDE. POUR travail supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

DEMANDEONS COUPLE pour conciergerie, appartement tourné, 661, rue de la République, 110 T 276-291

AVON. VOUS VOULEZ GAGNER de l'argent sans travailler de 9 à 17 heures? Représentez Avon et vendez des produits de qualité aux heures qui vous conviennent. 375-5100. Mme G. Aubry pour Trois-Rivières, 100, 375-5100. 375-5826. Mme B. Villeneuve, Shawinigan, Grand-Mère. 109 T 276-277

COIFFEUSE COMPETENTE DEMANDEE. fin de semaine, à l'annexe, salon au Cap: 374-9610 ou 376-7816, soir. D 109 T 276-279

CHEERCHE PERSONNE ENTREE 28 et 45 ans avec références et expériences pour service domestique. Bon chef, salaire rémunérateur. Écrire à: Mme A. Liberman, 22, Belisle Rd, Hampstead, Montréal. L 109 T 276-278

MESDAMES OU DEMOISELLES, cherchez-vous un travail à temps plein ou partiel, échantillons fournis, aucun investissement, chance d'avancer, aucun investissement, chance d'avancer. Écrire à Sarah Conventry, a/s 124, St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine. M 109 T 276-278

"REGINE DE FRANCE" TRANSFORME VOS TEMPS libres en dollars. Venez des produits de qualité et de prestige. Demandez: THERÈSE LEVESQUE. 375-4390. 109 S 276-276

HOMMES DEMANDES

HOMMES AMBITIEUX PAS satisfaits de leur avancement, qui aimeraient améliorer leur situation financière. Appeler M. Robert. 377-3555. F 110 T 264-291

DEMANDEONS CONTRACTEUR DE lingerie ou de vêtements sports, ouvrage permanent. Demandez: Corporation, Demander M. John. 279-4246. D 110 T 271-277

HOMME DEMANDE POUR prendre des mesures et installer des rideaux avec expérience si possible. S'adresser à: Draperie, Montréal, Centre-dachats Trois-Rivières-Ouest. B 110 T 274-276

HOMMES D'EXPERIENCE EN travail du cuir demandés pour manufacture de valises et articles de cuir. Travail permanent, salaire selon la compétence. Communiquer immédiatement avec: Ingersoll-Rand Inc., 271, St-Catherine, Montréal. 843-5422. L 110 T 271-276

HOMMES-FEMMES demandés

On a besoin de six hommes à temps plein et de douze à temps partiel

Les candidats devront être âgés de 25 ans et plus Posséder une automobile

Salaire de \$84 à \$240 par semaine 375-4853 D 111 T 263-284

Opérateur d'expérience

Demandé pour cinéma de Trois-Rivières. (Film 35 mm). Compétence indispensable. Tél.: 374-9955 X F 110 T 273-276

Vendeur et Préposé à la marchandise

Demandés. Se présenter J.-A. St-Pierre, Quincailleur, 926 St-Maurice, Trois-Rivières. 374-3542. B 110 T 276-277

Opérateur de pelle mécanique et de (loader)

Ainsi que des mécaniciens demandés C.P. 1060 Contrecoeur Tél.: 514-786-3367 Demander M. René Couture D 110 T 275-277

Hommes ambitieux

• Désireux d'améliorer sa situation

• Apparence propre.

• Bonnes références.

• Savoir conduire un camion moyen.

NOUS OFFRONS

• Clientèle établie.

• Salaire au-dessus de la moyenne.

• Semaine de 5 jours.

POUR ENTREVUE:

Jacques Goulet 375-4704 X M 110 T 275-276

Annances écologiques

120- ENSEIGNEMENTS COURS ANGLAIS CONVERSATION INDIVIDUELLE, méthode facile, arrangement avantageux, usage d'enseignement à domicile. Tout niveau. 375-5358. M 120 T 262-291

PERSONALITE LEADERSHIP. (relations humaines), approuvé par le Ministère de l'Éducation, commençant 30 septembre. Prix spéciaux. Étudiants, couples mariés. 374-6485. 375-5714. D 120 T 268-284

PROFESSEUR AVEC EXPERIENCE au CEGEP donnerait cours de physique, mathématiques, anglais ou semiprives. Téléphone: 375-0234. D 12 T 276-276

COURS DE MACRAME, donné par Ance-Marie Dubégaré. F 120 T 276-279

HOMMES DEMANDES

EMPLOI DISPONIBLE HOMMES 25 à 45 ans mariés de préférence, minimum 10ème année. Écrire en envoyant votre curriculum vitae, P. 1810 Trois-Rivières. M 110 T 262-284

HOMMES DEMANDES POUR plantation d'arbres, 2000 récepteurs. Expérience exigée. 375-7475. M 110 T 271-285

MECANICIEN DEMANDE. A temps plein. S'adresser 2161 Royal, Trois-Rivières. D 110 T 273-276

EMPLOI IMMEDIAT: CHAUFFEURS de taxi demandés avec expérience. Communiquer à 376-2954. B 110 T 273-283

TRAVAIL: 585. Marié de préférence, très sérieux, 2 à 3 soirs par semaine. Références à: Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

LIVREURS DEMANDES A domicile, âge minimum: 21 ans. 376-1133. M 110 T 274-277

HOMMES AVEC EXPERIENCE dans le fibre de verre, pason immédiat. Téléphonez après 6 heures: 376-3090. 374-3172. D 110 T 274-277

BON HOMME DEMANDE. pour travailler avec différents départements dans une épicerie, connaissant les viandes si possible. Aussi, le candidat sera appelé à prendre la relève dans un magasin. Trois-Rivières, rendez-vous: 376-1909. F 110 T 276

"ALSCO INC." ON DEMANDE UN installateur de portes, fenêtres, revêtements d'aluminium, avec expérience salaire au-dessus de toutes compétitions. En tout temps. 536-3197-539-3097. 110 T 264-293

FEMMIER DEMANDE. MAISON DISPOSANT de 12 milles au Cap ou 20 milles de Grand-Mère. 538-0171. L 109 T 273-277

HOMME DEMANDE. TRAVAIL très rémunérateur, dans régions de St-Narcisse et St-Stanislas. S'adresser: For. 697, à Grand-Mère. 110 T 274-288

MECANICIEN DEMANDE POUR entretien, réparations d'une flotte de camions. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE AMBITIEUX DESIRANT revenu supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE DEMANDE. POUR travail supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

DEMANDEONS COUPLE pour conciergerie, appartement tourné, 661, rue de la République, 110 T 276-291

HOMMES-FEMMES DEMANDES

COIFFEUR OU COIFFEUSE compétant demandé au Cap, temps plein ou partiel. Salaire selon compétence. 374-8490. F 111 T 268-298

18 ANS ET plus, pour travailler avec le public nous vous entraînons. 1 heure par semaine, à 10 heures p.m. 270 276. 985, Trois-Rivières. B 111 T 270-299

AVONS BESOIN DE 3 hommes et 2 femmes Travail permanent. Écrire références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE AMBITIEUX DESIRANT revenu supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

COUPLE DEMANDE. POUR travail supplémentaire, travail à temps partiel. Références à Raymond Lavoie, 1117 Thibault, Cap. F 111 T 265-294

DEMANDEONS COUPLE pour conciergerie, appartement tourné, 661, rue de la République, 110 T 276-291

AVON. VOUS VOULEZ GAGNER de l'argent sans travailler de 9 à 17 heures? Représentez Avon et vendez des produits de qualité aux heures qui vous conviennent. 375-5100. Mme G. Aubry pour Trois-Rivières, 100, 375-5100. 375-5826. Mme B. Villeneuve, Shawinigan, Grand-Mère. 109 T 276-277

COIFFEUSE COMPETENTE DEMANDEE. fin de semaine, à l'annexe, salon au Cap: 374-9610 ou 376-7816, soir. D 109 T 276-279

CHEERCHE PERSONNE ENTREE 28 et 45 ans avec références et expériences pour service domestique. Bon chef, salaire rémunérateur. Écrire à: Mme A. Liberman, 22, Belisle Rd, Hampstead, Montréal. L 109 T 276-278

MESDAMES OU DEMOISELLES, cherchez-vous un travail à temps plein ou partiel, échantillons fournis, aucun investissement, chance d'avancer, aucun investissement, chance d'avancer. Écrire à Sarah Conventry, a/s 124, St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine. M 109 T 276-278

"REGINE DE FRANCE" TRANSFORME VOS TEMPS libres en dollars. Venez des produits de qualité et de prestige. Demandez: THERÈSE LEVESQUE. 375-4390. 109 S 276-276

HOMMES DEMANDES

HOMMES AMBITIEUX PAS satisfaits de leur avancement, qui aimeraient améliorer leur situation financière. Appeler M. Robert. 377-3555. F 110 T 264-291

DEMANDEONS CONTRACTEUR DE lingerie ou de vêtements sports, ouvrage permanent. Demandez: Corporation, Demander M. John. 279-4246. D 110 T 271-277

HOMME DEMANDE POUR prendre des mesures et installer des rideaux avec expérience si possible. S'adresser à: Draperie, Montréal, Centre-dachats Trois-Rivières-Ouest. B 110 T 274-276

HOMMES D'EXPERIENCE EN travail du cuir demandés pour manufacture de valises et articles de cuir. Travail permanent, salaire selon la compétence. Communiquer immédiatement avec: Ingersoll-Rand Inc., 271, St-Catherine, Montréal. 843-5422. L 110 T 271-276

HOMMES-FEMMES demandés

On a besoin de six hommes à temps plein et de douze à temps partiel

Les candidats devront être âgés de 25 ans et plus Posséder une automobile

Salaire de \$84 à \$240 par semaine 375-4853 D 111 T 263-284

Opérateur d'expérience

Demandé pour cinéma de Trois-Rivières. (Film 35 mm). Compétence indispensable. Tél.: 374-9955 X F 110 T 273-276

Vendeur et Préposé à la marchandise

Demandés. Se présenter J.-A. St-Pierre, Quincailleur, 926 St-Maurice, Trois-Rivières. 374-3542. B 110 T 276-277

Opérateur de pelle mécanique et de (loader)

Ainsi que des mécaniciens demandés C.P. 1060 Contrecoeur Tél.: 514-786-3367 Demander M. René Couture D 110 T 275-277

Hommes ambitieux

• Désireux d'améliorer sa situation

• Apparence propre.

• Bonnes références.

• Savoir conduire un camion moyen.

NOUS OFFRONS

• Clientèle établie.

• Salaire au-dessus de la moyenne.

• Semaine de 5 jours.

POUR ENTREVUE:

Jacques Goulet 375-4704 X M 110 T 275-276

Annances écologiques

120- ENSEIGNEMENTS COURS ANGLAIS CONVERSATION INDIVIDUELLE, méthode facile, arrangement avantageux, usage d'enseignement à domicile. Tout niveau. 375-5358. M 120 T 262-291

PERSONALITE LEADERSHIP. (relations humaines), approuvé par le Ministère de l'Éducation, commençant 30 septembre. Prix spéciaux. Étudiants, couples mariés. 374-6485. 375-5714. D 120 T 268-284

PROFESSEUR AVEC EXPERIENCE au CEGEP donnerait cours de physique, mathématiques, anglais ou semiprives. Téléphone: 375-0234. D 12 T 276-276

COURS DE MACRAME, donné par Ance-Marie Dubégaré. F 120 T 276-279

GARDERIES D'ENFANTS

GARDERIES ENFANTS A la journée ou semaine. Dans Ste-Bernadette. Communiquer 378-5564. B 121 T 270-299

CENTRE DE JOUR EDUCATIF, L'Éveil, (garderie éducative rue Riverview, centre-ville ouvert de 8 à 16 heures, par les 2 à 6 ans) Mme Carmen G. Linares Bac, enseignement pré-scolaire. 378-5564. M 121 T 272-277

GARDERIES PETITE FILLE entre 2 mois et 4 ans, du lundi au vendredi, 5 à 12 heures. Dans Trois-Rivières-Ouest. M 121 T 274-276

GARDERIE EDUCATIVE "LE PETIT PRINCE", enfants de 2 à 6 ans, 95, Thibault, Cap. 376-4361. L 121 T 275-278

ST-JEAN-DE-BREBEUF, GARDERIES ENFANTS, du lundi au vendredi, 375-9996. D 121 T 275-278

GARDERIES ENFANTS DE 2 à 5 ans, toute la journée. Cap. Appeler après 6 heures: 378-8567. F 121 T 276

GARDERIES ENFANTS A domicile, à la semaine, Ste-Marthe, 379-8467. D 121 T 276

CAP: PRES HOPITAL Cloutier, garderies enfants de 3 ans et plus, à la journée ou à la semaine: 376-1187. 376-1187. S'adresser à 109 Parly, app. 1, Cap ou 378-5326. F 125 T 273-277

DAME GARDERAIT ENFANTS en pension à la journée ou à la semaine, ou au mois. 379-4092. 121 T 276-278

MOTONEIGES

PUPP 1974, 40 forces, n'a presque pas servi. Parfaite condition et très propre. Références à Raymond Lavoie, app. 1, Cap ou 378-5326. F 125 T 273-277

RENAULT R10, SEDAN, 1970, automatique, 42.000 milles, très propre. Après 5 heures: 375-3231. M 125 T 264-293

ACHETONS AUTOS

CAMIONS POUR PIECES. Pignons haut prix. Hamel Auto Parts. Tél.: 374-1518. M 125 T 268-274

RENAULT R14 TS, 1972, condition parfaite. Après 5 heures, 293-2306. L 125 T 267-296

VOLKSWAGEN MINI, 1974, transmission manuelle, en bon état. 7.000 milles. 293-4216. D 125 T 268-274

FORD LTD 1971, en parfaite condition. Transmission automatique, \$16500. Après 6 heures: 375-8546. F 125 T 272-276

JAVELIN 1970, en bon état, pneus Michelin, radio, chauffage, automatique, V-8, très bonne condition. 62.000 milles. 325-00. Gentry 298-2455. M 125 T 272-277

PLYMOUTH ROAD RUNNER, 1969, automatique, excellente condition. \$15000. Après 6 heures: 375-8546. F 125 T 272-276

PLYMOUTH SATELLITE, 1970, 2 portes, hard-top, tout vinyle, 42.000 milles, direction, peinture neuve. Au balne: 378-4256. B 125 T 273-277

VOLVO 1225 1969, beige, bonne occasion, voir à 865 de l'Esplanade, 101, 293-5346. L 125 T 273-278

PONTIAC ASTRE 1973, parfaite condition, automatique, radio, 376-3107. L 125 T 273-278

NOVA SS, 1970, 366 cc, 400 hp, 2 portes, roues de magnésium, 4 vitesses, équipé. 375-6206. D 125 T 273-280

CHEVROLET BISC

les timbres

par André Pellerin

Un comité spécial d'évaluation du Musée national des Postes, dont l'ouverture aura lieu le 27 septembre, vient d'être formé et trois personnes en feront partie. Il s'agit de MM. J.N. Sissons, L.A. Duvernoy et Richard M. Lamb, tous trois spécialistes du monde philatélique.

Le comité d'évaluation se réunira au moins deux fois par année et, plus souvent si nécessaire, pour évaluer les dons offerts au musée. Il devra également conseiller le Musée sur la tendance des prix du marché philatélique et sur tout autre sujet relatif à l'acquisition et à l'évaluation d'articles nouveaux.

Tous les cadeaux offerts au Musée national des Postes sont considérés comme donnés au gouvernement du Canada et, en conséquence, déductibles de l'impôt. Le mandat des membres du comité d'évaluation sera de trois ans, et par la suite, on remplacera un membre par année. Les trois membres du comité sont des vendeurs de timbres d'expérience et reconnus comme étant des spécialistes.

France

Depuis une quinzaine d'années, le nouveau style de Jean Miro se distingue par une violence accrue dans l'expression et un dépouillement des formes devenues de véritables signes, comme les graphismes de l'âge des cavernes. Telle est cette composition "Oeuvre originale", exécutée par le peintre au début de l'année.

Certains y verront une interprétation, libre et faussément

ARPHIA 75 PARIS



naïve, de la marque des Postes et Télécommunications de la République française. D'autres, éblouis par l'éclat des couleurs franches, y verront l'irrésistible envol d'un mythique oiseau de liberté.

A chaque timbre est jumelée une bande détachable comportant la mention Arphia 75 Paris et l'emblème de l'Exposition philatélique internationale de 1973.

Burundi

Le centenaire de l'Union postale universelle a fait l'objet d'une série de seize timbres de la part de la république du Burundi. Il y a huit timbres d'usa-

Laos

L'Administration des postes et télécommunications du Laos vient de mettre en vente une série commémorative de trois



timbres consacrée au centenaire de Marconi.

On sait que Guglielmo Marconi fut un physicien italien qui réalisa les premières liaisons par ondes hertziennes. Il obtint un Prix Nobel en 1909.

Roumanie

Le département des postes de la Roumanie émettait récemment une série de six timbres pour souligner les championnats



mondiaux du soccer tenus à Munich au cours de l'été. Les timbres montrent différentes phases d'une rencontre entre deux équipes.

Andorre

Pays à vocation agricole, l'Andorre ne compte encore que peu d'industries. Elle connaît cependant, depuis quelques années, une prospérité croissante, grâce au commerce et surtout au tourisme.

Les princes d'Etat français sont co-princes d'Andorre en leur qualité de successeurs des rois de France. Après l'entrevue que le comte de Foix et l'évêque d'Urgel ont eu lors de la



signature, en 1278, du pacte fédéral les faisant co-suzerains des vallées d'Andorre, les deux co-princes se sont seulement rencontrés une nouvelle fois, soit l'an dernier à Cahors.

Le timbre émis commémore cette rencontre majeure entre le président de la République française, M. Georges Pompidou, et l'évêque d'Urgel, Mgr Joan Martí Alami.

Indes

Le ministère des Postes des Indes vient de consacrer un timbre à Mme Kamala Nehru, veuve de l'ancien premier ministre



Nehru, à l'occasion du 75e anniversaire de sa naissance.

A la même occasion, un autre timbre était émis en l'honneur de V.V. Giri, président du pays.

Début d'une autre année à la Chambre de commerce de Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Le président de la Chambre de commerce de Princeville, M. Jean-Claude Gagnon, et les membres ayant répondu à l'invitation faite pour une première réunion ont adopté un thème pour les activités de la saison qui commencent. "La Chambre de commerce de Princeville de 1974-75 sera ce que tu la feras", est ce thème et il concerne principalement ceux qui désirent oeuvrer avec le mouvement en vue du développement du milieu.

Ce thème sera mis "à l'épreuve" à l'occasion d'un souper-causerie qui marquera l'inauguration officielle des activités pour 1974-75. Ce souper-causerie aura lieu le lundi, 23 septembre, au Turlututu. Les membres de 1973-74 ainsi que toutes les bonnes volontés, y compris les éléments féminins, intéressés à faire partie de la Chambre de

commerce pour 1974-75 sont invités à cette manifestation.

Des démarches sont faites pour avoir, comme conférencier, un représentant des autorités supérieures de la Chambre de commerce. Quant au souper, ce sera à la carte, chacun payant son repas; la Chambre de commerce offrira gracieusement un appéritif.

Les membres présents à la première réunion de l'année, à la Chambre de commerce de Princeville, ont considéré que le mouvement avait sa raison d'être, plus que jamais à l'heure actuelle, et-t-il est établi. C'est la conclusion tirée par les participants qui ont discuté amicalement, sans ordre du jour défini, une foule de questions allant de l'inflation au chômage en passant par la diminution de la productivité, d'agriculture, de la finance et l'arena de Princeville.

Sears

Pas de télé-shopping* ou de commandes postales s.v.p.

AUBAINES ECLAIR

DEMAIN SAMEDI DÈS 9h a.m.

<p>POUR BAMBINES</p> <p>Robes Reg. 6.68 à 9.98 SPECIAL 4.99 ch.</p> <p>100% coton ou coton et polyester, manches longues ou courtes, imprimés variés ou à carreaux, grandeurs: 2 à 6x. SEARS — Rayon 29 Vêtements pour bambins et bambines</p>	<p>POUR BAMBINS</p> <p>Habits de velours côtelé Reg. 5.98 SPECIAL 3.99 ch.</p> <p>100% coton, pantalon long, veste sans manches avec bouton et chaînette dorée, couleurs brun seulement, grandeurs: 6 et 6x. SEARS — Rayon 29 Vêtements pour bambins et bambines</p>	<p>POUR GARÇONS</p> <p>Gilets débardeurs Reg. 5.99 SPECIAL 3.33 ch.</p> <p>100% acrylique orlon, encolure ronde, tons gris, bleu pâle, or, grandeurs: P.M.G.T.G. Modèle similaire à l'illustration. SEARS — Rayon 40 Vêtements pour bambins et bambines</p>	<p>POUR JEUNES HOMMES</p> <p>Veste "Bomber" Valeur \$30 SPECIAL 9.99 ch.</p> <p>Nettoyage à sec, polyester et laine, collet en fourrure rouge, ton bleu marine, élastique à la taille et aux poignets. Modèle similaire à l'illustration. Quantité: 9 seulement. SEARS — Rayon 48 Boutique Action</p>
<p>POUR GARÇONS</p> <p>Pantalons Husky Reg. 9.99 SPECIAL 6.99 ch.</p> <p>50% polyester, 50% coton, modèle à carreaux, tons: brun et bleu, grandeurs: 10-12-14-16. SEARS — Rayon 40 Vêtements pour garçons</p>	<p>POUR FILLETES</p> <p>Gilet et blouse manches longues Reg. 3.98 à 5.99 SPECIAL 2.99 ch.</p> <p>Polyester lavable et séchable à la machine, pas de repassage, couleurs et modèles variés, grandeurs: 8 à 14 ans. SEARS — Rayon 77 Vêtements pour fillettes</p>	<p>POUR DAMES</p> <p>Blouses chemisier Reg. \$12 à \$13 SPECIAL 9.99 ch.</p> <p>Manches longues, poignets doubles, imprimés, tons de gris, brun, marine, quelques-unes à fond blanc avec imprimé. Coton polyester, lavable à la machine. Grandeurs: 10 à 18 ans. Similaire à l'illustration. SEARS — Rayon 7 Vêtements sport pour dames</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>Assortiment de gilets et cardigans Valeur 15.98 à \$22 SPECIAL 9.99 ch.</p> <p>Modèle 100% laine, ou 100% acrylique, couleurs variées, grandeurs: M.G.T.G. dans le groupe. SEARS — Rayon 33 Accessoires pour hommes</p>
<p>POUR HOMMES</p> <p>Chemises de toilette ou sport Valeur \$8 à \$12 SPECIAL 4.99 ch.</p> <p>Manches longues, tons et motifs variés, 65% polyester, 35% coton, grandeurs: 14 à 17 dans le groupe. SEARS — Rayon 33 Accessoires pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>Pantalons à carreaux Valeur 19.98 SPECIAL 4.99 ch.</p> <p>100% laine, couleurs: brun, bleu, grandeurs: 30 à 38. SEARS — Rayon 41 Vêtements pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>Groupes d'imperméables Valeur \$45 à \$65 SPECIAL 37.99 ch.</p> <p>Polyester ou acetate, motif à carreaux ou unis, couleurs: brun et noir, grandeurs: 38 à 44. Modèle similaire à l'illustration. SEARS — Rayon 45 Vêtements pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>DE FORTE TAILLE</p> <p>Groupe de complets Valeur \$100 à \$110 SPECIAL 64.99 ch.</p> <p>100% laine, ton de gris et brun, grandeurs: 40 à 54. SEARS — Rayon 45 Vêtements pour hommes</p>
<p>Vadrouille à plancher Reg. 8.49 SPECIAL 5.99 ch.</p> <p>Marque "Kenmore", nylon, se lave facilement. Quantité: 23 seulement, 1 par client. SEARS — Rayon 11 Accessoires pour la maison</p>	<p>Balais de maison Reg. 2.49, 2.98, 3.29 SPECIAL 1.99 ch.</p> <p>En brins d'épis de maïs, manche en bois, fait au Canada. Quantité: 81 seulement. SEARS — Rayon 11 Accessoires pour la maison</p>	<p>Vadrouille-éponge Reg. 2.79 à 2.98 SPECIAL 1.99 ch.</p> <p>Manche en bois, rabat en métal, pour essuyer, quantité: 23 seulement, 1 par client. SEARS — Rayon 11 Accessoires pour la maison</p>	<p>Services de vaisselle "Rembrandt" ou "Regal" Reg. 69.98 SPECIAL 59.99 ch.</p> <p>53 pièces, 8 couverts, comprend: tasses, soucoupes, assiettes à pain, bols à soupe, assiettes à diner, coupes à fruits, incluant pot à crème, sucrier couvercle, legumier, plat moyen. Quantité: 7 seulement. SEARS — Rayon 21 Caféaux</p>
<p>Liquidation de lampes RABAIS 20%</p> <p>Choix de différents styles, s'adaptant à votre décor. Reg. 15.98 à \$1.98 SPECIAL 12.98 à 41.98 ch. SEARS — Rayon 34 Accessoires électriques</p>	<p>Chaufferette plinthe en long Reg. 35.98 SPECIAL 33.99 ch.</p> <p>Longueur 48", contrôle thermostatique, 1500 watts, automatique, couleurs: brun, beige. SEARS — Rayon 34 Accessoires électriques</p>	<p>Aspirateur pour maison ou atelier Reg. 49.98 SPECIAL 39.98 ch.</p> <p>Moteur 5.2 ampères, 600 watts, 115 volts, contient 4 gal., plus un ensemble d'accessoires. Modèle similaire à l'illustration. SEARS — Rayon 9 Quincaillerie</p>	<p>AU RAYON DES JOUETS</p> <p>Nécessaire à faire une bourse "Nu-Suède" Reg. 4.99 SPECIAL 3.98 ch.</p> <p>Jeu de Scrabble junior (6 à 12 ans) Reg. 4.69 SPECIAL 3.99 ch.</p> <p>SEARS — Rayon 49 Jouets</p>
<p>POUR ADOLESCENTES Reg. 9.98 SPECIAL 5.99 ch.</p> <p>Jeans en denim 100% coton, poche chevalier devant, 2 poches plaquées au dos, piques contrastantes, tailles: 10 à 14x. SEARS — Rayon 77 Vêtements pour filles</p>	<p>POUR OISEAUX EN LIBERTÉ</p> <p>Pourvoyeurs de nourriture Reg. 2.49 et 3.49 ch. SPECIAL 1.99 et 2.99 ch.</p> <p>Attirez une variété d'espèces d'oiseaux près de chez-vous. SEARS — Rayon 71 Bestiaire et jardin</p>	<p>assortiment de pipes Reg. 1.49 à 6.95 SPECIAL 75¢ à 3.47 ch.</p> <p>Choix de modèles droits ou courbes. SEARS — Rayon 871 Tabacs</p>	<p>Mousse à barbe Palmolive Reg. 1.29 SPECIAL 65¢ ch.</p> <p>La Tout Brosse Reg. 2.99 SPECIAL 1.49 ch.</p> <p>Shampooing Alberto René Reg. 1.98 SPECIAL 99¢ ch.</p> <p>Fixatif V05 - 16 oz. Reg. 2.98 SPECIAL 1.49 ch.</p> <p>Fixatif V05 - 7 oz. Reg. 1.98 SPECIAL 99¢ ch.</p> <p>SEARS — Rayon 8 Produits de beauté</p>
<p>POUR GARÇONS</p> <p>Pantalons Reg. 3.98 à 4.98 SPECIAL 2.99 ch.</p> <p>100% coton ou polyester, couleurs: beige, bourgogne, bleu, grandeurs: 3 à 6x. SEARS — Rayon 29 Vêtements pour bambins et bambines</p>	<p>Malles en cubes Reg. 27.98 SPECIAL 22.98 ch.</p> <p>Cubies de rangement pouvant servir de table ou de tabouret ainsi que de coffre à jouets, bords en acier, épaisses ferrures, cadenas, serre et cle. SEARS — Rayon 14 Bagages</p>	<p>"Smarties" ou "Hersheyettes" Reg. 1.89 lb SPECIAL 1.59 lb</p> <p>Delicieuses pastilles de chocolat recouvertes de sucre. SEARS — Rayon 87C Confiserie</p>	<p>Boyau d'arrosage Reg. 2.98 SPECIAL 1.98 ch.</p> <p>Caoutchouc toute température, grosseur 1/2", longueur 100 pi. flexible, facile à enrouler, renforcé de cordes textiles, quantité: 6 seulement. SEARS — Rayon 9 Quincaillerie</p>
<p>POUR HOMMES</p> <p>Veste genre chemisier Valeur \$32 SPECIAL 24.99 ch.</p> <p>Imitation velours, couleurs: noir, bleu et jaune. Grandeurs: P.M.G. SEARS — Rayon 45 Vêtements pour hommes</p>	<p>POUR HOMMES</p> <p>Ensemble sport Valeur \$85 et \$90 SPECIAL 69.99 ch.</p> <p>Longueur à la ceinture et 3/4, 100% polyester, double tricot, couleurs: gris, brun et beige, grandeurs: 36 à 44 dans le groupe. SEARS — Rayon 45 Vêtements pour hommes</p>	<p>1/2 PRIX PRODUITS POUR HOMMES</p> <p>Fixatif Score Reg. 1.29 SPECIAL 65¢ ch.</p> <p>Fixatif Vitalis Reg. 1.29 SPECIAL 65¢ ch.</p> <p>Fixatif Command Reg. 1.49 SPECIAL 75¢ ch.</p> <p>Crème Capillaire V05 Reg. 1.19 SPECIAL 59¢ ch.</p>	<p>Laine d'acier Reg. 98¢ SPECIAL 49¢ pqt</p> <p>16 tampons par paquet, qualité industrielle, pour polir métal, enlever peinture, nettoyer verre, procelaine, grosseur: fine, moyenne, grosse. SEARS — Rayon 9 Quincaillerie</p>

Simpsons-Sears Ltd.